

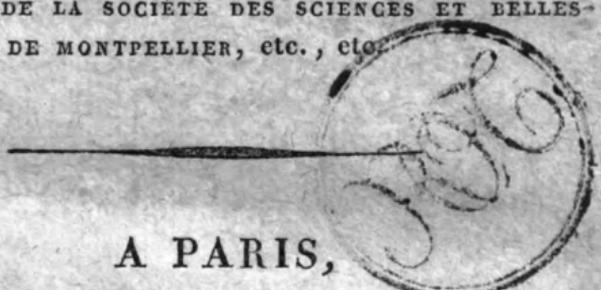
645142
SBN

ESSAI
SUR QUELQUES-UNS
DES
PLUS ANCIENS MONUMENS
DE LA GÉOGRAPHIE,

TERMINÉ PAR LES PREUVES DE L'IDENTITÉ DES
DÉLUGES D'YAO, DE NOÉ, D'OGIGÈS ET DE
L'ATLANTIDE; ET L'EXPLICATION PHISIQUE
DE CE DÉLUGE :

PAR M. DE FORTIA D'URBAN,

DE L'ACADÉMIE CELTIQUE, DE L'ATHÉNÉE DES ARTS DE
PARIS, DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET BELLES-
LETTRES DE MONTPELLIER, etc., etc.



A PARIS,

Chez XHROUET, Imprimeur, rue des Moineaux, n°. 16,
DÉTERVILLE, libraire, rue Hautefeuille, n°. 8;

Et à Avignon, chez les frères SÉGUIN, Imprimeurs-
Libraires.

1809.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE ANCIENNE

DU GLOBE TERRESTRE.

TOME VIII.

ESSAI
SUR QUELQUES-UNS
DES
PLUS ANCIENS MONUMENS
DE LA GÉOGRAPHIE.



Art. 351. **D**ANS les sept premiers volumes de cet ouvrage, j'ai prouvé l'antiquité du Monde par la géologie et par l'histoire; j'ai fait voir que le globe nous offrait dans sa structure les monumens des plus terribles catastrophes qui remontaient aux tems les plus reculés; j'ai montré ensuite dans l'histoire les traces d'anciens faits, d'anciennes observations astronomiques qui nous forçaient de convenir que les hommes considérés par nous comme les plus voisins du commencement du monde étaient ceux qui éloignaient davantage ce commencement, en sorte qu'il était évident que nos systèmes chronologiques étaient ridiculement ré-

2 ART. 351. *Ancienne géographie.*

trécis et resserrés. Dans ce volume j'examinerai les monumens géographiques encore existans ; je ferai voir qu'ils s'accordent avec ceux de la géologie et de l'histoire : et ce concours de trois sciences diverses et qui paraissent incontestables pour l'objet dont il est ici question , convaincra le lecteur le plus prévenu et dissipera enfin une vieille erreur sur laquelle il est bien tems de revenir. Je m'occuperai d'abord ici de l'Inde que j'ai toujours annoncée comme le pays le plus ancien et le plus digne de nos observations.

CHAPITRE PREMIER.

Anciens monumens de l'Inde.

Art. 352. IL suffit de jeter ses regards sur les différentes régions du globe , pour se convaincre qu'il n'en est aucune qui réunisse mieux les avantages de la civilisation et tous les moyens de rendre heureux ses habitans , que le superbe pays que nous appelons l'*Indoustan*. Placé sous un ciel doux et serein , échauffé toute l'année par les rayons féconds et bienfaisans du soleil qui , pour me servir de l'expression des Indous ,

est le père de la végétation, de la santé et des plaisirs, et qui fait sentir son heureuse influence même dans ses provinces les plus septentrionales, cet antique et vaste empire jouit constamment et presque sans interruption des jours les plus brillans, auxquels succèdent de non moins belles nuits; car il en est peu qui ne soient assez éclairées par les feux émanés des étoiles, pour ne pas permettre de distinguer tous les objets à plus de cent pas (1).

Aucun climat ne devait sans doute conduire plus promptement à l'admiration et à l'observation de l'astre qui est pour nous le premier de tous. Les Indous nomment le soleil *sourien*. Ils le vénèrent comme l'image de la Divinité, idée heureuse, naturelle, et qui se trouve dans toutes les mythologies. Il est faux que les Indous l'adorent, comme le disent les missionnaires (2). Il n'est pas de religion dont les prêtres aient une idée plus grande et plus pure de la Divinité, que les brames.

L'Inde a des vents périodiques qui soufflent

(1) Essai historique, géographique et politique sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 9 et 10.

(2) Id., p. 9.

4 ART. 352. *Anciens monumens*

tantôt de la partie du nord depuis octobre jusqu'en mars, et tantôt de celle du midi depuis avril jusqu'au mois de novembre. Alternative-ment ces vents rassemblent et poussent les nuages du septentrion au midi, et du midi au septentrion ; de sorte que la pluie s'étend pendant six mois dans les provinces occidentales et septentrionales ; et que les nuages, chassés ensuite par les vents du nord, fondent sur celles de l'orient et du midi (1).

Ces vents périodiques se nomment les *moussons*. Le phénomène qu'ils offrent, inconnu dans les autres régions, amène ainsi, à des époques régulièrement fixes, des pluies périodiques qui fertilisent les terres de toutes les parties de ce pays. On y voit répandues de toutes parts les merveilles de la nature, celles de l'industrie humaine, et les monumens les plus hardis et les plus anciens du monde, élevés par les mains des Indous, peuple que l'on peut appeler l'aîné de la grande famille du genre humain ; enfin, il réunit les productions les plus propres à satisfaire à la fois les désirs

(1) Essai historique, géographique et politique sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix, Paris, 1807, t. 1, p. 10.

réels que la nature a donnés à l'homme, et ceux non moins vifs, mais plus factices que le luxe et les arts lui ont créés. C'est dans les mines de Golconde et de Pana que l'on trouve les plus beaux diamans et les pierreries les plus estimées. Le détroit de Manare, situé entre la péninsule et l'île de Ceylan, produit les perles les plus recherchées et les plus belles de l'univers, et les coquillages les plus curieux et les plus rares. Les coquillages de Touticérin, bourg situé sur la côte de la Pêcherie, ont toujours joui de la priorité dans les cabinets des curieux. M. Legoux de Flaix assure avoir eu en sa possession une couleuvre pétrifiée ou en forme de pétrification, que l'on avait pêchée dans ce lieu. Cette pièce était si belle, que l'amiral Hugues lui en offrit tel prix qu'il voudrait y mettre (1).

Le cocotier, végétal si utile, et qui pourrait suffire à tous les besoins de l'homme, le cotonnier, dont le duvet soyeux, perfectionné par les mains même de la nature, couvre et l'habitant de la zone Torride et celui de toutes les autres zones, sont indigènes dans ce pays.

(1) Essai historique, géographique et politique sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 10 et 11.

L'indigo et la cochenille de la province d'Agra, articles précieux, nécessaires aux arts, si avantageux au commerce du monde entier, sont supérieurs à ceux que produisent tous les autres pays. Les laines du cachemire seules peuvent servir à la fabrication de ces tissus admirables par leur finesse et par leur légèreté. Enfin toutes les espèces d'animaux quadrupèdes et d'oiseaux, privés ou féroces, y sont plus beaux, parés de robes plus riches, ou ornés de plumages nuancés de couleurs plus vives que ceux des autres continents (1).

Après avoir examiné les productions de la nature, si je porte mes regards sur celles de l'industrie, je trouve que les gazes tissées en lames d'or et d'argent, nommées *goulbani*, que les mousselines de Dacca, les schalls de cachemire, les toiles peintes en couleurs, celles à fleurs d'or et d'argent, les *perkales*, les guinées, les basins et les toiles à quatre fils fabriquées dans les différentes manufactures de l'Inde, surpassent en beauté toutes ces mêmes espèces de marchandises provenant des fabri-

(1) Essai historique, géographique et politique sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix, Paris, 1807, t. 1, p. 11.

ques de l'Europe où elles ont été imitées. Certaines mousselines de Dacca sont d'une telle finesse que, pliées en six et huit doubles, elles laissent voir la couleur de la peau : étendues entre deux personnes, ces deux personnes ne paraissent séparées que par une légère vapeur, tant leur tissu est délié (1).

De vastes plaines fournissent, sans crainte de les voir s'épuiser, et presque sans frais de culture, par la supériorité des méthodes agricoles, des fleurs suaves, des fruits exquis, et de nombreuses et abondantes récoltes. Toutes les provinces septentrionales situées depuis le vingt-sixième jusqu'au trente-sixième degré produisent annuellement deux moissons. Celles du midi donnent régulièrement trois récoltes : le Maissour, le Tanjaour et le district de Mangalor en fournissent quatre. La terre, dans ces contrées, est couverte toute l'année de verdure ou de récoltes prêtes à être moissonnées (2).

De longues chaînes de montagnes parcourent toutes les contrées de ce climat, du midi au

(1) Essai historique, géographique et politique sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 11 et 12.

(2) Id., p. 12.

septentrion , et forment les canaux et les réservoirs qui contribuent à fertiliser les terres , et qui épurent l'air. Ces chaînes de monts très-élevés produisent les phénomènes des moussons et servent de barrières contre l'Océan pour garantir ce pays des révolutions diluviennes dont l'histoire de l'Indoustan le dit avoir été constamment exempt. Ces monts sont en quelque sorte les limites de l'empire des saisons , et séparent les températures diverses et opposées qui règnent pendant les mêmes mois , d'une contrée à l'autre , quoique situées sous le même parallèle et à des distances très-rapprochées. L'Indou , placé sur le sommet du cap Comorin , voit en même tems le soleil éclairer de tous ses feux les provinces à sa droite , et les pluies tomber en torrent sur celles de sa gauche. Ainsi on jouit au levant des douceurs de l'été , tandis qu'à l'occident l'hiver , avec ses fougueux aquilons , éloigne le nautonnier paisible et trompe la confiance des enfans de Parkérem venus sur ces plages fortunées et opulentes pour y échanger les produits de leur sol contre le superflu de l'industrie et des arts de l'Indoustan (1).

(1) Essai historique , géographique et politique sur l'Indoustan , par M. Legoux de Flaix. Paris , 1807 , t. 1 , p. 12 et 13.

Comme en parlant de la mythologie indienne (*art.* 270), je n'ai rien dit de Parkérem que je viens de nommer ; j'avertis ici que les Indous appellent ainsi le Mercure de leur mythologie. M. Legoux de Flaix ne doute point que ce nom ne soit celui d'où ont été tirés les mots d'Herminès chez les Grecs et de Mercure (1) chez les Latins.

Je répéterai ici, avec de nouveaux développemens, une observation que j'ai déjà faite (*art.* 126). Tous les monumens historiques des Indous, ainsi que ceux des Egiptiens et des Grecs, attestent que les mages et les philosophes de ces derniers pays, moins avantagés par la nature, et plus nouvellement peuplés, se rendaient dans l'Indoustan, primitivement nommé Bâarkande, ce qui signifie royaume de Baâr, premier mage de ce pays, pour y puiser les principes de la philosophie, de la morale, de la civilisation, des sciences et des arts que ses habitans cultivaient depuis une longue série de siècles, et qui étaient presque ignorés alors du reste de la terre. Pithagore en rapporta le

(1) Essai historique, géographique et politique sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 13.

dogme de la métempsicose, et Thalès y trouva des connaissances astronomiques qu'il n'avait pas (1), ou du moins il les puisa chez les Égyptiens et les Caldéens, qui les tenaient probablement des Indiens.

On ne saurait douter aujourd'hui, particulièrement depuis les recherches précieuses et les travaux de la société de Calcutta, que le sublime, le divin auteur de l'Iliade, n'ait pris dans la mythologie indienne la plus belle et la plus riche partie des fables dont il forma celle des Grecs (2). Je ne prétends pas cependant affirmer avec Villiam Jones des rapports que ce savant a quelquefois tirés d'un peu loin entre les deux mythologies; mais il paraît certain que la société la plus ancienne a dû avoir les plus anciennes fables. Lors donc que deux pays nous montrent des traditions à peu près semblables, il est naturel de croire que celui qui a été le premier civilisé est l'auteur de ces traditions.

J'ai déjà fait plusieurs fois (*art.* 143 et 181)

(1) Essai historique, géographique et politique sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 13 et 14.

(2) Id., p. 14.

l'éloge du Sanscrit. Cette langue sacrée est toujours celle des savans indous ; elle est harmonieuse , et sa structure est simple et majestueuse. Elle est plus riche et plus perfectionnée que le grec et le latin ; elle est d'une douceur et d'une délicatesse plus exquise que l'un et l'autre. Les langues modernes de l'Europe , avec tant de moyens de s'enrichir aux dépens de celles qui sont mortes , ne sauraient être comparées au Sanscrit pour l'abondance. Elles ne peuvent même prétendre à rivaliser , ni par la prosodie , ni par les dialectes , ni par rien de ce qui regarde le mécanisme de la parole ou de la grammaire , les avantages qu'ont les langues grecque et latine , lesquelles le cèdent cependant à celle des Brames dans tous les caractères de la perfection sociale , dans l'art de peindre la pensée et de nuancer le sentiment (1).

Les études des savans de la société asiatique leur ont fait découvrir dans les poésies sanscrites , que le *bouri* , vaisseau sacré des Indous , était connu dans leur pays plus de cinquante siècles avant que les Grecs imaginassent leur

(1) Essai historique , géographique et politique sur l'Indoustan , par M. Legoux de Flaix. Paris , 1807 , t. 1 , p. 14.

fameux *argo*. Les recherches que la philosophie et l'histoire ont faites, prouvent aussi que les hommages rendus par les antiques Bâarkan-déens à Parkérem, dans les heureuses contrées arrosées par le rapide Indus, le sinueux Gange (les mots *gang* et *ganga* signifient sinueux et sinuosité) et le majestueux Broumapoutre, avaient précédé de beaucoup le culte de Mercure en Egipte et chez les Phéniciens. Plusieurs siècles avant que le brillant génie d'Homère eût célébré Cupidon, les Indous, par une allégorie ingénieuse et délicate, représentaient leur *Saïdpouc*, c'est-à-dire, le moteur des vertus et des grandes actions des hommes, sous les traits d'un beau jeune homme nu, tenant au lieu d'arc une canne à sucre de la main gauche; et de l'autre un faisceau de toutes sortes de fleurs, portant sur la poitrine, vers la gauche, un carquois de pétales de roses, garni de six flèches, dont cinq placées à l'entour figurent les sens de l'homme et n'ont point de dards; la sixième qui est au centre des premières est armée et a son dard recouvert d'un gâteau de miel; idée fine, gracieuse et à la fois morale sur le plus doux des sentimens: ils lui avaient érigé des temples sur toutes les routes et même dans les rues et au milieu des jardins. Il semble que le poète de Fernei ait commenté leur pensée,

lorsqu'il écrivit si heureusement sous une statue de ce dieu :

Qui que tu sois , voici ton maître :

Il l'est, le fut ou le doit être (1).

M. Legoux de Flaix a fait graver (2) la vue d'un temple de Saïdpouc. La forme en est simple et porte un grand caractère d'antiquité. Les ornemens en sont agréables.

Je ferai encore observer que les brames, qui sont les savans et les lettrés de l'Inde, avaient poussé déjà très-loin l'étude de l'astronomie, et consigné dans leurs écrits de nombreuses observations d'éclipses, qu'ils s'étaient familiarisés avec les idées les plus exactes de notre ordre planétaire long-tems avant que les astronomes mèdes, même ceux d'Égypte, eussent conçu leur système erroné sur le rang et le mouvement des corps célestes (3). Cependant il paraît que celui des Caldéens était exact, et si

(1) Essai historique , géographique et politique sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 14, 15 et 16.

(2) Planche 4, fig. 1 de l'atlas, jointe à son Essai sur l'Indoustan. Paris, 1807.

(3) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 16.

nous admettons leurs 473,000 ans (*art.* 313), d'observations soit à Babilone, soit sur le Caucase, il sera difficile de leur refuser la priorité en cette occasion sur les Indiens. Mais nous n'avons que des passages épars chez quelques anciens auteurs, tandis que les tables astronomiques qu'ont encore aujourd'hui les Indiens et que M. Bailli a expliquées d'une manière très - ingénieuse dans son *Astronomie indienne* (1), nous démontrent clairement la haute antiquité de l'astronomie indienne et même la marche qu'a suivie cette science.

Les Parsis prirent des Indous une partie de leurs caractères alfabétiques ; les Arabes, et après eux les Européens, en empruntèrent leurs signes arithmétiques (2). C'est ce que je crois avoir démontré sans réplique (*art.* 145).

Après être remontés à des tems aussi reculés que nous venons de le faire pour l'astronomie, ce sera descendre beaucoup que de discuter l'époque de la découverte de l'aimant à des tems très-postérieurs. Mais c'est ce qui s'expliquera facilement, si l'on suppose que les sciences

(1) Paris, 1787.

(2) *Essai sur l'Indoustan*, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 16.

ont leurs progrès et leurs décroissemens comme toutes les choses de ce monde.

L'an 2631 avant l'ère chrétienne, dit la Chronique de l'empereur Kien-Long, traduite par le père Amiot et composée sous les ordres de cet empereur en 1769 (1) (*art.* 280), l'empereur Hoang-Ti s'étant égaré en poursuivant Tché - Yeou, inventa, pour diriger sûrement ses pas dans un pays qui lui était probablement inconnu, une manière de char, au-dessus duquel, suivant le sentiment de plusieurs interprètes, était une figure d'esprit qui montrait toujours la région du midi, de quelque manière que ce char fût tourné. Ce char désigne évidemment la boussole.

Ce qu'ajoute ici cette Chronique mérite d'être rapporté textuellement.

« Un critique nommé Tchen-Yu avoue de
» bonne foi qu'il est impossible de savoir de
» quelle manière était fait ce char. Je sais
» bien », ajoute-t-il, « que du tems des Tang, sous
» Hien-Toung, qui monta sur le trône l'an 806
» de l'ère chrétienne et régna dix-sept ans, on
» fit un char qui montrait toujours les quatre

(1) Mémoires concernant les Chinois, par les missionnaires de Pékin. Paris, 1788, t. 13, p. 234.

» parties du monde, à l'imitation, disait-on,
 » de celui qui fut fait sous Hoang-Ti. Au-dessus
 » était une galerie carrée, dont chacun des
 » quatre angles était surmonté d'un dragon
 » sculpté en bois; il y avait au milieu un esprit
 » de figure humaine, dont la main indiquait
 » toujours le midi. Quelques-uns assurent qu'il
 » y avait aussi un bassin, autour duquel on
 » avait gravé les douze heures avec les caractères
 » qui les désignent, et au milieu du bassin,
 » une aiguille qui marquait le rumb du vent.
 » Je ne disputerai pas sur cela, etc. ».
 Voyez le *Tsien-Pien* sous Hoang-Ti.

« De quelque manière que le char désignât
 » les quatre parties du monde, il est certain
 » que les Chinois ont inventé la boussole (1) ».

Telle est l'assertion de la Chronique de l'empereur Kien-Long, et nous n'avons guère de moyens de la contester; mais il paraît que la révolution diluvienne qui eut lieu sous l'empereur Yao, l'an 2297 avant l'ère chrétienne, fit perdre aux Chinois la plupart de leurs anciennes connaissances, et sans doute celle de la boussole fut du nombre, puisque, sous le

(1) Mémoires concernant les Chinois, par les missionnaires de Pékin. Paris, 1788, t. 13, p. 234 et 235.

règne de Kichenaha Vaigour dans l'Indoustan, l'indou Sarsdana découvrit la propriété de l'aimant, sous une époque qui remontait à 1764 ans, au commencement du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire, sous l'an 37 de l'ère chrétienne. Ce fut alors que les Indous eurent à leur tour la gloire de découvrir la propriété du fluide magnétique de l'aimant. Les Chinois et les Arabes conviennent de ce fait (1), et il paraît que les Chinois n'en recouvrèrent l'usage que long-tems après, puisque l'on vient de voir que ce fut seulement sous l'an 806 de l'ère chrétienne au plutôt, que l'on construisit à la Chine un char semblable à celui de l'empereur Hoang-Ti.

On croit aussi devoir aux Indous l'invention de la poudre à artifice, que nous appelons poudre de guerre ou poudre à canon. L'invention de cette poudre, que les Indous nomment *baroud* dans leur langue, et qu'ils n'emploient qu'aux fêtes et aux cérémonies religieuses, est attribué à un nommé Chaokonal, qui vivait sous le règne de Louloué, sept cent quatre-vingt-dix-septième successeur de Baâr, troi-

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 16.

sième fils de Brouma. Cette époque datait de 1558 ans au commencement de ce siècle (1), c'est-à-dire qu'elle ne remonte qu'à l'an 243 avant l'ère chrétienne. Les Chinois ont ici une grande antériorité. Le père de Mailla dit qu'il n'a pas encore pu trouver quand ils ont commencé de se servir de la poudre à canon. « La » tradition», ajoute-t-il, « porte qu'ils en avaient » l'usage dès le commencement du premier » siècle de l'ère chrétienne; quelques-uns même » prétendent qu'ils s'en servaient avant; mais » cela me paraît trop incertain pour oser l'as- » surer (2) ».

Auquel de ces deux peuples devons-nous la connaissance de cet instrument de destruction? Cette question m'a paru digne de nous occuper quelques instans (3).

L'invention de la poudre est attribuée, par

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flair. Paris, 1807, t. 1, p. 16 et 17.

(2) Histoire générale de la Chine. Paris, 1777, t. 1, p. CLXXVIII, lettre 6 du père de Mailla.

(3) On peut lire à ce sujet dans le Magasin encyclopédique, Paris, 1798, quatrième année, t. 1, p. 333, une notice curieuse dans laquelle M. Langlès prouve très-bien que nous devons aux Orientaux la poudre à canon.

Polidore Virgile , à un chimiste qui , ayant mis par hazard dans un mortier une partie de cette composition , faite avec du salpêtre , du soufre et du charbon mêlés ensemble , et l'ayant couvert d'une pierre , le feu y prit et fit sauter la pierre en l'air avec beaucoup de violence (1).

Thévet dit que la personne dont on vient de parler était un moine de Fribourg , nommé Constantin Anelzen ; mais Belleforêt et d'autres auteurs soutiennent avec plus de probabilité que ce fut un nommé Bartholde Schwartz (2) , qui en allemand signifie Lenoir : on assure du moins que ce fut le premier qui enseigna l'usage de la poudre aux Vénitiens en 1380 , pendant la guerre qu'ils eurent avec les Génois ; qu'elle fut employée pour la première fois contre Laurent de Médicis , dans un lieu qui s'appeloit autrefois *Fossa Clodia* , aujourd'hui *Chioggia* , et que toute l'Italie s'en plaignit comme d'une contravention aux lois de la bonne guerre (3).

Mais ce qui fait connaître que l'invention de la poudre est beaucoup plus ancienne en Eu-

(1) Encyclopédie. Neufchastel, 1765 , t. 13 , p. 190 , art. poudre.

(2) L'Encyclopédie écrit *Bartholde Schwartz*.

(3) Encyclopédie. Neufchastel, 1765 , t. 13 , p. 190 et 191 , art. Poudre.

rope, c'est que Pierre Mexia dit, dans ses leçons diverses, que les Mores étant assiégés en 1343, par Alfonse XI, roi de Castille, ils tirèrent certains mortiers de fer qui faisaient un bruit semblable au tonnerre; ce qui est confirmé par don Pèdre, évêque de Léon, qui, dans la Chronique du roi Alfonse, qui fit la conquête de Tolède, rapporte que, dans un combat naval entre le roi de Tunis et le roi more de Séville, il y a plus de quatre cens ans, ceux de Tunis avaient certains tonneaux de fer dont ils lançaient des foudres. Ducange ajoute que les registres de la chambre des comptes font mention de la poudre à canon dès l'an 1338 (1).

Il paraît même que Roger Bacon eut connaissance de la poudre plus de cent cinquante ans avant la naissance de Schvartz. Cet habile religieux en fait la description en termes exprès dans son traité *de Nullitate Magiæ*, publié à Oxford en 1216. « Vous pouvez », dit-il, « exciter » du tonnerre et des éclairs quand vous voudrez; vous n'avez qu'à prendre du soufre, du nitre et du charbon, qui séparément ne font aucun effet, mais qui étant mêlés en-

(1) Encyclopédie. Neufchâstel, 1765, t. 13, p. 191.

» semble et renfermés dans quelque chose de
» creux et de bouché, font plus de bruit et
» d'éclat qu'un coup de tonnerre (1) ».

C'est une conjecture un peu hasardée de croire que le moine, chimiste allemand, à qui Polidore Virgile a paru attribuer l'invention de cette composition aussi simple dans ses éléments qu'étonnante par ses effets, a pu en avoir reçu quelques notions des marchands arméniens ou arabes, facteurs alors du commerce de l'Indoustan, par les caravannes. Sans doute de semblables notions auraient pu avoir donné l'idée au père Schvartz de chercher à connaître l'effet du mélange des ingrédients qui composent la poudre dont on lui aurait parlé, sans que ces marchands lui en eussent désigné les quantités proportionnelles. Cette opinion, qui a paru vraisemblable à un auteur d'ailleurs très-estimable (2), me semble dépourvue de fondement. D'abord elle est entièrement contraire au témoignage de Polidore Virgile sur lequel on se fonde pour affirmer que le père Schvartz a inventé la poudre. Voici le passage de cet auteur.

(1) Encyclopédie. Neufchastel, 1765, t. 13, p. 191.

(2) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flair.
Paris, 1807, t. 1, p. 17.

Après avoir parlé de plusieurs machines de guerre, il ajoute : « Tous ces instrumens ont » été découverts pour la destruction des hommes ; mais celui qu'on a trouvé nouvellement » et qui s'appelle bombarde, est le plus pernicieux de tous, et de mémoire d'homme » rien n'a été imaginé de plus terrible. On » assure que l'inventeur fut un Allemand pris » dans la classe la plus ignoble ; le hasard lui » présenta cette idée. Cet homme, né pour le » malheur des autres hommes, conserva, dit-on, un jour dans sa maison du soufre en » poudre dans un mortier pour la composition » de certain remède ; il avait couvert ce mortier avec une pierre qui sans doute ne le fermait pas exactement. Une étincelle qu'il fit » sauter en voulant allumer du feu près du » mortier, y pénétra ; la flamme s'alluma surle-champ et souleva la pierre qu'elle fit sauter » très-haut. Cet accident instruisit l'homme qui » fit faire un tuyau de fer, y plaça de la poudre, et construisit ainsi cette bombarde dont » il enseigna le premier l'usage aux Vénitiens » pour la guerre ; ceux-ci s'en servirent contre » les Génois auprès de la fosse Clodienne, l'an » 1380 (1) ».

(1) *Polydori Virgilii de rerum inventoribus. Lugduni*, 1546, p. 114 et 115, l. 2, ch. 11.

Rien de tout cela , comme on le voit , n'annonce le moindre rapport avec les caravannes indiennes ; mais ce Polidore Virgile , mort en 1555 , près de deux siècles après le fait dont il parle , a mis peu d'exactitude dans ses recherches (1) et mérite peu de confiance. Si les Vénitiens ont appris par les étrangers l'usage du canon , les Chinois ont pu le leur communiquer par l'intervention de Marco Polo qui était revenu de leur pays à Venise moins de cent ans avant 1380 (*art.* 203). De plus , il faut bien remarquer que les Indiens ne faisant point usage de la poudre pour la guerre , l'art de construire des canons a dû plus facilement venir des Chinois qui les connaissaient depuis longtemps. A la vérité il paraît qu'ils ont commencé par les charger avec des pierres ; mais ils ont bientôt connu l'usage des boulets (2) dont ils se servaient du tems de Marco Polo.

Si donc on peut disputer aux Indiens une invention meurtrière également éloignée de leurs mœurs et de leur caractère , on ne peut

(1) Voyez l'article Polydore dans le Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804.

(2) Voyez l'Histoire générale de la Chine. Paris, 1777, t. 1, p. clxxviiij, lettre G du père de Mailla.

douter au moins que l'étude de la sagesse et des sciences spéculatives n'ait pris naissance chez eux. Les preuves de cette assertion se trouvent dans le Bagakamé (1), un des quatre védas (2) ou livres sacrés. Bien que la partie certaine de notre histoire, appelée très-improprement ancienne, ne nous donne d'exactes notions sur l'Inde qu'à partir de l'expédition d'Alexandre, on ne peut nier que les Indiens florissaient à des époques très-antérieures et tout à fait incalculables. Cent treize ans avant Alexandre, Hérodote avait commencé à faire connaître aux Grecs les pays voisins de l'Indus, qui dès-lors avaient attiré par leurs richesses les armées des Perses. Le même écrivain parle aussi avec assez d'exactitude des nations de la presqu'île, de leurs formes, de leurs mœurs, de leur supé-

(1) Ce nom ne se trouve point parmi ceux que j'ai donnés (*art.* 297) aux quatre parties du Védam. Peut-être M. Legoux de Flaix veut-il parler du Bagavadam dont il aurait dû citer le passage; peut-être aussi, et c'est ce qu'il y a de plus vraisemblable, ce n'est que par inadvertance que le Bagakamé est pris ici pour l'un des védas; il est ce que l'on verra plus bas nommé Bagakanée par M. Legoux de Flaix, qui appelle ainsi une Histoire de l'Indoustan, qu'il a traduite, mais qui n'est pas encore publiée.

(2) L'auteur écrit *baides*.

riorité dans les fabrications des étoffes de coton; enfin, il prouve, et cette remarque est frappante, que l'on trouve entre les Indiens et les anciens Egyptiens les rapports et les similitudes les mieux caractérisés. Environ six cens ans avant le siècle d'Hérodote, on voit les Tyriens recevoir des Egyptiens la connaissance du riche commerce de l'Inde, et fréquenter conjointement avec eux les routes de la mer Rouge. C'est une opinion à la vérité seulement probable, que la Judée, sous Salomon, a partagé momentanément cette mine féconde. Ici les données positives manquent sur l'antiquité des communications avec l'Inde, dont on voit bien clairement que dès-lors l'Egyppte possédait la clé. Mais des connaissances astronomiques communes, des institutions religieuses et morales semblables prouvent que toujours les autres peuples ont eu besoin de l'Inde, et que jamais l'Inde n'a eu besoin des autres peuples (1).

L'histoire des Indous atteste que les mages, que les sages ou philosophes de tous les pays qu'ils nomment *giménophoss*, vinrent dans

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 17 et 18.

tous les tems visiter leurs lettrés , pour puiser dans leur fréquentation les connaissances qu'ils ne possédaient pas et qui étaient cultivées par ces lettrés depuis une longue période de siècles que je ne prétends pas déterminer ici. Les Indous, ou pour parler plus exactement, les Bâarkandéens, débarrassés de soins pénibles, vivant dans un pays qui fournissait abondamment et presque sans peines, alors comme à présent, à leurs besoins toujours simples, ainsi qu'à leurs plaisirs toujours modérés; les Indous, dis-je, dans une telle situation, ont été, on le conçoit aisément, plus occupés que tout autre peuple à promener leurs regards sur le beau ciel sous lequel ils vivaient : il n'est ainsi nullement étonnant qu'ils aient été les premiers à surprendre quelques secrets de la nature, à suivre l'admirable marche des astres qui chaque jour se déroulait à leurs yeux sans voile et sans obstacle, et à pressentir, comme l'a fait le célèbre Pascal, dès son enfance, les premières propositions des mathématiques et les vérités physiques. Cette habitude contractée dès la naissance de leur société, ce besoin moral imposé à leur âme par leurs loisirs et par la tendance de leur caractère à la contemplation, dut nécessairement préparer leur esprit à l'observation de tous les phénomènes et le

forcer à méditer sur les principes du monde physique et moral. En étudiant les rapports et l'harmonie qui existent entre les corps célestes; en réfléchissant sur les vérités mathématiques, sur cet enchaînement de toutes leurs propositions, qui forme le jugement, qui habitue à la logique et rectifie les idées, ne peut-on pas en conclure qu'ils furent naturellement portés à étudier et saisir les rapports qui doivent exister entre les hommes poussés vers la société par le sentiment du besoin qu'ils éprouvent dans leurs secours mutuels (1)?

Doués d'un esprit juste et exercé, d'un caractère égal et persévérant, ayant peu de besoins, qu'ils pouvaient d'ailleurs aisément satisfaire, grâce à la prodigalité de la terre, et tout aussi peu de désirs, grâce à la constante douceur du climat, à l'empire des habitudes et à l'influence de l'éducation, par conséquent peu de passions déraisonnables, les premiers Indous trouvèrent moins d'obstacles que les peuples qui habitent des contrées moins heureuses, pour parvenir au bonheur social et connaître promptement les principes de la civi-

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix, Paris, 1807, t. 1, p. 17, 18 et 19.

lisation, gravés dans le cœur des hommes par la Providence elle-même; aussi sont-ils encore, de l'aveu de tous les voyageurs éclairés, le peuple chez lequel on découvre les plus anciennes traces des effets de la perfectibilité humaine, de l'origine des sciences et des bienfaits de la vie sociale (1).

Aussi le Bagakanée, Histoire de l'Indoustan attribuée par les brames à Saharzan-dek (2), porte-t-il à dix-neuf mille ans par une suite non interrompue de rois, dont presque tous les règnes ont été très-longs, la durée totale des différens règnes des empereurs nommés dans cet ouvrage. M. Legoux de Flaix a traduit cette histoire très-littéralement et annonce la publication de sa traduction qui ne peut être trop encouragée. Ce monument ne peut présenter qu'un objet de curiosité précieux, surtout par la manière concise dont il est écrit; car il y a des règnes qui ne portent que le nom de l'individu, celui de sa mère, sa lignée avec le roi précédent, et le nombre d'années qu'il a régné (3). Ceux que la longueur de ces

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 19 et 20.

(2) Id., p. 25.

(3) Id., p. 28.

tems historiques effrayera, seront bien plus surpris lorsqu'ils sauront qu'il résulte d'un calcul de M. Holvell (1), que les Indiens font remonter l'époque de la création du monde à l'an 467,603,102 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire, à près de 468 millions d'années.

La conservation de ces longs souvenirs est due à la double chaîne des Gâtes qui domine sur la presqu'île de l'Indoustan seulement, et renferme entre ses deux bras un vaste pays divisé en un grand nombre d'états, de royaumes et de principautés plus ou moins étendus, dont quelques-uns sont si resserrés, qu'ils n'ont pas plus de cinq à six lieues de circuit et dont la partie septentrionale ou supérieure forme ce que nous appelons l'empire mogol (2). Cette chaîne de montagnes appelées Gâtes, parce qu'elle forme des défilés presque inaccessibles pour pénétrer des côtes dans l'intérieur de la presqu'île, prend naissance au cap Comorin : elle est couverte dans tout son développement de hauts et très-beaux arbres presque aussi

(1) *Evénemens historiques relatifs à l'empire de l'Indoustan*, par J. Z. Holwell. Amsterdam et Paris, 1768, t. 2, p. 141.

(2) *Essai sur l'Indoustan*, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 75.

anciens que le monde. Ces monts, par leur étendue, leur élévation et leur position, produisent, à ce qu'on a lieu de présumer, le phénomène des moussons. Leur direction est du midi au septentrion. Ayant mesuré cette chaîne sur différens points avec des instrumens météorologiques, M. Legoux de Flaix a trouvé que sa hauteur moyenne était de 1400 toises au-dessus du niveau de la mer (1).

Les Gâtes, depuis leur embranchement par le 10^e. degré 7 min. de latitude et le 75^e. degré 39 min. de longitude orientale de Paris, vont en divergeant jusqu'au Gangaha; parvenues à ce point, la branche orientale disparaît totalement; celle qui couronne les côtes du Malabar et du Décan continue à se faire voir en plusieurs masses plus ou moins étendues, qui se ramifient au couchant de la partie septentrionale de l'Indoustan, en trois bras : la principale branche s'écarte beaucoup de sa première direction par delà le Narbéda, et semble ne reprendre naissance qu'à l'occident de l'Indus, d'où elle se prolonge jusqu'à l'Hindoukoi, et forme une enceinte qui renferme l'Indoustan et le sépare

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 40.

entièrement des pays voisins. Cette branche occidentale, qui semble être la véritable chaîne des Gâtes, après s'être jointe aux montagnes de la lune qui forment une partie du Taurus, va s'unir, en enveloppant les monts Immaüs d'où les Indous disent qu'est venu Brouma, à la chaîne du Taurus à l'orient, et à celle du Caucase au couchant, pour former le grand plateau de la Tartarie, la partie du globe la plus élevée. Après la retraite des eaux qui avaient couvert la surface de ce globe pendant une très-longue révolution de siècles, comme le disent et les traditions et les livres des Indous, prenant leur pays pour la terre entière, comme cela s'est fait partout, ce plateau fut le berceau et la première habitation de l'homme sortant du sein des eaux à la voix de la Providence. Ainsi s'expriment les Védas (1), livres de Brouma ou Brama, relativement à la formation du genre humain; telle a du moins été la version qu'un brame du Bénarès en a faite à M. Legoux de Flaix qui s'était attaché à ce brame pendant son séjour dans cette ancienne et célèbre école de ces sages de l'Indoustan (2).

(1) M. Legoux de Flaix écrit encore ici les *Baides*.

(2) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 79, 80 et 81.

32 ART. 352. *Anciens monumens, etc.*

Cette assertion sur la Tartarie, que j'ai prouvé être conforme à la Théorie des Marées et à l'Histoire naturelle de l'Homme (*art. 275*), fut cependant trouvée beaucoup trop hardie lorsqu'un des plus profonds penseurs du siècle dernier, le célèbre Bailli, l'eut énoncée dans ses lettres sur l'Atlantide; si elle lui fit des admirateurs, elle lui valut de grandes persécutions et peut-être la mort cruelle qu'il a éprouvée. Son opinion se trouve confirmée par les livres sacrés et les traditions des descendants de ces brames dont toute l'antiquité nous parle avec tant d'éloge et de respect (1). Il faut seulement la modifier en disant que c'est sur ce plateau que s'est conservée la race humaine lors des révolutions diluviennes, mais non que se sont formées toutes les opinions religieuses et toutes les sciences dont le dépôt y a seulement été mis à l'abri d'une destruction totale.

Des temples ou pagodes de Jagrenat et de Chalambrom.

Art. 353. Les monumens antiques répandus dans les différentes provinces de l'Indoustan

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 80 et 81.

ART. 353. *Dés pagodes de Jagrenat, etc.* 33

sont trop nombreux pour que tous trouvent place dans cette description ; je ne m'attacherai à parler que de ceux qui portent le caractère de l'antiquité la plus reculée , soit par le tems qu'il a fallu pour les construire , soit par leurs formes et leur stile. De tous ces édifices, je ne me propose de décrire ici que le célèbre temple de Jagrenat , situé vers le haut de la côte d'Orixa , ainsi que celui de Chédambaram ou Chalambrum , qui , quoique moins ancien que le précédent , nous rappelle cependant une époque déjà bien reculée et les souvenirs d'un événement extraordinaire (1).

La pagode que nous désignons sous le nom de Jagrenat , est , suivant les traditions , le premier temple de ce pays : celle de Rams le second , et celle de Zounala - Mouki le troisième. Ces trois monumens sont élevés depuis plus de onze mille ans ; on en trouvera plusieurs preuves dans la suite de ce chapitre (2).

Entre toutes les particularités que présente le temple de Jagrenat , pour me servir de l'expression européenne , et qui prouvent qu'il fut

(1) Essai sur l'Indoustan , par M. Legoux de Flaix. Paris , 1807 , t. 1 , p. 113 et 114.

(2) Id , p. 114.

34 ART. 353. *Des pagodes de Jagrenat*

édifié dès les premiers tems que ce pays fut habité, je dois d'abord parler des matériaux qui ont servi à le construire. Je ferai observer en premier lieu que les pierres ont été tirées d'une belle carrière de granit, placée dans la branche orientale des Gâtes, éloignée de plus de soixante-huit lieues du pié-d'œuvre. C'est dans cette chaîne de monts que l'on a pris des pierres dont plusieurs, que M. Legoux de Flaix a été à portée de mesurer, ont de dix à douze mille piés cubes. Ces masses énormes ont été roulées de la carrière jusque sur le rivage de l'Océan pour y élever le temple de Jagrenat. Combien d'années a-t-il fallu pour les couper, pour les transporter à un éloignement tel que je viens de le dire ? pour les tailler et pour les monter à plus de cent cinquante piés d'élévation, hauteur à laquelle M. Legoux de Flaix en a mesuré les dimensions ? Cet habile ingénieur ne croit pas exagérer en disant que vingt-cinq siècles ont à peine suffi pour achever la construction du temple ou de la pagode dont je vais faire la description (1), après avoir parlé en général de ces sortes d'édifices.

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 114 et 115.

*Des pagodes ou temples des Indiens en
général.*

Art. 354. Toutes les principales pagodes de l'Inde sont à peu près bâties sur le même modèle; c'est toujours un grand carré ou un carré long dont les murs sont construits en pierres de taille, et hauts de vingt-cinq à trent épiés. Au milieu de l'enceinte est ordinairement le temple dont l'élévation excède rarement celle des murailles. Ce temple est accompagné d'une ou plusieurs tours piramidales, dont l'extrémité, ainsi que les faces, sont chargées de sculptures qui représentent l'histoire des anciens rois, ou des dieux du pays. On monte dans ces tours par un escalier fort étroit, qui conduit à six ou sept étages garnis à l'extérieur d'autant de balcons saillans. Ces énormes édifices ne sont d'aucune utilité et n'ont été construits que pour servir de monumens. Plusieurs de ces tours ont jusqu'à trois et quatre cens piés de haut (1). On verra dans la suite que l'inutilité des pagodes n'est qu'apparente et qu'ils servent à rappeler deux grandes idées, dont la première

(1) Essais historiques sur l'Inde, par M. de la Flotte. Paris, 1769, p. 212 et 213.

36 ART. 354. *Des pagodes des Indiens, etc.*

est celle d'un être supérieur à nous , qui nous conserve et nous gouverne ; la seconde est celle de l'égalité de tous les hommes en présence de Dieu.

Intérieur des temples.

Art. 355. Les temples sont presque tous d'une forme carrée et construits en briques ou en grosses pierres très-larges. La couverture est, ou une plate forme, ou une voûte demi-sphérique. A l'entrée du temple, on voit un vestibule spacieux, soutenu par plusieurs rangs de piliers d'un goût grotesque ; en face est la porte, et c'est la seule ouverture par où l'édifice reçoit le jour. Depuis le vestibule jusqu'à l'autel règne une colonnade qui comprend assez d'espace pour contenir plusieurs milliers de personnes. L'autel est toujours élevé de quatre à cinq piés. C'est, à proprement parler, un théâtre de la largeur du temple, qui se termine en cône. L'idole est dans le fond pour pouvoir être vue de tous les assistans. De chaque côté de cet autel, il y a de petites chambres qui servent de logement aux brames et aux jeunes filles consacrées à la pagode (1).

(1) Essais historiques sur l'Inde, par M. de la Flotte. Paris, 1769, p. 213 et 214.

La principale fonction de ces jeunes filles est de danser devant l'idole; elles sont d'ailleurs entièrement dévouées aux plaisirs des brames. Les tisserans qui, dans l'Inde, sont en grand nombre, sont obligés de consacrer leur cinquième fille au temple. Les brames la reçoivent à sept ans. Elle est élevée, dans l'intérieur, par les plus anciennes, aux frais de la pagode, d'où elle ne peut plus sortir, non plus que ses compagnes (1).

Les Indiens vont ordinairement à leurs temples avant le lever du soleil; mais aux fêtes solennelles ils s'y rendent la nuit. La cérémonie commence entre dix et onze heures. L'idole est ornée de fleurs, et tout le tour de l'autel illuminé par une quantité prodigieuse de lampions. Deux jeunes brames sont occupés à éventer le dieu. On voit paraître ensuite leurs offrandes en présence du peuple, que les brames portent processionnellement, et qui consistent en riz, en beurre, en fruits, légumes et quelques pièces d'étoffes précieuses; on en fait les honneurs à l'idole; ensuite on chante des himnes, dont les assistans répètent les refrains. La cé-

(1) *Essais historiques sur l'Inde*, par M. de la Flotte. Paris, 1769, p. 214 et 215.

rémonie est ordinairement terminée par les jeunes filles consacrées à la pagode; elles s'avancent en cadence sur l'autel, le sein découvert, et vêtues d'un voile léger qui leur couvre les reins; les unes touchent, en chantant des airs lascifs, d'une espèce de guitare, tandis que les autres exécutent devant l'idole les danses les plus impudiques et les postures les plus déshonnêtes. Cependant les assistans applaudissent en frappant des mains, et les brames les congédient en leur distribuant une pâte grise composée de bois de sandal rapé, dont chacun se frotte les épaules, le front et la poitrine. Les brames à leur tour reçoivent des assistans une aumône d'obligation qui monte à des sommes considérables, par la raison qu'il accourt un nombre prodigieux d'Indiens des provinces les plus éloignées, pour célébrer la fête de la pagode (1).

Il est à remarquer que, dans l'enceinte des grandes pagodes, il y a toujours deux ou trois étangs dont les eaux sacrées servent aux différentes cérémonies religieuses. Ces étangs ont, dans plusieurs endroits, cent toises en carré; on

(1) Essais historiques sur l'Inde, par M. de la Flotte. Paris, 1769, p. 215 et 216.

y descend par dix-huit ou vingt beaux degrés de pierres (1).

Les Indiens, c'est-à-dire, ceux de la classe grossière du peuple, les seuls auxquels soit destiné le culte dont je parle dans cet article, regardent les grandes rivières et les étangs pratiqués dans leurs pagodes, comme des divinités (2).

La pagode de Jagrenat (3), située sur le golfe de Bengale, est, ainsi que je l'ai dit, une des plus fameuses de l'Indoustan. Il s'y fait tous les ans une fête qui dure pendant huit jours, et où il se trouve souvent jusqu'à trois et quatre cent mille Indiens qui accourent de toutes parts. La principale cérémonie consiste à rouler autour de la pagode un chariot de bois d'une structure énorme, orné de banderolles et de guirlandes, et au milieu duquel on voit l'idole magnifiquement parée. On est communément trois jours à faire faire à ce chariot le tour de la pagode. Cette cérémonie est accompagnée

(1) Essais historiques sur l'Inde, par M. de la Flotte. Paris, 1769, p. 217.

(2) Id., *ibidem*.

(3) M. de la Flotte écrit *Jaggernat*.

d'un nombre prodigieux d'instrumens de musique et des acclamations réitérées du peuple. Il se trouve même quelques fanatiques qui portent l'enthousiasme jusqu'à se jeter au devant des roues du chariot pour se faire écraser en l'honneur de la divinité. Les brames retirent un profit immense de cette fête, par l'affluence des redevables, chaque assistant étant obligé, par principe de religion, de faire une aumône au sortir de la pagode. On assure que les brames donnent pendant ces huit jours de fêtes une femme au dieu du temple (1). C'est ordinairement une jeune fille à qui l'on fait passer la nuit avec un jeune brame qui, à la faveur de l'obscurité, s'annonce pour le dieu (2) lui-même. Le lendemain, on promène la déesse en public, et on lui fait dire, de la part du dieu son mari, que le peuple ait à redoubler ses aumônes, s'il veut avoir une année abondante, ou obtenir quelqu'autre faveur que la

(1) M. de la Flotte dit le dieu *Jagrenat* ; mais on verra plus bas (art. 357) que le dieu auquel cette pagode est consacrée se nomme *Roudre*, c'est à-dire, le suprême ordonnateur.

(2) M. de la Flotte appelle encore ici ce dieu *Jagrenat*.

nouvelle déesse se charge de demander dans le tête-à-tête (1).

Il n'y a si chétif village dans l'Inde qui n'ait sa pagode. On en voit même beaucoup sur tous les chemins ; mais celles-ci ressemblent plutôt à des fours par leur obscurité. Elles sont même assez malpropres et répandent une odeur fort désagréable par la quantité de graisse qu'on y brûle , et dont la vapeur ne trouve que peu de jour pour s'exhaler. Celles que l'on voit sur les grands chemins sont ordinairement placées près d'un bâtiment connu par les Européens sous le nom de *Chauderie*. C'est l'*Imaret* des Turcs et le *Séiraï* des Persans. En cela l'hospitalité des Indiens a sagement pourvu aux besoins des voyageurs. Ces chaudères sont composées d'une ou deux chambres pratiquées dans le fond d'une galerie couverte. Les voyageurs y trouvent un abri contre la chaleur du jour , et le repos pendant la nuit. A vingt-cinq ou trente pas de ce bâtiment est ordinairement un étang bordé de cocotiers , dont le fruit étanche la soif et nourrit en même tems. Près de l'étang , on voit presque toujours une petite pagode, dans

(1) Essais historiques sur l'Inde , par M. de la Flotte. Paris , 1769 , p. 217 , 218 et 219.

42 ART. 355. *Intérieur des pagodes.*

laquelle est nichée la figure en pierre du dieu Pouléar. Il y a dans quelques endroits des brames qui desservent ces pagodes, et dont la principale occupation est de distribuer du riz aux voyageurs trop éloignés des peuplades pour trouver une nourriture solide (1).

L'ancienne religion indienne, quoique dégénérée en superstition, conserve donc encore son caractère de bienfaisance, et les brames de Bénarès méprisent sans doute les abus qui se font aujourd'hui de la croyance primitive dont le flambeau s'est conservé parmi eux, ainsi que le prouveront les détails dans lesquels je vais entrer sur les pagodes de Jagrenat et de Chalambrum.

Détails sur la pagode de Jagrenat.

Art. 356. Le temple de Jagrenat est un édifice qui porte trois cent soixante cadjes ou toises indiennes de longueur, sur une largeur de deux cent quarante cadjes. Il est tracé dans un parallélogramme régulier que forme son enceinte extérieure. Cette enceinte est fondée

(1) Essais historiques sur l'Inde, par M. de la Flotte. Paris, 1769, p. 219 et 220.

sur une immense bloc de granit que l'on a nivelé et coupé en plateforme, de manière que le vif du rocher sert de soubassement à tout le pourtour de cet énorme édifice (1). Cette immense enceinte est abaissée à la hauteur de neuf piés français; elle est taillée dans le roc même, et sur cet arase on a élevé le mur de clôture qui a quinze pieds de haut, ce qui donne un relief de vingt-quatre piés à la galerie s'appuyant sur ce mur. Sa largeur totale est de trente-huit piés; sur cette largeur est prise une double galerie de quatorze piés, régnant en péristile sur le développement des quatre côtés du parallélogramme, et qui est soutenue par un double rang de pilastres couronné par un entablement et son chapiteau d'un stile simple et élégant, mais d'un ordre qui n'appartient à aucun de ceux en usage dans nos pays (2).

Cette espèce d'architecture approche de l'or-

(1) M. Legoux de Flaix, dans l'Atlas joint à son ouvrage, donne le plan géométral du temple de Jagrenat.

(2) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 115 et 116.

44 ART. 356. *Pagode de Jagrenat.*

dre dorique ; c'est à peu près la même proportion , excepté la dimension du fût des pilastres qui sont moins renflées dans toute leur longueur , de même qu'à la moulure de la base. Les formes de cet antique édifice , ainsi que tous les monumens des Indous , ne sont pas de ce goût pur , de cette noble simplicité , qui plaisent tant dans les monumens de nos Athéniens. Mais on ne peut s'empêcher d'admirer l'idée hardie d'un plan d'une immense étendue , prolongé sur les quatre côtés d'un parallélogramme formant une suite de deux cent soixante-seize arcades ou liées ensemble par des pendentifs , comme si elles étaient établies sur un plan circulaire ; construction beaucoup plus avantageuse qu'elle ne saurait l'être sur un carré long. Il faut convenir que l'ensemble de ce temple a quelque chose d'imposant , quoique les détails en paraissent communs. Mais ce qui étonne l'imagination , ce qui inspire un sentiment profond de vénération pour ce monument , consacré depuis un tems immémorial à l'Être éternel , c'est la prodigieuse élévation de la pyramide couronnant la principale entrée de ce temple ; tout à son aspect impose à la pensée ; tout rappelle à l'homme la grandeur et la majesté de la Providence. Le dessin de sa vue en perspective , prise à deux lieues de dis-

tance (1), que M. Legoux de Flaix a fait sur les lieux même avec toute l'exactitude dont il est capable, développe la façade du couchant. Ce dessin, très-soigné, offre dans ses détails les ornemens ainsi que la hauteur gigantesque de ce monument. Cette élévation est de trois cent quarante-quatre piés, du rez-de-chaussée à sa cape, sur laquelle sont posés des ornemens en cuivre doré, qui couronnent cette majestueuse pyramide : ses faces sont surchargées de sculptures, à tel point qu'elles se confondent et troublent les yeux. Ce monument antique, et que je crois beaucoup plus étonnant que ceux de l'Égypte, commande l'admiration et semble seul propre à rappeler à tous ceux qui s'en approchent l'idée du grand Être à qui il est consacré (2).

Cela est si vrai que, de tant d'ornemens placés sans art et entassés sans élégance, aucun ne présente à l'observateur de ces objets de goût que rechercherait un artiste; mais l'ensemble a quelque chose de si prodigieux, qu'il

(1) Voyez la planche 2 de l'Atlas de M. Legoux de Flaix.

(2) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix, Paris, 1807, t. 1, p. 116 et 117.

imprime à l'âme la plus froide un saisissement, une admiration qu'on chercherait inutilement à repousser. Le voyageur y reconnaît le motif qui a décidé les Indous à l'ériger ; tout dit à son imagination que cet immense édifice est élevé à l'Être tout puissant en qui ce peuple met toute sa confiance, et qui seul lui inspire toutes les sensations heureuses, bienfesantes et humaines qui le caractérisent et le distinguent de ses voisins, ainsi que de tous les autres peuples. Tout Indou doit visiter le temple de Jagrenat au moins une fois pendant son existence ; l'intention du législateur de ce peuple, en lui imposant cette obligation, est peut-être aisée à expliquer, d'après ce qui se passe dans ce pèlerinage : dès que les pèlerins sont entrés dans le temple, tous les individus sont égaux ; là le roi et le berger, le soudre, la dernière, la plus abjecte des castes, et le brame qui forme la plus distinguée, ne reconnaissent plus de supériorité ni de prééminence ; idée sublime et consolatrice, idée véritablement philosophique, que chaque homme devrait avoir constamment présente à son âme, parce qu'elle le porte à être bienfaisant et le rend heureux lui-même (1).

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 117 et 118.

ART. 356. *Pagode de Jagrenat.* 47

Cette idée que nous retrouvons dans notre religion , nous ramène naturellement à nos temples et à la comparaison de celui que l'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de notre architecture, à celui de la capitale du monde chrétien. Les ornemens de l'église de Saint-Pierre et la disposition de toutes les parties qui composent ce vaste édifice auraient peut-être l'avantage du parallèle ; mais je doute que sa masse puisse le soutenir. La hauteur intérieure de l'église est cependant de trois cent soixante-trois piés et demi depuis le pavé jusqu'au dessous de la calotte de la lanterne, dont cent soixante-un et demi depuis le pavé jusqu'au dessus de la grande corniche sur laquelle pose le dôme , et cent quarante-neuf et demi pour la hauteur du tambour et de la coupole. Il y a depuis le pavé jusqu'à l'ouverture de la lanterne trois cent dix piés dix pouces (1).

La hauteur totale de Saint-Pierre , depuis le pavé jusqu'au sommet de la croix , est de quatre cent huit piés , et cette croix a treize piés (2). On sera peut-être bien aise de comparer la hau-

(1) Voyage en Italie , par Lalande. Genève, 1790, t. , p. 130.

(2) Id., p. 86.

teur des édifices les plus remarquables, dont je vais donner le tableau.

Il y a des auteurs qui comptent quatre cent quarante-quatre piés pour l'élévation totale de l'église de Saint-Pierre; en préférant quatre cent huit piés, j'ai suivi Fontana et le père Boscovich. M. Dumont (1), habile architecte, qui a publié en cent planches les détails de l'église de Saint-Pierre (2), compte quatre cent onze piés (3).

Hauteur de l'aiguille de Strasbourg, jusqu'au dessous de la boule qui est sous la croix, trois cent quatre-vingt-trois piés; et jusqu'au dessous de la croix, quatre cent seize piés. Mais dans la Description nouvelle de la cathédrale de Strasbourg, par Bohm, imprimée en 1743, il est dit que la hauteur depuis le pavé de l'église jusqu'à la boule, est de quatre cent quatre-vingt-quatorze piés et un pouce mesure du pays; le pié de Paris contient treize pouces et une ligne de cette mesure; ainsi la hauteur est de quatre cent cinquante-neuf piés de Paris ou soixante-seize toises trois piés, ce qui fait sept toises de

(1) Voyage en Italie, par Lalande. Genève, 1790, t. 3, p. 86.

(2) Id., p. 63 et 64.

(3) Id., p. 86.

ART. 356. Pagode de Jagrenat. 49

plus que je ne viens de dire. Bohm ajoute qu'elle surpasse Saint-Pierre de Rome de vingt-quatre piés un pouce, et Saint-Etienne de Vienne en Autriche, de trente-quatre piés neuf pouces (1).

Hauteur de la voûte de l'église de Saint-Pierre, sous clé..... 144 piés.

Suivant M. Dumont..... 136 p. $\frac{1}{3}$.

Hauteur extérieure de la façade. 159 p.

Hauteur de Notre-Dame de Paris. 96 p. $\frac{1}{2}$.

Hauteur de la cathédrale de Strasbourg..... 98 p.

Hauteur des tours de Notre-Dame de Paris..... 204 p.

Hauteur de la coupole de Saint-Paul de Londres, 340 piés anglais, ou..... 319 p. $\frac{1}{6}$ (2).

Dans cette même église de Saint-Paul de Londres il y a 253 piés depuis le pavé de l'église jusqu'au pié de la lanterne intérieure où se termine la coupole (3).

(1) Voyage en Italie, par Lalande. Genève, 1790, t. 3, p. 86.

(2) Id., ibidem.

(3) Id., p. 130.

Hauteur de la flèche des Invalides
de Paris..... 324 p. (1).

Hauteur perpendiculaire d'une
des grandes pyramides du Caire en
Égypte..... 466 p. $\frac{1}{2}$ (2).

On observera que cette dernière hauteur a été mesurée plusieurs fois par les procédés géométriques, et que chaque opération a donné un résultat différent. A la liste de ces différences, donnée par Savari, il faut ajouter la mesure récente de Niébhur, de laquelle résulte une hauteur de quatre cent quatre-vingt piés de hauteur perpendiculaire pour la grande pyramide (3). Mais Niébhur, qui était danois, s'est peut-être servi des piés hollandais, et le pié d'Amsterdam (*art.* 41) est moindre que le pié français.

J'ai préféré un français pour la mesure de la pyramide située près du Caire, qu'on appelle pyramide de Gise ou Djizé. C'est l'une des plus grosses, et celui qui l'a mesurée est M. de Chazelles,

(1) Voyage en Italie, par Lalande. Genève, 1790, t. 3, p. 86.

(2) Id., p. 87.

(3) Voyage en Syrie et en Égypte, par C. F. Volney, Paris, 1807, t. 1, p. 234.

ART. 356. *Pagode de Jagrenat.* 51

de l'académie des sciences. Il y en a encore six autres de moindre grandeur (1), et l'on en découvre même jusqu'à onze, grandes et petites, du local de Djizé (2). Quelle différence entre de semblables monumens et ceux que l'on élève aujourd'hui! il faut convenir que les nations européennes restent sous ce rapport bien au-dessous des nations asiatiques. C'est ce que fera voir mieux encore la description de la pagode de Chalambrom.

De la pagode de Chalambrom.

Art. 357. Le second monument de la péninsule de l'Indoustan, dont M. Legoux de Flaix a donné les dessins dans l'atlas joint à son ouvrage, est la pagode de Chalambrom, que les Tamouls prononcent *Chédambaram*. Celui-ci, quoique très-ancien, est postérieur de plusieurs siècles au temple de Jagrenat. La tradition ne lui donne qu'une antiquité de

(1) Voyage en Italie, par Lalande. Genève, 1790, t. 3, p. 84.

(2) Voyage en Syrie et en Egypte, par C. F. Volney. Paris, 1807, t. 1, p. 238.

52 ART. 357. *Pagode de Chalambrom.*

cinq mille années, tandis que l'Histoire des Indous rapporte l'érection de la pagode de Jagrenat à une date de onze mille ans; on voit en effet encore une inscription placée sur la frise de la principale porte, et qui relate le nom du monarque sous le règne duquel cet édifice *séculaire* a été achevé. M. Legoux de Flaix borne à ce seul fait la preuve de son assertion sur l'ancienneté de ce temple, qu'il promet de développer ailleurs de manière à en convaincre même les plus incrédules. Ce qu'il en dit ici lui paraît suffisant pour démontrer d'une manière incontestable combien l'association politique des Indous est reculée et antérieure à toutes les idées que nous en avons. La pagode de Chalambrom est exécutée sur le même dessin que la précédente, comme en général tous les temples de ce pays. Les uns ne diffèrent des autres que par les proportions de leur plan et par la nature des matériaux avec lesquels on les a construits; mais tous sont circonscrits par des parallélogrammes semblables, et où la largeur est toujours à la longueur dans le rapport de deux à trois, dimension agréable à l'œil et d'une proportion favorable pour la perspective. Celui que je décris est plus petit et moins élevé de moitié que celui de Jagrenat, construit totalement en granit, tandis que l'autre

ART. 357. *Pagode de Chalambrom.* 53

ne l'est qu'en briques depuis ses fondations jusqu'à la partie supérieure du bâtiment (1).

Le temple de Jagrenat est consacré à *Rou-dre*, c'est-à-dire, au suprême ordonnateur, sens figuré de ce mot, qui signifie la figure de tout ce qui est : et celui de Chalambrom est dédié à l'un de ses attributs, la puissance exécutive, à *Brouma* en un mot, qui, en idiôme tamoul, est appelé plus particulièrement *Is-pouren* (2).

Ce temple est renfermé dans un carré long qui a trois cent quatre-vingt toises de développement, dont le pourtour intérieur forme une vaste galerie divisée dans tout son périmètre en appartemens, occupés par autant de familles de brames qui desservent ce temple et qui font le service du culte. Pour augmenter sa décoration, on a pratiqué trois entrées, placées l'une au septentrion, l'autre au levant et la dernière au midi ; chacune de ces portes est surmontée d'une pyramide de cent douze piés de hauteur. La galerie servant de logement est voûtée, de même que les autres pièces

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 118 et 119.

(2) *Id.*, p. 120.

54 ART. 357. *Pagode de Chalambrom.*

de cet édifice. Les voûtes sont en ogives ; des piliers , formant colonnades, soutiennent les arcades voûtées en plein ceintre ; toutes ces arcades sont liées ensemble par des pendentifs dont la structure est élégante et très-légère (1).

Chacune des trois pyramides dont je viens de parler a un escalier double et en rampe qui règne dans toute sa hauteur depuis la plinthe jusqu'au faitage : c'est au moyen de ces escaliers que s'exécutent les illuminations qui ont lieu à chacune des six fêtes de l'année, seuls jours de solennité et de repos pour ce peuple. Ces illuminations présentent un coup d'œil si ravissant, qu'il serait impossible de les décrire (2).

Dans le vide ou l'aire que forme l'enceinte de ce temple , on voit sur la droite un très-grand étang (3). Cette pièce d'eau est elle-même renfermée sur trois côtés par une très-belle galerie, soutenue par une colonnade élégante et d'un goût pur ; de chacune de ces

(1) Essai sur l'Indoustan , par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 120.

(2) Id. , p. 120 et 121.

(3) Représenté sous la figure 2 , planche 4 , de l'atlas joint à l'ouvrage de M. Legoux de Flaix.

ART. 357. *Pagode de Chalambrum.* 55

galeriès il part un escalier à marche très-large, d'un beau granit rouge, taillé en dalles avec un soin étonnant. Au milieu s'élève avec grâce un petit temple isolé, soutenu par quatre colonnes en granit bleu, d'un stile léger, et recouvert par une coupole d'une belle ordonnance. Ce petit dôme en plein ceintre couvre un autel dédié à la puissance créatrice de Siven, représenté sous la forme d'un *phallus*, image sous laquelle les Indous figurent toujours l'ordonnateur des mondes. Des marches semblables à celles qui naissent des galeriès entourent sur les quatre côtés ce petit pagotin (1).

Parallèlement, et sur le côté gauche, se trouve un superbe salon orné d'un nombre considérable de belles colonnes d'un granit bleu, sur lesquelles on a sculpté dans toute la longueur de leur fût de petites figures. Cette pièce fait simétrie avec l'étang; elle est nommée le salon à mille colonnes, quoiqu'il n'y en ait que neuf cent quatre-vingt-dix-neuf; la millième est remplacée par un *lingam* ou image de la divinité. On ne saurait voir rien

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 121.

56 ART. 357. *Pagode de Chalambrom.*

de plus majestueux que cet immense salon, dans lequel sont réunies toutes les figures représentant le panthéon des Indous, sous des allégories très-ingénieuses (1).

Entre le salon que je viens de décrire et l'étang, est la partie du bâtiment que les Indous nomment *Koël*, ce qui signifie le sanctuaire. Ce vaisseau est d'une construction bizarre, massif et très-lourd, renfermé entre des murs d'une telle solidité, qu'il semble écraser de son poids le terrain qui le porte. Ce parvis ou sanctuaire est une grande nef proportionnellement beaucoup plus longue que large, ce qui en fait une espèce d'allée plutôt que la nef d'un temple; elle ne reçoit de jour que par le haut et seulement vers l'endroit où se trouve ce que nous nommerions chœur dans nos églises, c'est-à-dire, vers son extrémité; encore n'est-ce que par une très-petite ouverture, percée de neuf orifices ovales, n'ayant chacun que sept à huit pouces dans leur petit diamètre. Cette nef est totalement nue, n'ayant aucune espèce d'ornement ni dans l'intérieur, ni sur le parement extérieur des murs. Ce con-

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 121 et 122.

ART. 357. *Pagode de Chalambrom.* 57

traste doit paraître extraordinaire à ceux qui observent les monumens de ce peuple, et qui ne sont pas instruits de leurs idées religieuses qui s'opposent à ce que leur Koël, proprement dit, soit orné d'aucune autre image que de celle qui représente la divinité ; tandis que toutes les autres parties se trouvent chargées de figures, d'emblèmes, et de toutes les espèces de décorations en usage dans l'architecture de ce pays. Ces ornemens qui surchargent toutes les faces de leurs édifices au point d'éblouir la vue, de la fatiguer même désagréablement lorsqu'on les fixe trop long-tems, ne se voient plus dans le lieu saint des temples. Me serait-il permis à présent de demander comment quelques personnes se permettent, en parlant de la religion de Brouma, de la qualifier d'idolâtrie, de culte de tous les objets matériels ? C'est donc ainsi que des écrivains, abusant de la crédulité humaine, publient calomnieusement tous les rêves de leur imagination, et les donnent pour les faits historiques les mieux constatés ! Je bornerai à cette simple réflexion les observations que je pourrais faire sur la religion des Indous, parce qu'elles n'appartiennent point au sujet qui m'occupe ici (1).

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 122 et 123.

58 ART. 357. *Pagode de Chalambrum.*

Avant de finir la description du temple, ou suivant l'expression des Européens, de la pagode d'Ispouren, je ne passerai pas sous silence un accident mémorable dont elle fut le théâtre en 1758, lorsque M. le comte de Lalli allait assiéger inconsidérément la ville de Tanjaour. Ce général, dont toutes les actions semblaient tenir de la démence, ordonna d'emmagasiner les poudres dans la pagode de Chalambrum, endroit peu convenable à cet usage, sous tous les rapports, et qui était d'ailleurs éloigné de plus de douze grandes lieues de la ville qu'il se proposait d'attaquer; mais par un de ces événemens dont je ne chercherai pas à indiquer la cause, que l'on n'a même jamais connue dans le tems, le feu prit à ce dépôt, et consuma ainsi tout l'approvisionnement d'une munition indispensable pour faire un siège. L'explosion de près de cinquante milliers de poudre renfermés dans cet édifice, qui aurait dû le renverser de fond en comble, ne produisit d'autre effet que d'en ouvrir momentanément la voûte dans toute sa longueur pour donner passage à l'expansion de la masse d'air que cet incendie venait de dilater: par un prodige qui semble confondre la raison, cette voûte, momentanément soulevée et écartée comme si elle eût été construite à char-

ART. 357. *Pagode de Chalambrom.* 59

nière, à ses épaules, retomba ensemble spontanément pour se refermer, comme le feraient les deux battans d'une porte poussés par une même force et roulans sur leurs gonds. Cette espèce de phénomène n'a eu d'autre résultat que de laisser une grande lézarde le long de la clé de la voûte de cette nef au corps du bâtiment, qui, au reste, a encore aujourd'hui toute la solidité qu'elle avait avant l'époque de cette explosion. Je me borne simplement à faire connaître ce fait aussi étonnant que peu concevable : « Je laisserai », dit M. Legoux de Flaix, « aux personnes plus instruites que moi » dans la science des constructions, le soin » d'expliquer, s'il leur est possible, cet événement dont je garantis l'authenticité, tout surprenant qu'il est dans ses effets et dans ses » suites (1) ».

Il reste, pour compléter la description du temple de Chalambrom, à décrire un ouvrage unique dans son genre, et qui sert d'ornement à l'un des plus antiques édifices du monde ; je veux parler d'une chaîne immense en granit placée en guirlande au milieu de

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 123, 124 et 125.

60 ART. 357. *Pagode de Chalambrom.*

cette même nef dans laquelle on avait si imprudemment renfermé les poudres d'approvisionnement de notre armée. Cette chaîne, d'un travail exquis, part de quatre points de la voûte de ce temple, et forme en tombant à des distances égales quatre guirlandes, dont les extrémités sont retenues par autant de pierres en voussoir, attachées à cette même voûte. Cette guirlande est de la longueur de cent trente-sept piés de roi, et chaque chaînon a trois piés un pouce sur un diamètre de deux pouces cinq lignes; ils sont d'un travail fini et d'un tel poli, que les rayons de la lumière reflètent comme sur une glace. Que l'on juge présentement des peines que ce travail a données, et surtout de celles du transport d'une masse aussi considérable; car indépendamment du poids des quatre bouts de cette chaîne, on doit encore faire état de celui des quatre pierres énormes auxquelles ils tiennent, et qui ont été coupées dans la même carrière située à plus de vingt lieues de la pagode que je décris (1).

Si ce monument, ainsi que la chaîne ex-

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 125 et 126.

ART. 357. *Pagode de Chalambrim.* 61

traordinaire dont je parle , étonne et ravit l'imagination par l'immensité de la main-d'œuvre , la majesté des proportions , la beauté de la stéréotomie et le fini de l'ouvrage , quelle plus surprenante impression ne produit-il pas , quand , analisant ses sensations , on veut se rendre raison des difficultés presque insurmontables que l'on a dû vaincre pour couper , rouler et élever des masses aussi prodigieuses ! Comment se faire une idée d'un monument aussi sublime et de l'ornement non moins surprenant de cette chaîne immense ? Qui expliquera surtout les moyens dont on s'est servi pour la placer , ainsi que les quatre volumineuses pierres qui lui servent de supports ? Qui pourra nier enfin les hautes conceptions de ces peuples primitifs dont les noms nous sont à peine connus , et qui cependant nous ont laissé des traces d'une puissance gigantesque et pour ainsi dire surhumaine , puisque depuis long-tems on n'exécute plus rien qui approche seulement de la moindre de leurs constructions , malgré que toutes les sciences et tous les arts aient fait des progrès si rapides dans ces siècles modernes ? Ces difficultés s'accroissent encore aux yeux des observateurs qui connaissent les moyens mécaniques des Indous , et la médiocrité des machines

qu'ils possèdent pour s'aider dans ces sortes de travaux et simplifier l'ouvrage. Ce peuple, que ses usages et ses mœurs séparent de tous les autres peuples qui habitent le reste de la terre, s'éloigne encore plus de toutes les idées sociales reçues ailleurs ; et autant les nations européennes honorent les machines et encouragent la science des mécaniques, autant celle-ci les dédaigne, les repousse avec une sorte d'horreur, comme nuisibles aux sociétés en général et préjudiciables à l'homme. C'est à ce préjugé qu'il faut attribuer le refus constant qu'elle fait de recevoir des Européens les instrumens que ceux-ci veulent lui faire adopter pour les divers arts industriels qu'elle cultive, et qu'elle a portés au plus haut point de perfection auxquels ils puissent parvenir (1). Telle est du moins l'opinion commune en Europe, et peut-être est-elle un peu présomptueuse. En effet, j'ai déjà observé (*art.* 128) que nous aurions beaucoup de choses à apprendre des Indiens pour les pratiques les plus communes de la vie, même pour l'art de faire du pain. Mais ces connaissances sont dues plutôt à une industrie

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 126 et 127.

ART. 357. *Pagode de Chalambrom.* 63

résultante d'une ancienne civilisation qu'à l'usage des machines, telles que la pompe à feu, qui dépendent de grandes combinaisons mécaniques inconnues aux Indiens.

Nouvelles preuves de l'antiquité des Indiens.

Art. 358. L'observation que je viens de faire sur l'ignorance dans laquelle sont aujourd'hui les Indiens de ces mêmes arts mécaniques portés autrefois chez eux à un si haut degré de perfection, est bien digne de fixer l'attention du philosophe, et paraît, sous quelque point qu'on l'envisage, propre à confirmer tout ce que j'ai dit dans le cours de cet ouvrage sur la haute antiquité des Indous. Si, pour expliquer en effet des constructions tellement prodigieuses qu'elles n'ont point eu de copies, et qu'on puisse douter qu'elles aient eu des modèles, on supposait des siècles reculés et possesseurs de moyens disparus depuis par la succession des âges, jusque dans quel abîme de tems ne serait-ce pas alors en reporter l'époque? En effet, forcés d'ailleurs d'accorder aux Indous tous les caractères d'une haute antiquité, il faudrait encore admettre une série de siècles telle qu'en respectant les monumens, elle eût effacé la tradition qui les concernait, ainsi que les connaissances de l'âge qui les

64 ART. 358. *Antiquité des Indiens.*

avait vu naître. Mais comment cela a-t-il pu se faire chez un peuple qui, placé aux extrémités de la terre, isolé pour ainsi dire et par la nature et par son caractère, résultat sensible de toutes les impressions physiques qui l'environnent, n'a été qu'accidentellement et momentanément l'objet des entreprises dévastatrices des conquérans ? qui, attaqué quelquefois, mais soumis plutôt que vaincu, n'a jamais été, je ne dirai pas détruit, mais seulement affaibli d'une manière assez sensible pour ne pas conserver ses traits primitifs, en opposant, par sa fécondité sans cesse renaissante, une masse indestructible, aux fureurs de ses plus cruels tirans ? qui enfin présente les signes et comme les actes de sa longévité jusque dans l'aspect géologique de son sol, où l'harmonie des élémens et la régularité des combinaisons ne permettent pas de soupçonner que cette terre fortunée ait jamais été ravagée par de grands cataclismes ni aucune de ces causes qui ont dévoré ailleurs les peuples et leurs travaux ? Des siècles oubliés dans l'Indoustan seraient donc alors des siècles très-reculés : que dis-je ? ils seraient même antérieurs à ceux dont il se vante, et dont on lui conteste la durée (1).

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix. Paris, 1807, t. 1, p. 127, 128 et 129.

Dira-t-on à présent qu'un peuple qui, depuis si long-tems, a été capable de faire de si grandes choses, eût dû porter à la perfection tous les arts et toutes les sciences, tandis qu'il offrait encore, quand on l'a découvert, dans sa raison ainsi que dans toutes les pratiques de la vie, de ces vestiges de faiblesse et d'imperfection qui caractérisent l'enfance des sociétés? Cette objection est plus spécieuse que solide : ceux qui la font ne se souviennent pas assez qu'en général les travaux qui dépendent de la patience, de la force réelle, de la perfection des sens de l'homme, prennent une forme d'autant plus imposante, que la société qui les exécute est plus éloignée de ce qu'on appelle ailleurs génie, imagination, invention ; ils oublient encore que la nature et la religion, les institutions et le caractère, le climat et les besoins qui y sont attachés ; enfin toutes les causes physiques et morales qui peuvent donner de profondes impressions à l'espèce humaine, et en *mouler* en quelque sorte les individus, se sont réunies pour marquer l'Indou d'un cachet d'uniformité, de constance, d'indélébilité dont on chercherait vainement ailleurs le principe et les effets. Ce que l'Indou était, il y a des milliers d'années, il le sera encore quand d'autres milliers se seront écoulés

sur sa tête ; ce qu'il a fait de tout tems , il le fait encore , et il le fera éternellement. Sa marche est régulière comme la nature qu'il a sous les ieux ; sa raison est simple comme elle ; il participe en quelque chose à l'immutabilité de ses lois , et il croirait les violer , s'il sortait de la limite des besoins qu'elle lui a donnés et des moyens de les satisfaire , qu'elle seule lui révè'e ou lui fournit. Ce cachet d'adhérence aux formes antiques n'a échappé à aucun des observateurs de l'Inde , et il forme le trait principal et saillant , je dirais même unique , de la phisionomie morale du peuple qui l'habite. Ce trait est consigné d'une manière si frappante dans Arrien , le plus ancien des écrivains *modernes* qui ait eu une connaissance exacte de l'Inde , que je ne puis m'empêcher ici de citer un portrait qui , tracé au siècle d'Alexandre , nous offre l'Indien tel qu'on le voit aujourd'hui (1).

Suivant Arrien, les habitans de ce pays avaient la taille élancée ; ils se nourrissaient de végétaux ; ils étaient divisés en sectes et classes , et la même profession se perpétuait dans les fa-

(1) Essai sur l'Indoustan , par M. Legoux de Flaix. Paris , 1807 , t. 1 , p. 129 , 130 et 131.

milles ; ils se mariaient à sept ans , et le mariage était prohibé entre les différentes classes ; les hommes portaient des pendants d'oreilles , des souliers bigarrés ; des voiles leur couvraient la tête et les épaules ; les personnes de distinction avaient le privilège de faire porter des parasols sur leurs têtes ; ils avaient des manufactures d'étoffes de coton d'une blancheur extraordinaire ; des maisons de bois étaient placées sur les bords des grandes rivières , mobiles à volonté , et susceptibles d'être enlevées lorsque la rivière changeait de cours ; les dévots s'asséyaient à l'ombre du *burr* ou *bannian*. Ces citations , auxquelles on pourrait encore ajouter la description de la chasse aux éléphants , qui se faisait du tems d'Arrien comme elle se fait encore aujourd'hui , suffisent pour expliquer le phénomène moral qui change chez l'Indou en caractère de vétusté tout ce qui ailleurs indiquerait l'enfance d'un peuple naissant à la vie sociale (1).

On pourrait m'objecter que ces détails ne doivent pas être rapportés au siècle d'Alexandre dont Arrien a donné l'histoire , mais au tems

(1) Essai sur l'Indoustan , par M. Legoux de Fleur. Paris , 1807 , t. 1 , p. 131.

auquel Arrien lui-même a vécu, et qui est très-postérieur au conquérant macédonien, puisque ce fut seulement l'an 134 de l'ère chrétienne qu'Arrien fut nommé préfet de Cappadoce par l'empereur Adrien (1), et qu'il a pu acquérir dans ce gouvernement des connaissances plus particulières sur les Indiens de son tems sans être obligé de les puiser chez les historiens contemporains d'Alexandre. Mais Hérodote et Ctésias, tous deux plus anciens que ce héros, ont parlé aussi des Indiens, et l'on peut puiser dans leurs récits des rapports très-frappans entre les anciens et les nouveaux habitans de l'Inde.

Hérodote dit formellement (2) que les Indiens sont de tous les peuples que nous connaissons le plus nombreux, et Ctésias va plus loin ; car il prétend que la population de l'Inde est, à peu de chose près, plus considérable que celle du reste de la terre (3). Cette dernière assertion paraît très-exagérée. Cepen-

(1) *Theophili Christophori Harles introductio in historiam linguæ græcæ. Altenburgi, 1778, p. 367.*

(2) Livre 3, §. 94, p. 81 du t. 3 de la traduction française. Paris, 1802.

(3) §. 1 de l'Extrait que Photius a donné de Ctésias, p. 331 de la traduction d'Hérodote, t. 6. Paris, 1802.

dant, si l'on fait attention que l'Inde a l'avantage d'avoir une contrée à l'abri des inondations diluviennes ou plutôt des hautes marées, ainsi que je l'ai remarqué (*art.* 352), on comprendra qu'il a pu réellement exister un tems auquel la population de cette contrée ait égalé celle du reste de la terre alors submergée, surtout si l'on peut ajouter foi à ce qu'ajoute Ctésias, que les Indiens vivent cent vingt, cent trente, cent cinquante ans, et que ceux qui poussent le plus loin leur carrière, vivent deux cens ans (1). Cette longévité est encore observée aujourd'hui (*art.* 136), quoique dans une proportion moins forte.

Ctésias fait aussi mention d'un territoire sacré qui est dans un lieu inhabité (2). Nonnose (3), dit dans la relation de son ambassade qui eut lieu sous l'empereur Justinien, « que la plupart » des Sarrasins qui habitent le Phénicon et au-
 » delà du Phénicon et des monts Taurènes,
 » regardent comme sacré un certain lieu qui
 » est consacré à un dieu. Ils s'y assemblent deux

(1) §. 1 de l'extrait que Photius a donné de Ctésias, p. 338, §. 19 de l'extrait de Ctésias.

(2) Id., p. 334. §. 8 de l'extrait de Ctésias.

(3) *Photii Bibliotheca*, codex 3, p. 6. *Rhotomagi*, 1653,

» fois par an. L'une de ces assemblées dure un
 » mois entier et finit presque au milieu du
 » printemps quand le soleil entre dans le signe
 » du taureau. L'autre assemblée dure deux
 » mois ; elle se tient après le solstice d'été. Pen-
 » dant le tems de ces assemblées , il y a une
 » très-grande paix entre ceux qui viennent à la
 » fête et les habitans de ces lieux. On dit aussi
 » que pendant le même tems les bêtes féroces
 » ne font aucun mal aux hommes , et qu'elles
 » ne s'attaquent pas même entr'elles ». Photius
 observe que Nonnose a rapporté dans sa rela-
 tion beaucoup de fables. Ce dernier trait con-
 firme le jugement qu'en porte ce savant pa-
 triarche (1). Il n'en est pas moins vrai que ce
 territoire sacré de Ctésias , ces temples auxquels
 on se rend en certains tems de l'année , selon
 Nonnose , ressemblent beaucoup aux pagodes
 indiennes.

Indépendamment des deux temples dont j'ai
 donné une description détaillée (*art.* 356 et
 357), il en existe encore trois autres dans la
 partie méridionale , qui ont été exécutés en des
 siècles très-éloignés du nôtre , mais cependant

(1) Histoire d'Hérodote , traduite du grec. Paris ,
 1802 , t. 6 , p. 357. Note du traducteur.

ART. 358. *Antiquité des Indiens.* 71

plus modernes comparativement à ceux de Jagrenat et de Chalambrom ; je veux parler des pagodes de Rams, de Tirpati et d'Elérao ; mais M. Legoux de Flaix décrit seulement ceux dont il a pu donner les dessins, et se contente d'indiquer ceux de ces antiques monumens qui seuls méritent de fixer l'attention des voyageurs ; car de tous ceux qui existaient dans la partie supérieure, on n'en voit plus que les vestiges, les Mogols les ayant tous détruits, excepté celui de Zounalamouki qui est resté intact. Les autres, tant de la presqu'île que de l'empire Mogol, sont de construction moderne, tous petits et contrastans d'une manière frappante avec les magnifiques édifices que je viens de nommer (1).

Au reste les Egiptiens que l'on a déjà vu (*art.* 356) lutter avec avantage contre les Indiens par la hauteur de leurs pyramides, le disputent aussi à ces peuples par l'antiquité des mêmes institutions. En effet, Hérodote nous apprend que « les Egiptiens étaient partagés en » sept classes ; les prêtres, les gens de guerre, » les bouviers, les porchers, les marchands,

(1) Essai sur l'Indoustan, par M. Legoux de Flaix, Paris, 1807, t. 1, p. 131 et 132.

» les interprètes, les pilotes ou gens de mer ;
 » ils tirent leur nom de leurs professions : ceux
 » qui suivent le métier des armes s'appellent
 » calasiries ou hermotubies. Voici les nomes ou
 » provinces qu'ils habitent ; car toute l'Égypte
 » est divisée en nomes (1).

» Les nomes des hermotubies sont Bousiris ,
 » Saïs , Khemmis , Paprémis , l'île Prosôpitis ,
 » et la moitié de Nathô. Ces nomes fournis-
 » sent au plus cent soixante mille hermotubies ;
 » ils sont tous consacrés à la profession des
 » armes , et pas un n'exerce d'art mécani-
 » que (2).

» Les calasiries occupent les nomes de Thè-
 » bes , de Boubastis , d'Aphthis , de Tanis , de
 » Mendès , de Sébennis , d'Athribis , de Phar-
 » baitis , de Thmouis , d'Onouphis , d'Anutis ,
 » de Muecphoris , île située vis-à-vis de Bou-
 » bastis. Ces nomes fournissent, lorsqu'ils sont
 » le plus peuplés , deux cent cinquante mille
 » hommes. Il ne leur est pas permis non plus
 » d'exercer d'autre métier que celui de la guerre ;
 » le fils y succède à son père (3).

(1) Histoire d'Hérodote , traduite du grec. Paris ,
 1802 , t. 2 , p. 137 et 138 , l. 2 , §. 164.

(2) Id. , p. 138 , §. 165.

(3) Id. , §. 166. Dans les noms propres j'écris ou
 » Je

» Je ne saurais affirmer si les Grecs tiennent
 » cette coutume des Egiptiens , parce que je la
 » trouve établie parmi les Thraces , les Sci-
 » thes , les Perses , les Lidiens , en un mot ,
 » parce que , chez la plupart des barbares ,
 » ceux qui apprennent les arts mécaniques , et
 » même leurs enfans , sont regardés comme
 » les derniers des citoyens , au lieu qu'on es-
 » time comme les plus nobles ceux qui n'exer-
 » cent aucun art mécanique , et principalement
 » ceux qui se sont consacrés à la profession
 » des armes. Tous les Grecs ont été élevés
 » dans ces principes , et particulièrement les
 » Lacédémoniens : j'en excepte toutefois les
 » Corinthiens , qui font beaucoup de cas des
 » artistes (1).

» Chez les Egiptiens , les gens de guerre
 » jouissent seuls , à l'exception des prêtres , de
 » certaines marques de distinction. On donnait
 » à chacun douze aroures exemtes de toute

pour *z* , et non *u* ; *u* pour *v* et non *y*. J'avertis que selon
 cette orthographe , il faudrait écrire *Aiguptiens* , *Skuthes* ,
 et *Ludiens*. Je me suis conformé à l'usage pour ces
 noms.

(1) Histoire d'Hérodote , traduite du grec. Paris , 1802 ,
 t. 2 , p. 138 et 139 , §. 167.

» charge et redevance. L'aroure est une pièce
 » de terre qui contient cent coudées d'Egipte,
 » en tous sens, et la coudée d'Egipte est égale
 » à celle de Samos. Cette portion de terre leur
 » était à tous particulièrement affectée; mais
 » ils jouissaient tour à tour d'autres avantages.
 » Tous les ans mille calasiries et mille hermo-
 » tubies allaient servir de gardes au roi : pen-
 » dant leur service, outre les douze aroures qu'ils
 » avaient, on leur donnait par jour à chacun cinq
 » mines » (4 livres, 4 onces, 4 gros, 44 grains)
 « de pain, deux mines » (une livre, 11 onces,
 3 gros, 32 grains) « de bœuf, et quatre arus-
 » tères de vin (1) ». L'arustère est la même
 chose que le coïle, c'est-à-dire, la moitié d'un
 de nos septiers (2).

Selon Diodore de Sicile, qui ne parle pro-
 bablement que des trois divisions principales,
 les Egiptiens étaient partagés en trois classes (3):
 celle des gens de qualité qui parvenaient aux
 honneurs et occupaient, de même que les pré-

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802,
 t. 2, p. 139 et 140, §. 168. Le traducteur, M. Larcher,
 a fait les évaluations.

(2) Id., p. 525 et 526. Note de M. Larcher.

(3) Diodore de Sicile, livre 1, §. 28.

tres, des places distinguées; celle des gens de guerre qui cultivaient aussi la terre; enfin celle des ouvriers qui exerçaient les emplois les plus vils. La première classe comprenait encore les prêtres; ou, pour mieux dire, les places de distinction étaient réservées aux prêtres. La dernière classe (1), qui devait être très-nombreuse, se subdivisait encore (2).

Strabon (3) est d'accord avec Diodore de Sicile et compte de même trois classes chez les Égyptiens; mais il nomme ces classes, les prêtres, les gens de guerre et les cultivateurs; il comprend dans cette dernière classe les artisans. Platon, dans son *Timée*, les divise en six classes, les prêtres, les artisans, les bergers, les chasseurs, les laboureurs et les gens de guerre. Il peut très-bien se faire qu'il n'y ait eu chez ce peuple que trois classes principales, dont la dernière se subdivisait et renfermait les bergers, les laboureurs, les artisans, etc., et que ce soit la cause des différences que l'on remarque entre Hérodote et Platon (4).

(1) Diodore de Sicile, liv. 1, §. 74.

(2) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802, t. 2, p. 472. Note du traducteur.

(3) Liv. 17.

(4) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802, t. 2, p. 522. Note du traducteur.

Les Indiens sont divisés en quatre classes principales, dont chacune admet différentes subdivisions; les brames, les gens de guerre, les laboureurs et les artisans. L'origine de cette division se perd dans la nuit des tems. Les Indiens qui sont si anciens eux-mêmes, tenaient-ils cet usage des Egéptiens, ou ceux-ci des Indiens? c'est ce qu'il est difficile de décider. Peut-être ces deux peuples l'avaient-ils imaginé sans se rien communiquer; cependant ils ont entre eux tant de rapports dans leurs coutumes religieuses et civiles, que j'ai de la peine à me persuader que l'un de ces deux pays, l'Égypte et l'Inde, n'ait point envoyé des colonies dans l'autre. Ce qui a fait pencher pour l'Égypte, c'est que l'on ne connaît aucune tradition qui fasse mention que les Indiens aient jamais conquis l'Égypte, et qu'avant l'expédition de Sésostris, on sait que Bacchus avait fait la conquête des Indes. Les détails de cette conquête sont fabuleux; mais l'événement en lui-même n'en paraît pas moins vrai (1). Ce raisonnement des partisans de l'antiquité des Egéptiens est-il bien concluant? l'empire ro-

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec, Paris, 1802, t. 2, p. 522 et 523.

main n'a-t-il pas été conquis par des nations barbares ? Les Turcs, qui ont renversé l'empire grec, les Tartares, qui se sont assis sur le trône de la Chine, n'ont-ils pas été civilisés par le peuple qu'ils avaient conquis ? La religion et les mœurs des Indiens n'ont-ils pas en quelque sorte un caractère indigène qui les distingue ?

Quoi qu'il en soit, on a observé avec raison que les enfans suivant toujours la profession de leurs pères, ils s'y adonnaient sans talent, sans génie. Aussi l'industrie n'avait-elle fait aucun progrès chez ces peuples ; s'ils inventèrent différens arts, on peut assurer qu'ils n'en portèrent aucun à un certain degré de perfection (1). Avec des peuples d'ouvriers, ils construisirent des masses prodigieuses d'une régularité et d'une hardiesse dont nous avons à peine l'idée ; mais ils n'atteignirent pas, du moins nous le présumons ainsi, peut-être avec un peu d'orgueil, ce fini, cette délicatesse que nous mettons dans la peinture et l'architecture moderne.

Il paraît démontré que, surtout dans l'art de la guerre, les Indiens n'ont jamais fait de

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802, t. 2, p. 523.

grands progrès. Ce peuple doux et spéculatif a toujours eu le bon sens de mépriser les conquêtes. Oserons-nous l'en blâmer? Il a eu le malheur d'être assujéti; mais je doute qu'il ait été subjugué. Les Perses qui, du tems d'Hérodote, avaient succédé à la puissance des Egyptiens, et conséquemment aux conquêtes de Sésostris et de Bacchus, n'avaient pas soumis tous les Indiens (1).

CHAPITRE SECOND.

De la grande inondation de la Chine, et du Yu-Kong.

Art. 359. Après avoir parlé des pagodes de l'Inde, je m'occuperais des pyramides d'Égypte, si l'histoire et les monumens de cet ancien pays ne m'avaient paru mériter au moins un volume entier dans ces Mémoires, où je n'ai dit que très-peu de chose de lui jusqu'à présent. Je vais donc examiner le célèbre Yu-

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1782, t. 3, p. 85. Hérodote, liv. 2, §. 101.

Kong, le plus ancien monument géographique des Chinois, et dont l'époque m'a paru tellement constatée, que j'ai cru pouvoir m'en servir pour fixer celle du déluge d'Ogigès mieux que je ne l'avais fait jusqu'à présent.

On voit encore près de la source du fleuve Jaune, c'est-à-dire, du Hoang-Ho, une apparence d'inscription gravée sur le rocher percé dans lequel Yu le fit entrer. Soit que le tems l'ait effacée, soit que le rocher, en croissant, en ait altéré les caractères, on ne peut plus la lire. La tradition universelle en fait honneur à Yu, et il paraît par l'histoire qu'on la lisait il y a deux mille ans. Les copies que l'on en avait tirées n'étaient point parvenues aux missionnaires en 1732; mais M. Hager s'en est procuré une qu'il a publiée tout récemment sous le titre de Monument de Yu. Le chapitre *Yu-Kong*, ou travaux de Yu, qui se trouve dans le *Chou-King*, est le plus beau morceau de toute l'antiquité en ce genre. On y reconnaît la Chine dans ce qu'il raconte du cours des rivières, de la position des montagnes, du degré de fertilité de chaque contrée, comme on reconnaît la France dans les Commentaires de César. Un livre très-ancien nous dit qu'Yu connaissait les propriétés du triangle rectangle, et s'en servit pour diri-

80 ART. 359. *Inondation de la Chine.*

ger les grands ouvrages qu'il exécuta, dont plusieurs subsistent depuis plus de quatre mille ans. S'il ne les connut pas, les grandes choses qu'il fit tiennent encore plus du prodige (1). Mais les progrès de l'astronomie à cette époque, chez les Chinois, ne permettent pas de douter que la géométrie y fut connue. L'histoire détaillée que je vais donner du déluge d'Yao et des travaux d'Yu achevera de nous en convaincre.

L'an 2297 avant l'ère chrétienne, la soixante et unième année du règne d'Yao, il y eut une inondation si grande et si générale dans tout l'empire, que les eaux du Hoang-Ho se mêlèrent avec celles du Ho-ai-Ho et du Kiang, et ruinèrent toutes les campagnes dont elles ne firent plus qu'une vaste mer. Elles paraissaient vouloir s'élever au-dessus des montagnes : les désordres qu'elles occasionnèrent dans l'empire et le triste état où elles réduisirent le peuple causèrent les plus vives inquiétudes à Yao. Il assembla à ce sujet tous les grands de sa cour, parmi lesquels il paraît que le principal était

(1) Mémoires concernant les Chinois, par les missionnaires de Pé-Kin. Paris, 1782, t. 8, p. 192 et 193. Mémoire du père Cibot.

le ssé-yo ou premier officier qui avait inspection sur tous les gouverneurs des provinces (1). *Ssé-yo*, en chinois, signifie les quatre principales montagnes situées aux quatre points cardinaux de la Chine, sur lesquelles les empereurs offraient des sacrifices quand ils faisaient la visite de l'Empire. Métaphoriquement, ce nom exprime toute la Chine. Le *Ssé-yo*, comme ayant inspection sur tous les gouverneurs, les présentait à l'empereur lorsqu'ils venaient lui rendre leurs hommages (2). Ce fut donc au ssé-yo que l'empereur Yao adressa la parole lorsqu'il parla ainsi aux grands de son empire :

« Les eaux des rivières, répandues de toutes
 » parts, causent une étrange désolation parmi
 » le peuple et semblent n'avoir plus de bornes ;
 » elles environnent les montagnes de tous côtés ,
 » et s'élèvent au-dessus des collines avec tant de
 » force, qu'on dirait qu'elles vont monter jus-
 » qu'au ciel ; le peuple est réduit à la dernière
 » misère ; les choses les plus nécessaires à la

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père de Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 54.

(2) Id. Note de l'éditeur.

82 ART. 359. *Inondation de la Chine.*

» vie lui manquent ; il se plaint, il gémit, il
» est au désespoir. Quoi donc, parmi vous,
» grands de mon Empire, qui devez vous re-
» garder comme pères du peuple avec moi,
» n'y aura-t-il personne qui ait assez d'habileté
» pour faire couler les eaux dans la mer ? Je
» le munirai de toute mon autorité, et il doit
» s'attendre à être libéralement récompensé.
» Consultez - vous sur cette affaire qui est
» de la dernière importance, et faites - m'en
» votre rapport (1) ».

Le ssé-yo, en conséquence de cet ordre, assembla sans différer tous les grands, et après avoir consulté ensemble, ils résolurent de proposer Pé-Koen : après quoi, rentrant chez l'empereur, et le ssé-yo portant la parole : « Suivant l'ordre de votre majesté », lui dit-il, « nous avons tenu conseil sur le choix de celui » qui était le plus capable de remédier aux » maux que cause l'inondation, et nous avons » jugé que Pé-Koen était très-propre à cet » emploi ». — « Pé-Koen », répondit Yao, « a de l'habileté, il est vrai ; mais plein de lui-

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, texte de la traduction, p. 54.

ART. 359. *Inondation de la Chine.* 83

» même et de ses talens , il ne veut suivre
» que ses propres vues , il fait peu de cas de
» mes ordres , et bien moins des conseils des
» autres. Comment un homme de ce caractère
» peut-il venir à bout d'une si grande et si
» importante entreprise (1) » ?

« Puisqu'il est le seul parmi nous qui puisse
» y réussir », reprit le ssé-yo, « votre majesté
» peut l'éprouver ; s'il en vient à bout , c'est tout
» ce que nous souhaitons de lui ». — « Eh
» bien » ! dit l'empereur , adressant la parole à
Pé-Koen lui-même, « allez , je le veux bien ,
» puisque tous les grands vous choisissent ; mais
» soyez attentif à ce que vous ferez ; mettez-y
» tous vos soins et toute votre industrie , et sou-
» venez-vous que vous êtes chargé de l'affaire
» la plus intéressante pour l'empire (2) ».

Pé-Koen , sans différer , mit la main à l'œu-
vre. Il employa neuf ans à ce grand ouvrage
sans beaucoup de succès ; ce n'est pas qu'il
manquât d'habileté ; les levées qu'il fit faire ,
dit Tching-Tsé , les nouveaux lits qu'il ouvrit

(1) Histoire générale de la Chine , traduite du Tong-
Kien-Kang-Mou , par le père Mailla. Paris , 1777 , t. 1 ,
p. 54 et 55.

(2) Id. , p. 55.

aux rivières qui subsistent encore de nos jours, font assez voir de quoi il était capable; mais se confiant trop en ses propres lumières, il ne communiquait point ses desseins à l'empereur et ne demandait conseil à personne; d'ailleurs il foulaît extrêmement le peuple et maltraitait tous ceux dont il se servait : il ne put réussir, et se vit obligé, malgré lui, de l'avouer (1).

Les neuf ans écoulés depuis le commencement de ce grand ouvrage produisirent un changement remarquable dans l'administration de l'empire. L'an 2288 avant l'ère chrétienne, la soixante et dixième année du règne de Yao, ce prince résolut de se choisir un successeur; il assembla les grands, et adressant la parole au ssé-yo : « Me voici », dit-il, « dans la soixante » et dixième année de mon règne; je sens » que je m'affaiblis et que je suis peu en état de » soutenir le poids du gouvernement; si vous » pouvez vous en charger, je vous cède volontiers le trône ». — « Je n'ai garde », répondit le ssé-yo, « de me charger d'un tel fardeau ; j'ai trop peu de vertus et une trop » haute idée du trône, pour lui faire un pareil

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 55 et 56.

ART. 359. *Inondation de la Chine* 85

» tort ». — « Eh bien »! reprit Yao, « je vais
» vous ouvrir un champ plus vaste; ne vous
» mettez point en peine du rang ni de la qua-
» lité, des richesses ni de la pauvreté, n'ayez
» égard qu'à la vertu et aux talens (1) ».

Tous alors répondirent d'une voix unanime :
« Il y a un certain homme, âgé de vingt-huit
» à trente ans, mais pauvre et sans emploi,
» qui s'appelle Chun. Tout le monde en parle
» de la manière la plus avantageuse. » — « J'en
» ai ouï dire beaucoup de bien », dit l'empereur;
« mais je ne connois pas ses talens ». — « Il est
» fils de Kou-Seou », répondit le ssé-yo,
« homme sans esprit et sans talens, qui a
» épousé en secondes noces une femme d'un
» caractère emporté, dont il a eu un fils appelé
» Siang, le jeune homme le plus orgueilleux
» qui existe. Chun cependant a pour eux toutes
» sortes de déférences et d'attentions, et les
» empêche, par sa sagesse, d'en venir aux der-
» nières excès (2) ».

Chun, selon Meng-Tsé, vint au monde à Tchu-Fong (3); il est appelé Yu-Chun dans le

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 56.

(2) Id., p. 56 et 57.

(3) Id., p. 57.

86 ART. 359. *Inondation de la Chine.*

Chou-King, et Meng-Tsé dit qu'il naquit parmi les barbares de l'Orient, dans le lieu nommé Yao-Hiou, dépendant du pays de Tchu-Fong, Les historiens le nomment encore Yeou-Yu-Chun; c'est en chinois, *Chun*, possesseur ou maître du pays de Yu. Ils prétendent que les deux filles de Yao, qu'il épousa, lui apportèrent en dot la terre de Yu. D'autres croient qu'il en avait hérité de ses ancêtres. Ssé-Tchao dit dans le commentaire de *Tço-Kieou-Min*, que les ancêtres de Chun possédaient le petit état de Yu, à titre de princes tributaires de l'empire. Ssé-Ma-Tsien le dit descendant de l'empereur Hoang-Ti à la huitième génération (1).

En effet, Kou-Seou, père de Chun, descendait en droite ligne de Hoang-Ti par Tchuen-Hio. Comme ses ancêtres, depuis Tchuen-Hio, n'avaient point été mis dans les emplois, faute de talens nécessaires, son père Kou-Seou, qui n'en avait aucun, était réduit à une vie obscure et assez médiocre, parce qu'il manquait de fortune. Kou-Seou était fils de Kiao-Nieou; Kiao-

(1) Histoire générale de la Chine, traduite de Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 56. Note de l'éditeur.

Nieou de Kiu-Ouang; Kiu-Ouang de King-Kang; et celui-ci de Kiong-Tchin, fils de l'empereur Tchuen-Hio (1). On sait que cet empereur était petit-fils de l'empereur Hoang-Ti (2).

Chun était assez bien fait de corps, haut de six piés, le visage doux, mais un peu basané, large et de la forme de celui que les Chinois donnent au dragon, la bouche grande, les yeux à double prunelle et le port majestueux. Dans son jeune âge, il s'appliqua au labourage et prit plaisir à la pêche; toujours d'une soumission et d'une obéissance parfaites à l'égard de ses parens, on augura dès-lors qu'il se distinguerait un jour (3).

Etant encore fort jeune, il perdit sa mère: son père se remaria, et eut de ce second mariage un fils qu'il appela Siang. Ce fils, bien différent de son aîné, sans talens ni bonnes qualités, était d'un orgueil et d'une vanité insupportables; il accabla de mépris son aîné. Comme Kou-Seou aimait passionnément sa

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 57. Texte de la traduction.

(2) Id., p. 31.

(3) Id., p. 57.

88 ART. 359. *Inondation de la Chine.*

seconde femme, il eut pour son jeune fils toute la tendresse d'un père aveugle, tandis qu'il ne marqua que de l'aversion pour Chun, dont la sage conduite était un reproche continuel de celle du père, de la mère et du fils (1). Le nom de la belle-mère de Chun était Vou-Teng (2).

Chun, quoique haï, ne diminua rien de son assiduité et servit ses parens. Jamais il ne se plaignit des injures et des mauvais traitemens qu'il recevait d'eux : il fut toujours également obéissant à son père, plein de respect pour sa belle-mère, de bonté et de condescendance pour son frère, et ne leur témoigna pas le moindre mécontentement. Il vécut ainsi plusieurs années toujours le même, sans que sa vertu ni sa patience touchassent le cœur de ses parens ; au contraire, ses bonnes qualités parurent fournir un nouvel aliment à leur haine, qu'ils poussèrent jusqu'au point de vouloir lui ôter la vie (3).

Chun s'en aperçut, et sans se plaindre de

(1) Histoire générale de la Chine, traduite de Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 57 et 58.

(2) Id., p. 58. Note de l'éditeur.

(3) Id., Texte de la traduction.

ART. 359. *Inondation de la Chine.* 89

ce comble de barbarie, il se retira secrètement sur la montagne Li-Chan, où il s'appliqua à labourer la terre. Il n'avait alors que vingt ans. La réputation qu'il s'y fit et qui attirait à Li-Chan une infinité de personnes, l'obligea d'en sortir, de changer de profession et d'aller près du lac de Lei-Hia dans la province de Chantong, où il exerça le métier de pêcheur; mais comme sa vertu et son mérite l'accompagnèrent dans cette nouvelle retraite, il ne tarda pas à y être aussi connu qu'à la montagne Li-Chan, ce qui l'obligea de prendre une seconde fois la fuite et d'aller se cacher parmi ceux qui travaillaient aux fourneaux de Ho-Pin, où l'éclat de sa vertu et de sa sagesse le firent bientôt remarquer (1).

L'empereur, à qui le ssé-yo raconta une partie de ces choses, et qui avait souvent entendu parler de Chun, lui répondit : « Il faut que je » l'éprouve; mon intention est de lui faire épouser » mes deux filles, auxquelles j'ordonnerai de l'ob- » server de près et de lui être entièrement sou- » mises : s'il est vrai qu'il ait tant de respect

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 58. Texte de la traduction.

» pour son père et pour sa mère, et tant de
 » complaisance pour son frère, il sera facile
 » de juger, par la conduite qu'il tiendra en-
 » vers mes filles, si sa vertu est telle qu'on le
 » publie : de plus je le mettrai dans les affaires
 » et je verrai comment il s'y comportera : ainsi
 » faites-le venir (1) ».

Les grands l'envoyèrent aussitôt chercher et le présentèrent à l'empereur, qui le reçut en père ; il lui donna neuf de ses gens pour le servir, et ses deux filles en mariage ; les grands, de leur côté, prirent le soin de lui fournir abondamment toutes les choses nécessaires à la vie (2). L'une des deux filles de l'empereur se nommait Ngo-Hoang et l'autre Niu-Yng (3).

Quelques tems après, l'empereur voulut éprouver les talens de Chun dans l'administration des affaires. Il lui donna une inspection générale sur les ouvrages publics, et lui confia le soin de faire observer parmi le peuple les cinq devoirs de la vie civile (4). Les Chinois appel-

(1) Histoire générale de la Chine, traduite de Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 58 et 59.

(2) Id., p. 59.

(3) Id., note de l'éditeur.

(4) Id., texte de la traduction.

lent ces cinq devoirs, *ou-tien*, les cinq enseignemens immuables; et tout simplement *ou-lun*, les cinq devoirs : ce sont les devoirs du père et des enfans, du roi et du sujet, des époux, des vieillards et des jeunes gens, et enfin des amis entr'eux (1). Ne nous étonnons pas de la prospérité et de la stabilité d'un empire où le chef de la nation fait sa principale occupation d'y maintenir les bonnes mœurs.

Chun ne reçut ces honneurs et ces emplois qu'en tremblant; et quand il fallut s'en acquitter, son peu d'expérience le rendit si attentif sur lui-même, et si circonspect, qu'il gagna d'abord tous les cœurs et obtint du peuple tout ce qu'il voulut. Bientôt on vit renaître le respect et l'obéissance dans les enfans à l'égard de leurs pères, la soumission et le zèle dans les peuples pour leur prince, la déférence dans les cadets pour leurs aînés, la bonté dans les aînés pour leurs frères, l'amour mutuel entre le mari et la femme, et une sincère amitié entre les amis. Yao, ravi d'un succès si heureux, n'hésita pas à le faire son premier ministre

(1) Histoire générale de la Chine, traduite de Tang-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 59. Note de l'éditeur.

92 ART. 359. *Inondation de la Chine.*

et à le charger du gouvernement de tout l'empire (1).

C'est ici que vont commencer avec les travaux de Chun, ceux de cet Yu que j'ai déjà nommé et auquel il est tems de revenir. Je ne me suis permis les détails que l'on vient de lire, que parce qu'ils font partie de mon sujet, puisque les faits dont j'y parle sont renfermés dans l'intervalle du tems qui m'occupe dans cet ouvrage.

Travaux de Yu.

Art. 360. Il y avait déjà onze ans que l'inondation avait eu lieu, et deux que Pé-Koen avait reconnu son impuissance pour réparer les maux qui en était la suite. On entrait dans l'année 2286 avant l'ère chrétienne, et les peuples souffraient encore infiniment des dégâts que l'inondation avait causés. Yao était ravi de joie d'avoir trouvé dans Chun un homme tel qu'il le souhaitait ; mais d'un autre côté il avait le cœur percé de douleur de voir ses sujets dans la misère. Pé-Koen ne pouvait venir

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 59 et 60. Texte de la traduction.

à bout de faire écouler les eaux dans la mer; les herbes et les broussailles occupaient tout le terrain dont on eût pu profiter; les peuples avaient presque oublié la manière de cultiver la terre; on manquait des semences nécessaires; les animaux sauvages et les oiseaux ruinaient la campagne et rendaient la culture inutile. Dans cette désolation, Yao s'adressa à Chun, et lui ordonna d'examiner par quels moyens on pourrait remédier à tant de maux (1).

Chun alla lui-même faire la visite des montagnes, et mena avec lui Yu, fils de Pé-Koen, dans lequel il avait remarqué beaucoup de talents; dans cette tournée, Yu se fit encore mieux connaître, ce qui engagea Chun, à son retour, à lui donner la place de Pé-Koen, son père. Il lui ordonna de travailler incessamment à conduire les eaux dans la mer, et à rendre les rivières navigables (2).

Yu descendait de Hoang-Ti par Tchuen-Yo comme Chun; il vint au monde la cinquante-quatrième année du règne de Yao, à la sixième

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 60.

(2) Id., *ibidem*.

lune (l'an 2304 avant l'ère chrétienne); il n'avait conséquemment alors que dix-huit ans. Pé-Koen, son père, était un des plus considérables officiers de la cour de Yao, non-seulement par sa naissance, mais encore par ses belles qualités qui lui auraient procuré une gloire immortelle, s'il avait su s'en servir pour le bien et l'avantage de l'état. Ses grands talens le firent juger capable de réparer les ravages que l'inondation avait causés; mais il y avait travaillé neuf ans entiers sans succès (1), et depuis deux ans l'entreprise était abandonnée.

Yu, son fils, né avec un excellent esprit, un naturel doux et modeste et des inclinations qui ne respiraient que la vertu, fit construire sans délai les barques et les machines qu'il jugea nécessaires pour une telle expédition; après quoi, la sonde et le niveau à la main, il parcourut tout l'empire, et fut sur plusieurs montagnes pour examiner la différente situation des terrains, et tracer le cours qu'il devait faire prendre aux rivières pour les faire écouler dans la mer; après avoir fait couper quantité de

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 60 et 61.

bois, il revint sur ses pas et commença son grand ouvrage par la province de Ki-Ttcheou (1).

L'empereur Yao y tenait sa cour. Cette province était bornée à l'est, à l'ouest et au sud par le fleuve Hoang-Ho, et au nord par les montagnes Ta-Hang. Les eaux du Hoang-Ho s'étaient tellement accrues, qu'elles empêchaient le cours de celles de la rivière Fen-Choui qui se répandaient dans le plat pays, et en faisaient comme une mer. Pour faire prendre un libre cours à ces eaux, Yu fit sauter une partie de la montagne Long-Men, élargit le passage de ce fleuve entre les montagnes de Hou-Keou; par ce moyen, il retint les eaux du Hoang-Ho dans leur lit, et facilita le cours de celles de la rivière Fen-Choui (2).

Il fallut faire ensuite un lit aux eaux de cette rivière; Yu commença par chercher ses sources qu'il trouva aux montagnes Léang-Chan, Ki-Chan, Tai-Yo-Chan, et à une autre montagne située au nord de Tai-Yuen. Yu fit couler les eaux de cette dernière à Tai-Yuen, et de là,

(1) Histoire générale de la Chine; traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla, Paris, 1777, t. 1, p. 61.

(2) Id., *ibidem*.

traçant son lit au sud-ouest, il y conduisit les eaux de Léang-Chan; au sud, celles de Ki-chan et de Tai-Yo-Chan, d'où, continuant à leur creuser un lit assez spacieux, il en dirigea le cours vers le sud-ouest, à Long-Men, où elles se déchargèrent dans le Hoang-Ho (1).

La montagne Léang-Chan est à l'ouest de Tai-Yuen; Ki-Chan au sud-est; et Tai-Yo-Chan au sud. Lorsque la partie septentrionale de la province de Ki-Tcheou fut délivrée de l'inondation, Yu passa dans la partie méridionale, qui était encore fort incommodée par les eaux du Hoang-Ho, et des rivières Heng, Tchang et Yeu-Choui. Pour y remédier, Yu conduisit au sud le Hoang-Ho jusqu'à Ley-Cheou, où, rencontrant Tai-Hoa-Chan, il coule au nord-est jusqu'aux montagnes Ti-Tchou-Chan, d'où prenant son cours vers l'est, il passe au nord de Tong-Tsin et va jusqu'au bas pays de Tan-Hoai, où Yu fit élargir et creuser son lit: ces eaux prenant ensuite la route du nord-est, coulaient au pays de Ta-Lou, où elles se répan-

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tang-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 61 et 62. On peut y consulter la carte de l'ancienne Chine.

daient d'une manière terrible, parce que le terrain en est extrêmement bas : Yu fit ouvrir neuf canaux qu'il appela *Kieou-Ho*, ou les neuf rivières, qu'il réunit ensuite dans un seul lit avant d'arriver à la mer, dans l'endroit où la marée se faisait le plus sentir, et à qui il donna, par cette raison, le nom de *Ni-Ho*, ou rivière qui reflue. Alors les eaux de Hoang-Ho se déchargèrent aisément dans la mer et n'incommodèrent plus ces contrées (1).

La rivière Heng-Tchang a ses sources aux montagnes Ti-Tchou-Chan, et à celle de Si-Tsing-Chan. Depuis sa source de Ti-Tchou-Chan, jusqu'à l'endroit où elle se joint aux eaux qui viennent de Si-Tsing-Chan, elle porte le nom de *To-Tchang*, ou *Tcho-Tchang*, c'est-à-dire de Tchang trouble; et celles-là qui se joignent avec elle, celui de *Tsing-Tchang*, ou de Tchang limpide. Yu en conduisit les eaux dans le Hoang-Ho, aussi bien que celles de la rivière Yen-Choui, dont la source est à Ouang-Ou-Chan; ces dernières s'étaient tellement répandues dans le bas pays de Tan-Hoai,

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 62 et 63.

qu'elle n'avait plus de lit : Yu leur en ouvrit un jusqu'au Hoang-Ho ; et par là la province de Ki-Tcheou ne fut plus incommodée par l'inondation (1).

La province de Yen-Tcheou est à l'est du Hoang-Ho, au nord du fleuve Tsi-Ho, et à l'ouest de la mer. Quand Yu eut conduit les eaux du Hoang-Ho à la mer, il donna ses soins à y conduire celles du Tsi-Ho. Ce fleuve n'était proprement formé que des eaux de la rivière Yen-Choui, qui a sa source à la montagne Ouang-Ou-Chan, lesquelles après être entrées d'un côté dans le Hoang-Ho, en ressortaient de l'autre et se jetaient dans le lac Ley-Hia. Alors ses eaux étaient si abondantes que, se répandant de toutes parts, les lacs Ley-Hia, Ta-Yé et tout le pays n'en faisaient plus qu'un. Yu fit creuser et donna plus d'étendue aux lacs Ley-Hia et Ta-Yé, divisa en deux bras les eaux qui en sortaient, et appela l'un *Tsio-Choui*, et l'autre *Tsi-Ho* ; il conduisit le premier dans Yong-Choui qu'il avait fait sortir du Hoang-

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 63.

Ho, et fit couler l'eau au nord-est jusqu'à la mer (1).

Yu marcha ensuite vers le nord pour examiner les eaux; il y trouva quatre petites rivières dont il fit couler les eaux à la mer; savoir les rivières Ho-To-Ho, Ouei-Choui, Heng-Choui et Y-Choui. Le Ho-To-Ho avait sa source aux montagnes Ta-Hang-Chan; l'Ouei-Choui et le Heng-Choui à la montagne Heng-Chan; et l'Y-Choui à une montagne qui est au nord-est de Heng-Chan, dont on ne dit pas le nom. Yu fit couler les eaux de l'Ouei-Chouf dans celles de Ho-To-Ho, celles-ci dans l'Heng-Choui et l'Y-Choui, et de là dans la mer; il tranquillisa par ce moyen la province de Yen-Tcheou (2).

La province de Tsing-Cheou avait la montagne Tai-Chan à l'ouest, et la mer au nord, à l'est et au sud; cette province n'avait senti l'inondation que par les eaux des rivières Ouei-Choui et Ssé-Choui; l'Ouei-Choui tirait ses eaux de la montagne Lang-Yé-Chan. Yu leur

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 63 et 64.

(2) Id., p. 64.

ouvrit un lit qui les dirigea vers la mer. La rivière Ssé-Choui venait de la montagne Yuen-Chan : Yu la fit entrer dans le Tsi-Ho. Pour ce qui est du To-Ho, qui était un petit bras du Hoang-Ho, Yu le conduisit à la mer (1).

Je suspendrai un instant ici le fil de ce récit un peu aride pour nous, en observant que ce que je viens de dire confirme ce que j'ai avancé (*art.* 196) sur la direction générale des eaux de la mer ; car c'est surtout dans les grandes marées comme celle qui produisit le déluge d'Yao, qu'il faut l'observer. Or j'ai affirmé, d'après l'Yu-Kong, que la province de Tsing-Cheou, qui avait la mer au nord, à l'est et au sud, avait peu souffert de l'inondation. C'est donc du côté de l'ouest que les flots de la mer se sont élevés ; c'est là qu'ils ont rongé et dénaturé les côtes. Ce fait est extrêmement remarquable. Je reprends à présent l'Yu-Kong sans rien omettre, la nécessité de constater tous ces faits étant de la première importance pour mon ouvrage. On continuera d'y observer que les plus fâcheux résultats de l'inondation viennent de l'ouest.

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tang-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 64.

La province de Siu-Tcheou avait pour limites la montagne Tai-Chan au nord, la mer à l'orient, et le fleuve Hoai-Ho au midi. Ce fut aux limites de cette province que Yu craignant la trop grande abondance des eaux du Hoang-Ho, lui ouvrit un bras au bas pays de Tan-Hoai, et en forma la rivière Yong-Choui, qui, après avoir reçu la rivière Tsio-Choui, un bras du Tsi-Ho, prend le nom de To-Ho, et va se jeter dans la mer; comme il aurait été à craindre que, dans les grandes crues du Hoang-Ho, le pays ne fût inondé, Yu prépara trois grands réservoirs, *Ta-Yé, Ko-Tsé et Mong-Tchou*, où les eaux surabondantes, tant du Hoang-Ho que du Tsi-Ho, et du Yong-Tchoui, pouvaient se décharger. Cela fait, il conduisit la rivière Ouen-Choui depuis Pei-Ouei-Chan, sa source, jusqu'au Tsi-Ho à l'ouest de la montagne Tai-Chan; d'ou revenant du côté du sud, il rencontra la rivière Sé-Choui, dont la source est à la montagne Lang-Yé-Chan, et lui ouvrit un lit qu'il fit passer à l'est de la montagne Meng-Chan; de là, tournant à l'est, il trouva la rivière Yé-Choui, qu'il conduisit depuis la montagne Ngai-Chan, où était sa source, jusqu'à l'est de la montagne Yu-Chan; et continuant ensuite les canaux, tant de Yé-Choui que de Sé-Choui vers le sud-est et le sud-ouest, il les fit

rencontrer ensemble dans un même lit, qu'il conduisit dans le Hoai-Ho, et de là dans la mer (1).

La province de Yang-Tcheou a la rivière Hoai-Ho au nord, la mer à l'est, et s'étend à l'ouest au-delà du grand lac Pong-Li. Les eaux de ce lac qui se joignaient aux eaux du grand fleuve Kiang, inondaient tous les pays voisins et y causaient beaucoup de dommage; Yu, pour donner aux eaux du Kiang plus de liberté de s'écouler dans la mer, leur ouvrit trois grandes embouchures où elles se déchargeaient par trois grands canaux qu'il appela *Pé-Kiang*, *Lou-Kiang* et *Song-Kiang*. Afin de prévenir aussi les inconvéniens qui pourraient arriver dans la suite, il fit passer le Song-Kiang le plus près qu'il put du lac Tching-Tsé, dans lequel il pouvait aisément se décharger du superflu de ses eaux. Il observa la même chose pour le fleuve Hoai-Ho, en le faisant cotoyer de fort près le lac Hoai-Hai (2).

La province de Yu-Tcheou a pour bornes, au midi la montagne King-Chan, et au nord

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 64 et 65.

(2) Id., p. 65.

le Hoang-Ho. La source du Hoai-Ho est dans cette province, à la montagne Tong-Pé. L'inondation de cette province était causée par la trop grande abondance des eaux des rivières Y-Ho, Lo-Ho, Tchen-Choui, et Kien-Choui. Lo-Ho était celle des trois qui faisait le plus de ravage : Yu la resserra dans un lit capable d'en contenir les eaux depuis la montagne Tchong-Ling-Chan où était sa source, jusqu'au Hoang-Ho dans lequel il la fit entrer à l'est de Mong-Tsin ; il conduisit ensuite dans ce même lit la rivière Tchen-Choui, dont la source est à la montagne Tai-Hoa-Chan, celle de Kien-Choui qui a sa source à Pé-Ché-Chan, et enfin la rivière Y-Ho qui tire ses eaux de la montagne Hiong-Eulh-Chan (1).

Au sud de la province de Yu-Tcheou, est la province de King-Tcheou, dont les limites nord et sud s'étendent depuis la montagne King-Chan jusqu'au sud de la montagne Heng-Chan : il n'y a point de rivière dans cette province comparable au grand fleuve Kiang et à la rivière Han ; aussi leurs eaux débordées y

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kieu-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 66.

avaient-elles fait de terribles dégâts : la rivière de Han surtout en avait causé beaucoup dans les pays de Yun et de Mong, au nord-ouest de la montagne Ta-Pié-Chan, où le Han se jette dans le Kiang. Yu assura le cours de ces grandes eaux, après quoi il prit la route du sud et descendit jusqu'au lac appelé *Kieou-Kiang*, ou les neuf rivières, nom qui lui fut donné parce qu'il reçoit les eaux de neuf rivières; aussi ce lac était-il fort sujet à se déborder. Yu y mit le meilleur ordre qu'il put, soit en lui assignant des bornes, soit en donnant plus de facilité à ses eaux de s'écouler dans la mer avec celles du Kiang (1).

De la province de King - Tcheou, Yu passa dans celle de Léang-Tcheou; cette province est-ouest s'étendait depuis la montagne Tai-Hou-Chan jusqu'au fleuve Hé-Choui. C'est dans cette province que Yu découvrit les sources du Kiang et du Han : celles du Kiang à Min-Chan, et celles du Han à Pou-Tchong-Chan. Pour en faire écouler les eaux qui couvraient encore le plat pays, Yu fit ouvrir des canaux au

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 66.

Kiang et au Han; il appela du nom de *To-Kiang* ceux qui conduisaient les eaux au Kiang, et de *Tsien-Kiang* ceux qui les conduisaient au Han. A la partie occidentale de cette province, sont les montagnes Tsai-Chan et Mong-Chan, d'où sortait la rivière Mou-Choui, qui inondait souvent le pays de Ho-Y, pays bas et fort sujet à pareil accident. Yu en resserra les eaux dans un large canal et les conduisit au sud jusqu'au Kiang (1).

Yu remontant ensuite au nord, pénétra dans la province de Yong-Tcheou : cette province était terminée à l'est par le Hoang-Ho ; à l'ouest par le Hé-Choui ; au nord, par le Yo-Choui, dont les eaux prenaient leur cours vers le nord et allaient se perdre dans les sables de *Chamo* ou *Cobi*, comme les Tartares les appellent. Les eaux de cette rivière ne causaient aucun dommage ; mais la rivière Ouei-Choui, dont la source est à Nan-Kou-Chan, en causait beaucoup, soit par ses propres eaux, soit par les crues qu'elle recevait des rivières Noui-Choui, King-Ho, Jouï-Choui, Tsio-Choui, Tchi-Choui et Fong-Choui. Pour y remédier,

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 67.

Yu fit un large et profond canal à la rivière Ouei-Choui , depuis sa source jusqu'à la montagne Tai-Hoa-Chan , où il la conduisit dans le Hoang-Ho; ensuite il fit entrer le Noui-Choui dans le King-Ho, ainsi que le Joui-Choui à l'ouest de la montagne Ki-Chan, et fit couler toutes ces eaux dans l'Ouei-Choui. Cela fait, il vint à la montagne Teou-Chan, source de la rivière Tchi-Choui, qu'il fit entrer dans la rivière Tsio-Choui, à l'ouest de la montagne King-Chan, et ensuite dans l'Ouei-Choui, à l'est de la montagne Kao-Ling-Chan; de là passant au sud de la rivière Ouei-Choui, il alla à la montagne Tchong-Nan-Chan, source de la rivière Fong-Choui, dont il fit pareillement couler les eaux dans la rivière d'Ouei-Choui à l'ouest de l'embouchure du King-Ho. C'est dans cette province qu'est située la montagne Ouei-Ling-Chan, où est la source de la rivière Mien-Choui qui va dans la province Léang-Tcheou, décharger ses eaux dans le Han (1).

Il semble qu'après cela il ne restait plus rien à faire. Yu cependant revenant sur ses pas,

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 67 et 68.

voulut ne laisser en arrière aucun pays qui eût besoin de ses soins ; il alla donc visiter le pays de San - Oué et de San-Miao, lieux d'exil des criminels, et vit qu'au nord de la montagne Nan-Cou-Chan, où est la source de la rivière Ouei-Choui, le Hoang-Ho passait au milieu des montagnes Tsi-Ché-Chan, d'où, après avoir coulé quelque tems à l'est, il prenait son cours vers le nord-est, hors les limites de l'Empire. Il vit encore au sud de Nan - Cou - Chan, et à l'ouest de Min-Chan, les montagnes Si-King-Chan, d'où sortait une rivière appelée Hoan-Choui, dont il dirigea le cours par la province de Léang - Tcheou, jusqu'à Tsien - Kiang, un bras du Han ; après quoi il retourna dans la province de Ki-Tcheou, et commença à examiner les qualités différentes des terres et les fruits qu'elles portaient, afin de déterminer les tributs qu'on en percevrait (1).

Nouvelle répartition des impôts.

Art. 361. Nous voici parvenus à la seconde partie du Yu-Kong, de cet ancien livre si cu-

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 68.

108 ART. 361. *Répartition des impôts.*

rieux et si supérieur à ceux des nations qui plus de quarante siècles après se croient encore plus civilisées que la nation chinoise. On sait que rien n'est plus difficile qu'une exacte répartition des impôts. Il s'agissait de fixer à la fois la nature et la quantité des cotisations de chaque province.

Pour imposer ces redevances avec équité, il les divisa en trois classes et reconnut neuf degrés de fertilité, selon les divers territoires. Il commença donc par la province de Ki-Tcheou; il trouva que ses terres étaient blanchâtres, légères et friables, et il ne les jugea que de la cinquième classe; mais parce que la cour était dans cette province et qu'elle y avait quantité d'ouvriers et de marchands, en un mot, parce que cette province était l'abord de tout l'Empire, il détermina que son tribut serait de la première classe (1).

Yu achevait à peine de parcourir cette province pour en fixer les tributs, que des insulaires voisins vinrent offrir à l'empereur des habits de peaux rares, comme une marque de

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 68 et 69.

leur obéissance et de leur soumission ; ils s'étaient rendus à la cour en cotoyant par mer les montagnes de Kié-Ché-Chan, et en remontant le Hoang-Ho (1).

Le père Gaubil, qui a traduit le Chou - King entier, en écrivant le nom des montagnes dont je viens de parler, a lu *Kié-Ki* ; il se trompe ; on doit écrire *Kié-Ché*. Cette montagne, du tems de Yao, était située à l'embouchure du Hoang-Ho : elle est au midi de Young-Ping-Fou dans le territoire de Fou-Ning-Tcheou. Elle forme aujourd'hui une île distante du continent, d'environ cinquante *lis* ou cinq lieues, la mer ayant insensiblement occupé tout cet espace. Le père Gaubil assure, d'après l'histoire chinoise, que le Hoang-Ho passait, il n'y pas long-tems, du Ho-Nan dans le Pé-Tché-Li, et il renvoie à l'histoire de la dinastie des Yuen ou Mongous, publiée à Paris en 1739. On trouve en effet dans cette histoire, page 285, une note très-intéressante sur les changemens faits au Hoang-Ho (2). La voici :

« Par l'histoire de Vou-Ti, empereur des

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 69.

(2) *Id. Ibidem.* Note de l'éditeur.

110 ART. 361. *Répartition des impôts.*

» Han occidentaux, on voit que, du tems de ce
» prince (1), le Hoang-Ho passait près de Cai-
» Tcheou, du district de Taming-Fou dans le
» Pé-Tché-Li, et recevait la rivière Ouei dans le
» territoire de Tong-Tchang-Fou du Chan-Tong,
» et allait à la mer du Pé-Tché-Li entre la latitude
» de 38^d 30' et 39^d, longitude 1^d et quelques
» minutes occident. Après l'empereur Vou-Ti,
» on changea le cours du Hoang-Ho, tantôt à
» l'est vers le Pé-Tché-Li, tantôt vers le Chan-
» Tong. Du tems de l'empereur Chin-Tsong (2),
» il y avait deux branches du Hoang-Ho qui
» venaient du Ho-Nan; l'une allait au nord-est
» au Chan-Tong, l'autre au sud-est passait à Ssu-
» Tcheou du Kiang-Nan, et allait à la mer
» vers Hoai-Gnan. L'empereur Chin-Tsong
» ferma le canal du nord, et depuis ce tems-là
» jusqu'à l'année 1351, le Hoang-Ho avait à
» peu près le cours du tems de l'empereur Vou-
» Tsi des Han, que Kialou rétablit. Le Hoang-
» Ho a eu toujours, depuis Yu, fondateur de
» la dinastie des Hia, le cours qu'il a aujour-

(1) L'Histoire générale de la Chine écrit son nom Han-Ou-Ti. Il monta sur le trône l'an 140 avant l'ère chrétienne.

(2) Monté sur le trône l'an 1057 de l'ère chrétienne.

ART. 361. Répartition des impôts. 111

» d'hui jusque vers le nord de Cai-Fong-Fou ,
» capitale du Ho-Nan. Du tems de Yu il en-
» trait par là dans le pays de Ta-Ming-Fou ,
» dans celui de Ho-Kien-Fou , et allait à la mer
» dans le golfe de Tien-Tsin-Hoey dans le Pé-
» Tché-Li ; du tems des Han et des Thsin , le
» Hoang - Ho tenait dans le Chan - Tong et le
» Pé-Tché-Li une route un peu différente. Ensuite
» pendant plus de 560 ans , jusqu'à Chin-Tsong ,
» empereur des Song , le Hoang - Ho eut les
» deux branches dont j'ai parlé. Du tems de la
» dinastie passée, on fit encore quelques change-
» mens qu'il est inutile de rapporter (1) ».

On voit par l'histoire des Yuen , qu'en 1348 ,
Kia-Lou , natif de Cao-Ping dans le Chan-Si ,
qui savait quelque chose de la géométrie et du
nivellement , examina le cours du Hoang-Ho et
son ancien lit dans le Pé-Tché-Li ; il en dressa
une carte , et l'accompagna d'un écrit où il par-
lait des levées à faire le long de ce fleuve , et
prétendait qu'il fallait le faire passer , comme
autrefois , par le pays de Taming-Fou , et le
faire décharger dans la mer de Tien-Tsin-

(1) Histoire générale de la Chine , traduite du Tong-
Kien-Kang-Mou , par le père Mailla. Paris , 1777 , t. 1 ,
p. 69 , et 70. Note de l'éditeur.

112 ART. 361. Répartition des impôts.

Hoey. En 1351, Tcheng-Tsun, président du tribunal des ouvrages publics, qui avait été avec des mathématiciens de Cai-Fong-Fou, examiner le terrain et le niveler, assura que l'ancien lit qu'on voulait recreuser, était impraticable, qu'on ferait trop de dépense et que le Chan-Tong serait ruiné. Mais l'avis de Kia-Lou prévalut ; il était appuyé du ministre To-To, et on lui donna la charge de président des ouvrages, qu'on ôta à Tcheng-Tsun (1).

Voilà une digression un peu longue sur le Hoang-Ho qui joue un si grand rôle dans l'histoire de la Chine et dans les Mémoires des voyageurs qui ont été à Pé-Kin, qu'il m'a paru important de le faire bien connaître. Je reprends à présent la suite du Yu-Kong.

Yu trouva le terroir de la province de Yen-Tcheou propre à nourrir des vers à soie : dès que le pays fut desséché, les habitans descendirent des montagnes où ils s'étaient réfugiés, et recommencèrent aussitôt à y travailler comme auparavant. Yu trouva que la terre en était noire, bonne et fertile, qu'elle produisait sans

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tang-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 70.

ART. 361. Répartition des impôts. 113

beaucoup de culture ; que l'herbe y venait fort grande et fort épaisse, en très-peu de tems ; que le bois, quoique mince, y croissait fort vite et fort haut, et que, communément parlant, le bois des provinces occidentales ne lui était pas comparable : mais parce que cette province avait souffert de l'inondation beaucoup plus que les autres, Yu ne crut pas que, dans ces commencemens, il dût avoir seulement égard à la bonté du terrain ; ainsi il ne mit les terres de cette province que dans la sixième classe, et les tributs dans la neuvième. La richesse de cette province ne consistait pas seulement en vers à soie, elle recueillait encore du vernis. Le vernis et les soieries furent les seules marchandises que Yu les obligea de porter en hommage à l'empereur. Les soieries, tissées de diverses couleurs, étaient transportées dans des coffres de bambous. Ceux qui conduisaient ces tributs à la cour, s'embarquaient sur les rivières de To-Ho, ou de Tsi-Ho, d'où ils entraient dans le Hoang-Ho (1).

Des terres de la province de Tsing-Tcheou,

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 70 et 71. Texte de la traduction.

114 ART. 361. Répartition des impôts.

celles qui étaient les plus éloignées de la mer étaient blanchâtres, vives, et produisaient facilement; mais celles qui étaient près de la mer, quoique blanchâtres comme les premières, étaient luisantes et d'un goût salé; Yu fixa les terres labourables de cette province dans la troisième classe, et les tributs dans la quatrième: ces tributs consistaient en sel, en toiles, en une espèce d'herbe semblable à l'ortie, que les Chinois appellent *ka-pou*: en différentes productions de la mer, en soieries, en plomb, en pierres extraordinaires et autres curiosités du pays. Les barbares qui habitaient la montagne de Lai et exerçaient le métier de pâtres, apportaient dans des coffres tissus de roseaux des soieries qu'ils recueillaient des mûriers sauvages. De la rivière de Ven, ils pénétraient dans celle de Tsi-Ho (1). La soie que ces barbares ramassaient sur leurs mûriers sauvages était beaucoup plus forte et plus flexible que l'autre; on en faisait des cordes pour les instrumens de musique; on en fabriquait aussi des étoffes. Ce pays de Lai est ce que l'on appelle

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kiep-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 71.

ART. 361. Répartition des impôts. 115

aujourd'hui *Lai-Tcheou-Fou* dans le Chan-Tong. On y trouve encore de cette soie sauvage (1).

La terre de la province de Siu-Tcheou était rougeâtre, argilleuse; l'herbe et le bois y croissaient fort épais; aussi la mit-il de la première classe: mais parce qu'elle est un peu rude et difficile à travailler, Yu ne mit les tributs que de la cinquième. Ce tribut consistait, 1°. en terres de cinq couleurs, et en plumages de faisans de différentes couleurs qui se trouvaient dans la montagne Yu-Chan, dont on se servait pour orner les enseignes et les étendards; 2°. en bois de sicomore, que produisait la montagne Yé-Chan, propre à faire les instrumens de musique; 3°. en pierres sonantes qu'on rencontrait dans la rivière Sé-Choui, qui servaient à la musique; 4°. en perles qu'on trouvait dans les huîtres qu'on pêchait dans la mer voisine; 5°. en certain poisson qu'on offrait dans les sacrifices; 6°. en damas rouge, rayé, noir, violet et blanc tout uni, qu'on travaillait dans le pays où coulent les rivières Hoai-Ho et Y-Choui. Le

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tóng-Kien Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 71. Note de l'éditeur.

poisson se trouvait aussi dans ces rivières. Tout cela s'offrait dans des corbeilles très-propres, et ceux qui les portaient profitaient des rivières Sé-Choui, Yong-Choui, ou du Tsi-Ho, pour se rendre dans le Hoang-Ho, et de là à la cour (1).

Le terroir de la province de Yang-Tcheou est communément fort bas, et par conséquent fort vaseux, ce qui le rend peu fertile; aussi Yu ne mit-il les terres que de la neuvième et dernière classe. Yu remarqua qu'il n'y avait que deux sortes de bambou qui y crussent facilement: l'un fort mince et pointu appelé *siao*, et l'autre gros et fort comme un arbre, appelé *tang*. Mais comme les gens de cette province étaient fort laborieux, et avaient beaucoup d'industrie, Yu en mit les tributs de la septième classe. Ces tributs consistaient en or, en argent, et en trois sortes de cuivre; pour le service de l'Etat; en pierres précieuses appelées *yo-koen*, semblables à des perles, pour orner les vases des sacrifices; en bambou *siao*, pour faire des flèches, et en bambou *tang*, pour faire des instrumens de

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 72. Texte de la traduction.

ART. 361. Répartition des impôts. 117

musique ; des dents d'éléphants ; des peaux d'animaux pour servir aux chars et faire des cuirasses ; en plumages d'oiseaux pour orner les étendards ; en bois de construction pour les maisons et les barques ; les insulaires de la mer voisine apportaient des étoffes faites d'une certaine herbe semblable à la soie , qui imitaient par leurs couleurs la variété des coquillages ; ils les offraient dans des corbeilles proprement travaillées. Ils fournissaient des oranges et des pampelimos , quand l'empereur en demandait. Ceux qui portaient ces tributs se rendaient à la mer en descendant le Kiang ; de là ils entraient dans le Hoai-Ho , puis dans le Sé-Choui et le Yong-Choui ou Tsi-Ho , qu'ils suivaient jusqu'au Hoang-Ho , et enfin ils se rendaient à la cour (1).

Lorsque Yu arriva dans la province de King-Tcheou , il en trouva le terroir fort aqueux , à peu près comme celui de la province de Yang-Tcheou , et ce fut pour cette raison qu'il n'en mit les terres que dans la huitième classe ; mais comme il trouva les habitans de cette province

(1) Histoire générale de la Chine , traduite du Tong-Kien-Kang-Mou , par le père Mailla. Paris , 1777 , t. 1 , p. 72 et 73.

118 ART. 361. Répartition des impôts.

encore plus actifs, plus laborieux et plus industriels que ceux de Yang-Tcheou, il n'exigea les tributs que de la troisième. Ces tributs consistaient en plumages, en peaux, en ivoire, en or, en argent et en cuivre; en bois de ciprés et en pins pour la bâtisse des maisons; en deux sortes de pierres, l'une fine, l'autre grossière pour éguiser les flèches et les couteaux; en vermillon pour la peinture, en deux sortes de bambou, et deux sortes de bois propres à faire des flèches, qui ne se trouvaient que dans le territoire de San-Pang; enfin en une certaine herbe appelée *tsing-mao*, qui ne servait que dans les sacrifices; et qu'ils devaient par respect porter dans des corbeilles propres et faites exprès, enveloppées dans de la soie, d'un violet tirant sur le rouge, ainsi que des perles destinées à l'ornement des vases sacrés (1).

En passant près du lac de Kieou-Kiang, Yu remarqua qu'il y avait des tortues qui paraissaient sur l'eau; il exhorta les habitans de ces cantons à offrir de tems en tems de leurs écailles à l'empereur, sans les comprendre néanmoins dans les tributs d'obligation. Ils fe-

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 73 et 74.

ART. 361. Répartition des impôts. 119

saient ce transport en s'embarquant sur le Kiang; ensuite ils entraient dans le Tsien-Kiang jusqu'au Han; arrivés là, ils fesaient route par terre jusqu'à la rivière de Lo-Ho, qui les conduisait dans le Hoang-Ho (1).

De la province de King-Tcheou, Yu remonta à la province de Yu-Tcheou. La terre de cette province est de différentes couleurs, légère et friable; le terrain bas; Yu ne le jugea que de la quatrième classe; mais il fixa les tributs de la seconde. Ils ne consistaient qu'en vernis, et en trois sortes de chanvres très-singuliers, propres à faire de la toile pour des habits, qu'ils devaient offrir dans des corbeilles; pour ce qui est de certaines pierres curieuses que les gens du pays travaillaient admirablement bien, Yu ne les obligea à les porter à la cour qu'en conséquence d'un ordre exprès de l'empereur. Ceux qui demeuraient dans la partie orientale de cette province, s'embarquaient immédiatement sur le Hoang-Ho, par la rivière Lo-Ho (2).

Yu trouva le terroir de Léang-Tcheou d'une

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 74.

(2) *Id. Ibidem.*

120 ART. 361. *Repartition des impôts.*

terre noire, dure, et difficile à cultiver : Yu la mit de la septième classe, et les tributs de la huitième ; car suivant les tems, ils étaient quelquefois de la septième, quelquefois de la neuvième. Ces tributs consistaient en métaux, fer, acier et argent ; en pierres rares et sonantes, pour la musique, et en certaines autres pierres dont on se servait pour mettre au bout des arcs ; en peaux d'ours, de renards et de chats sauvages pour des habits ; en duvet d'oiseaux pour des fourrures. Les plus éloignés s'embarquaient sur la rivière Hoang-Choui jusqu'au Tsien-Kiang ; mais comme le Tsien - Kiang ne communique pas avec la rivière Mien-Choui, ni Mien-Choui avec le Hoang-Ho ; après avoir quitté le Tsien-Kiang, et passé la rivière Mien - Choui, ils allaient se rembarquer sur la rivière Ouei-Ho, qui les conduisait au Hoang-Ho, d'où ils se rendaient à la cour (1).

Il ne restait plus à Yu qu'à porter son jugement sur la province de Yang-Tcheou ; il trouva que son sol était le meilleur de l'Empire, de couleur jaunâtre, facile à cultiver, et produisant

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 74 et 75.

aisément ; aussi la mit-il de la première classe : mais parce que les habitans n'étaient pas des plus industrieux , il ne mit les tributs que de la sixième , et ne les taxa qu'à certaines pierres rares qui servaient d'ornemens aux bonnets. Pour se rendre à la cour, ils avaient deux routes à choisir : ils s'embarquaient sur le Hoang-Ho à Tsi-Ché-Chan, et en suivaient le cours jusqu'à Long-Men ; ou bien ils s'embarquaient, soit sur la rivière Fong-Choui, soit sur la rivière King-Ho, qui se jettent l'une et l'autre dans l'Ouei-Ho, et cette dernière dans le Hoang-Ho (1).

Yu, après avoir examiné toutes les terres et les richesses de chaque province, et en avoir déterminé les tributs, entreprit pour la quatrième fois de parcourir l'Empire, et de visiter les montagnes dont les rivières tiraient leurs sources ; il suivit le cours de la plupart de ces rivières, trouva que tout était en bon état, et qu'on n'avait plus à craindre d'inondation. Il retourna à la cour après tant d'années de soins et de fatigues (2).

« A l'est jusqu'au bord de la mer », dit le

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 75.

(2) Id., p. 75 et 76.

Chou-King, « à l'ouest jusqu'à Leou-Cha, du nord au sud et jusqu'aux quatre mers, Yu se rendit fameux par ses instructions et par les changemens qu'il fit dans les mœurs. Il prit un *couei* bleu », tablette de bois ou de pierre précieuse que l'usage voulait qu'on mît devant son visage lorsqu'on parlait à quelqu'un à qui on voulait marquer du respect, et que la politesse chinoise avait introduit dès-lors, « et annonça la fin des travaux qu'il avait entrepris ». C'est ainsi que se termine le chapitre Yu-Kong, qui roule en entier sur les travaux de Yu ; mais avant ces paroles, il dit que Yu fit une autre division de la Chine en cinq *Fou* ; la voici : après que Yu eut forcé les eaux de se rendre à la mer, qu'il eut rendu habitables les bords de la mer et des rivières, et qu'il eut rétabli la communication entre les neuf provinces dont alors la Chine était composée, il fit une nouvelle division, par laquelle il supposait que ce vaste pays formait un grand carré dont chaque côté avait 5,000 *lis*, et qui contenait cinquante autres carrés renfermés les uns dans les autres à la distance de 500 *lis*. La cour de l'empereur était dans le carré du centre qu'il appela *Tien-Fou* ; après ce *Tien-Fou*, venait le *Heou-Fou*, puis le *Soui-Fou*, et le *Yao-Fou*, enfin le *Hoang-Fou*. Dans le *Tien-Fou*, déterminé à

ART. 361. Répartition des impôts. 123

500 lis, Yu régla qu'à 100 lis on donnerait le grain avec la tige, en gerbe ; qu'à 200 lis on couperait la tige et qu'on apporterait le grain ; qu'à 300 lis on couperait l'épi, et on donnerait le grain avec l'enveloppe ; qu'à 400 lis on donnerait le grain sans être mondé ; enfin qu'à 500 lis de distance on y livrerait les grains mondés. Voilà pour le Tien-Fou. Des 500 lis dont le Heou-Fou était composé, 100 lis étaient destinés pour les grands officiers ; 100 autres lis pour l'état des *Nan*, et 300 pour celui des *Tchu-Heou*. Des 500 lis de Soui-Fou, 300 étaient destinés pour apprendre les sciences et se former aux bonnes mœurs, et 200 pour se former aux exercices militaires ; des 500 lis du Yao-Fou, 300 étaient pour les *Y* ou barbares ; 200 pour les *tsai* ou criminels exilés. Enfin des 500 lis destinés pour le Hoang-Fou, 300 étaient attribués aux *man* ou aux barbares qui n'avaient aucune discipline ; et 200 pour les *lieou* ou gens condamnés à un exil perpétuel. Je finis en observant que l'opinion de quelques Chinois qui faisaient le monde carré, n'est venue que de ce partage singulier de la Chine (1).

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1 ; p. 76. Note de l'éditeur.

124 ART. 361. *Répartition des impôts.*

Ce fut l'an 2278 avant l'ère chrétienne, qu'Yu revint à la cour annoncer la fin de ses travaux, huit ans après qu'ils avaient été commencés. L'empereur Yao s'était associé Chun; tous deux, ainsi que les grands, reçurent le restaurateur de l'Empire avec tous les égards qu'il méritait. Cet homme simple et modeste ne s'en prévalut point, ni pour s'enrichir, ni pour élever sa famille. Content de servir l'état, il ne pensait qu'à remplir les devoirs que sa charge lui imposait (1).

On ne pouvait se dispenser de récompenser de si importans services. Ki et Heou-Tsié, frères de Yu, avaient également droit à la faveur du prince; le premier, pour avoir instruit les peuples des cinq principaux devoirs de la vie civile; et le second, pour leur avoir enseigné les règles de l'agriculture. Yao, à la quatre-vingt-unième année de son règne, c'est-à-dire, l'an 2277, les éleva tous trois à la dignité de princes: il assigna à Yu la principauté de Hia, dont sa famille prit le nom dans la suite; à Ki ou Sié, la principauté de Chang, d'où la famille impériale de ce nom tire son origine; et

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 82. Texte de la traduction.

enfin à Tsié, tige des empereurs de la dynastie des Tcheou, la principauté de Tai, dans la province de Chen-Si (1).

C'est ainsi que des travaux si utiles à l'humanité procurèrent à celui qui, n'étant encore qu'adolescent, avait eu le courage de les entreprendre et le bonheur de les terminer, les plus grands honneurs qu'il pût recevoir dans son pays, puisque lui-même parvint à l'empire, et que trois dynasties se firent honneur de rapporter leur origine à lui ou à ses deux frères.

Il faut convenir que ces exemples sont rares dans nos histoires, et c'est peut-être leur faute. Un des grands vices de notre histoire est qu'elle peint beaucoup plus les hommes par leurs mauvais côtés que par les bons : comme elle n'est intéressante que par les révolutions, les catastrophes, tant qu'un peuple croît et prospère dans le calme d'un paisible gouvernement, elle n'en dit rien ; elle ne commence à en parler que quand, ne pouvant plus se suffire à lui-même, il prend part aux affaires de ses voisins ou les laisse prendre part aux siennes ; elle ne

(1) Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-Kien-Kang-Mou, par le père Mailla. Paris, 1777, t. 1, p. 82. Texte de la traduction.

126 ART. 361. *Répartition des impôts.*

l'illustre que quand il est déjà sur son déclin : toutes nos histoires commencent où elles devraient finir. Nous avons fort exactement celle des peuples qui se détruisent ; ce qui nous manque , est celle des peuples qui se multiplient ; ils sont assez heureux et assez sages pour qu'elle n'ait rien à dire d'eux ; et en effet , nous voyons , même de nos jours , que les gouvernemens qui se conduisent le mieux sont ceux dont on parle le moins. Nous ne savons donc que le mal ; à peine le bien fait-il époque. Il n'y a que les méchans de célèbres , les bons sont oubliés ou tournés en ridicule ; et voilà comment l'histoire, et quelquefois la philosophie, calomnie le genre humain (1).

Observations sur le déluge d'Yao.

Art. 362. Il est bien clair que le déluge d'Yao fut le produit d'une forte marée. La description que j'en ai faite assure (*art. 360*) que dans la province de Ki-Tcheou, la même que le Chan-Si (*art. 202*), les eaux du Hoang-Ho s'étaient tellement accrues que la rivière Fen-Choui ne

(1) Œuvres complètes de J. J. Rousseau, nouvelle édition, t. 11, 1791, p. 227 et 228. Emile, liv. 4.

pouvait plus y verser ses eaux. Elle dit formellement que Yu donna le nom de *Ni-Ho*, qui reflue, à la partie du Hoang-Ho située vers son embouchure, parce que la *marée* s'y faisait le plus sentir. Cette même description dit aussi (*art. 361*) que la province de Yen-Tcheou, située à l'est du Hoang-Ho et à l'ouest de la mer, c'est-à-dire, la province de Chan-Tong, était celle qui avait le plus souffert de l'inondation; c'est conséquemment du 33^e. au 37^e. degré de latitude que la marée avait été la plus forte.

Il ne faut pas confondre cette ancienne province de Yen-Tcheou, aujourd'hui Chan-Tong, et la ville d'Yen - Tcheou qui s'y trouve, avec une autre ville de Yen-Tcheou, située beaucoup plus bas au-dessous du 30^e. degré de latitude dans la province de Tché - Kiang, qui essuya aussi une forte inondation en 1742. Cette dernière inondation est décrite en détail à la fin du neuvième volume des Mémoires concernant les Chinois, par des missionnaires de Pé-Kin; Paris, 1783; et la description est accompagnée de douze planches très-curieuses.

Si l'on réfléchit sur ce que j'ai dit de la théorie des marées (*art. 290*), que le mouvement diurne de la terre promène la marée en douze heures autour de notre globe, on soupçonnera

que le déluge d'Yao a pu se faire sentir sur les pays situés à la même latitude ; la Sirie s'y trouve en plein d'une manière plus fâcheuse que la Chine, parce que la mer étant à l'ouest de cette contrée, sa direction naturelle a dû ajouter à l'influence des astres pour augmenter l'élévation des eaux. L'île de Crète et l'extrémité du Péloponèse y sont aussi compris ; nous sommes donc fondés à soupçonner que le déluge d'Ogigès dans la Grèce, et celui de Xixuthros dans la Caldée ou celui de Noé ne sont qu'un seul et même déluge. Mais comme l'époque fixée généralement par les chronologistes modernes, pour le déluge d'Ogigès, d'après Clément d'Alexandrie, Jules Africain et Eusèbe, ne se rapporte pas à celle du déluge d'Yao, il faut examiner cette date d'après les anciens qui ont pu mieux la connaître que les modernes, et c'est cet examen que je vais entreprendre en commençant par ceux qui ont précédé Censorin, du témoignage duquel je m'occuperai plus longtemps, parce que cet auteur est le plus habile chronologiste de l'antiquité, dont nous ayons conservé les ouvrages.

CHAPITRE TROISIÈME.

DU DÉLUGE D'OGIGÈS.

§. 1^{er}. Des auteurs qui ont parlé du déluge d'Ogigès avant Censorin, et premièrement de Pindare.

Art. 363. HOMÈRE ni HÉSIODE n'ont rien dit du déluge d'Ogigès, du moins dans les ouvrages que nous avons d'eux ; mais Pindare, le prince des poètes liriques, né vers l'an 500 avant l'ère chrétienne, parle de celui de Deucalion en ces termes :

Λέγοντι μαν
 Χθόνε μιν κατακλύσαι μέλαιναν
 Υ΄δατος σθένης, ἀλλὰ Ζηνὸς
 Τεχναις ἀνάπωσιν ἐξαίφνας
 Ἄντλον ἐλεῖν (1).

(1) Ολυμπιονικαι ἡ νικητορι ολιμπικι δι Πινδαρο ,
 tradotti da Gianbattista Gautier. In Roma , 1762,
 p. 196.

M. de Sozzi a traduit ainsi ce passage :

« On dit que la violence des eaux couvrit la
 » terre féconde, mais qu'une pompe de l'inven-
 » tion du Dieu qui lance la foudre les avait fait
 » refluer sur-le-champ (1). » Le traducteur fait
 ici honneur à Jupiter d'une invention purement
 humaine, selon M. Gail, qui rend beaucoup
 mieux le sens de ce passage par cette ver-
 sion littérale qu'il a bien voulu faire pour moi :
 « On dit que la violence des eaux couvrit la
 » terre noire, mais que tout à coup, grâce à la
 » toute-puissance de Jupiter, les eaux refluèrent
 » sur-le-champ » ; expressions qui peignent très-
 exactement l'action d'une marée, c'est-à-dire,
 d'un flux et d'un reflux.

C'est après avoir parlé de Deucalion, que Pindare raconte ce fait, en sorte qu'il ne s'agit point ici du déluge d'Ogigès, mais de celui de Deucalion. Pindare était natif de Thèbes, et parlait du déluge de la Béotie ; son témoignage est formel, et peut être opposé à ceux qui, se fondant sur le silence que gardent Homère et Hésiode au sujet des déluges d'Ogigès et de Deucalion, en concluent que cette tradition est

(1) Les Olympiques de Pindare, traduites en français. Paris, 1754, p. 135, ode 9. L'auteur est Louis-François de Sozzi.

du moins fort obscure dans son origine (1). Les faits rapportés par ces deux anciens poètes n'en sont guères mieux éclaircis. Ce n'est pas dans leurs ouvrages que les récits historiques peuvent acquérir une grande authenticité.

On insiste surtout sur le silence d'Hésiode qui écrivait dans la Béotie et dans le voisinage des pays ravagés par l'une et l'autre inondation. Si cet événement n'entrait pas dans le plan de sa Théogonie, observe-t-on (2), il devait du moins trouver place dans le poème des Travaux rustiques où l'on voit une longue digression sur l'Histoire des cinq âges ou genres d'hommes qu'il suppose avoir successivement peuplé la terre. Mais on connaît le peu de force des argumens négatifs, et celui-ci en est un exemple. M. Bergier qui a commenté fort au long la Théogonie d'Hésiode, pense absolument le contraire (3). L'Histoire des déluges d'Ogigès et de Deucalion lui paraît prouver que la Grèce, pays très-aquatique, était presque inhabitable, avant que les anciens colons eussent fait des travaux

(1) Histoire de l'académie des inscriptions. Paris, 1756, t. 23, p. 130 d'un mémoire de Fréret.

(2) *Id. Ibidem.*

(3) L'Origine des dieux du paganisme, par Bergier. Paris, 1774, t. 2, p. 39 et 40.

immenses pour la dessécher. L'histoire de ces travaux est à ses yeux le fond de la plupart des fables. Il donne de grands développemens à cette idée dans le cours de ses commentaires. Sans admettre ses conjectures quelquefois trop hardies, on ne peut disconvenir que le témoignage de Pindare ne constate l'existence du déluge de Deucalion, et si ce déluge est vrai, quoiqu'Homère ni Hésiode n'en aient point parlé, à plus forte raison ne peut-on rien inférer de leur silence contre le déluge d'Ogigès qui, étant plus ancien, devait leur être encore plus étranger.

§. II. *Extrait du dialogue de Platon, intitulé : Timée, ou de la nature* (1).

Art. 364. Les interlocuteurs de ce dialogue

(1) J'adopte avec de légers changemens la traduction que je trouve dans le *Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'isle de Corse*, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 151 et suivantes. J'avertis qu'il n'a traduit que ce qui est relatif à l'Atlantide, et que le *Timée* n'a point encore paru en entier en français. Voyez sur ce dialogue curieux les *Mélanges philosophiques de Voltaire*, dans l'édition de Genève 1771, tome 2, p. 420.

sont Socrates, Timée, Critias et Hermocrates. La scène est à Athènes, le jour de la fête de Minerve, c'est-à-dire, vraisemblablement des grandes ou petites Panathénées.

C R I T I A S.

Socrates, donnez-moi votre attention. L'histoire que vous allez entendre est très-vraie, quoiqu'elle soit surprenante. C'est le premier des sept sages, Solon lui-même, qui nous l'a transmise. Il vivait avec Dropide mon bisaïeul, dont il était l'ami intime, comme il le dit dans ses poésies. Quelquefois il racontait à Critias, mon aïeul, et jeune alors, les grands événemens des premiers tems de notre cité; et Critias me les a racontés de même dans sa vieillesse. A la suite des siècles, l'idée s'en est trouvée effacée de la mémoire de la plupart des hommes, quoiqu'un grand nombre de ces événemens soit bien remarquable. Un d'entre eux surtout est fait pour exciter l'étonnement et l'admiration; je me propose de vous en donner connaissance. Ma docilité à condescendre à vos désirs ne déplaira point, je l'espère, à la déesse dont nous devons aujourd'hui célébrer les bienfaits et à qui la pompe de cette solemnité est consacrée : je crois au contraire la glorifier par mon récit, autant

que je pourrais le faire en chantant une des himnes consacrées à son honneur.

S O C R A T E S.

C'est bien dit. Mais quel est enfin cet événement rapporté, d'après Solon, par Critias, non comme une simple fiction qui n'aurait de réalité que dans les mots qui l'exprimeraient, mais comme un fait certain qui s'est passé dans les tems éloignés, et qui fait partie de l'histoire de notre ville ?

C R I T I A S.

Je vous le raconterai tel que mon aïeul me le raconta dans ma jeunesse.

Critias avait environ quatre-vingt-dix ans, ainsi qu'il l'assurait lui-même ; j'en avais dix, lorsque dans ce jour solennel auquel, suivant l'usage, on rassemble les enfans de cet âge, pour leur faire chanter des vers afin d'exciter leur émulation, tous mes jeunes voisins et moi, nous fûmes réunis à cet effet par nos parens.

Nous nous exerçâmes d'abord sur des vers de différens auteurs, puis sur les poésies de Solon. Elles furent trouvées de la plus grande beauté, lorsqu'Animander, l'un de mes jeunes émules, dit, soit d'après son propre sentiment,

soit dans la vue de complaire à Critias, qu'il trouvait que Solon, qui avait été le premier des sages était aussi le premier des poètes.

Ces paroles, je me le rappelle, firent beaucoup de plaisir au bon vieillard : il sourit et parla ainsi :

« O mon cher Animander ! si la poésie eût
 » fait le principal objet des occupations de
 » Solon, s'il eût voulu y consacrer d'autres tems
 » que les momens de ses loisirs, ou s'il eût
 » achevé l'histoire qu'il avait commencée à son
 » retour d'Égypte, et que les troubles et les
 » révolutions qui agitèrent notre cité l'obligè-
 » rent d'abandonner lorsqu'il n'en avait encore
 » fait que la moitié, il ne l'eût cédé, je pense,
 » ni à Homère, ni à Hésiode, ni à aucun autre
 » poète ».

Animander reprit alors : « Quel est donc, ô
 » Critias ! le sujet que Solon avait commencé à
 » traiter » ? — « C'est un des plus intéressans »,
 dit le vieillard : « Il s'agit de choses merveil-
 » leuses exécutées par les habitans de cette cité
 » et dont le souvenir, s'affaiblissant par la tra-
 » dition, a disparu enfin dans l'obscurité des
 » tems éloignés ».

Animander lui demanda de nouveau quels étaient ces hauts faits que Solon racontait comme véritables, et le pria de faire connaître

aussi les hommes auxquels on les attribuait. Critias alors commença ainsi :

« Le Delta est cette partie de l'Egipe à l'ex-
 » trémité supérieure de laquelle se divise le
 » cours du Nil. Son territoire forme la préfec-
 » ture Saïtique : c'est là que se trouve placée la
 » grande ville de Saïs, dont Amasis a été roi,
 » et qui a été fondée par cette déesse que les
 » Egiptiens appellent *Neithen* et que les Grecs
 » ont nommée *Athéna*. Les habitans du Delta
 » sont au reste amis des Athéniens ; ils disent
 » même que la race de nos ancêtres et celle
 » des leurs avait été autrefois unie. Solon
 » nous apprend qu'ils lui firent bon accueil et
 » qu'ils le reçurent honorablement, lorsqu'il
 » voyagea dans leur pays. Mais ce qui sur-
 » prendra, c'est que, d'après les renseignemens
 » qu'il avait pris de ceux d'entre les prêtres qui
 » étaient les plus versés dans la connaissance
 » de l'histoire ancienne, il assurait et il était
 » persuadé lui-même qu'il n'existait aucun Grec
 » qui eût des idées justes de l'antiquité.

» Un jour voulant exciter ces prêtres à lui
 » raconter les faits anciens qui étaient à leur
 » connaissance, il imagina de leur parler des
 » événemens les plus reculés de tous ceux qui
 » ont été transmis aux Athéniens ; et d'abord
 » il raconta ce qu'il savait de Phoronée, de

» Niobé, ensuite de l'inondation du monde, de
» Pirrha, de Deucalion, de leur postérité,
» enfin de ces tems merveilleux. Mais un
» des plus anciens prêtres lui dit alors : ô
» Solon, Solon, les Grecs sont toujours dans
» l'enfance, et jamais aucun de vous ne sort
» de cet âge. Solon le pria de lui faire con-
» naître le motif qui le portait à parler ainsi,
» et le prêtre continua en ces termes :

« Je dis que votre esprit est toujours jeune,
» parce que vous n'avez aucun souvenir de
» l'antiquité, aucune ancienne opinion, au-
» cune science transmise par une tradition
» exacte et suivie depuis plusieurs siècles. Vous
» êtes dans cet état d'ignorance, par l'effet des
» calamités que l'espèce humaine a essayées,
» et semblables à celles qu'elle essayera encore.

» Dans le nombre de ces calamités, il en
» est qui sont peu funestes; mais il en survient,
» et cela doit être ainsi, qui causent les plus
» grands ravages : telles sont celles que produi-
» sent les incendies ou les inondations. Ce que,
» chez vous autres Grecs, on raconte d'un cer-
» tain Phaëton, fils du soleil, qui, pour s'être
» écarté de la route que lui avait indiquée son
» père, enflamma le char qu'il lui avait confié,
» et incendia la terre, quoique cela paraisse
» fabuleux, est vrai cependant à certains égards.

» Il s'opère en effet dans le cours céleste un
 » continuel changement, qui, après un long
 » espace de tems, après un certain nombre de
 » révolutions, occasionne un embrasement con-
 » sidérable. Les hommes qui, dans ces tems,
 » habitent les lieux élevés et arides, sont plus
 » exposés au danger qu'à ceux qui occupent les
 » rivages de la mer ou les bords des rivières.
 » Le Nil, ce fleuve déjà bienfaisant pour nous
 » en tant d'occasions, écarte encore loin de
 » nous ce terrible fléau.

» Mais lorsque les dieux veulent dégager le
 » globe de son limon, ils inondent les cam-
 » pagnes, et ceux qui, sur les montagnes éle-
 » vées, sont occupés à garder les troupeaux,
 » ne courent aucun risque, tandis que vos villes,
 » situées dans les plaines, sont entraînées dans
 » la mer par le cours rapide des fleuves. Mais
 » nos possessions, même dans ces tems de ca-
 » lamités, comme dans tous ceux qui les ont
 » précédés, ont toujours été exemptes des inon-
 » dations : les eaux que nous avons, surgissent
 » des entrailles de la terre.

» Garantis par notre heureuse situation de
 » ces désastres épouvantables, nous avons l'avan-
 » tage de conserver les monumens les plus an-
 » ciens; aussi tout ce qui se fait de grand, de
 » beau, de mémorable dans notre pays, dans

» le vôtre même et dans les autres , dès que
 » nous en avons connaissance , est inscrit dans
 » les livres déposés dans nos temples , quel-
 » quefois encore sur nos monumens , et se trans-
 » met ainsi à la postérité.

» Quoique j'aie paru annoncer que cette con-
 » trée soit la seule que les ravages du feu et de
 » l'eau ne désolent point , je dois dire cepen-
 » dant que ces pluies considérables et ces grands
 » incendies ne s'étendent pas généralement
 » dans tous les autres lieux. Quelquefois une
 » grande partie des habitans échappe à ces
 » fléaux ; d'autres fois , à la vérité , ils en dé-
 » truisent presque la totalité ; mais dans l'un
 » comme dans l'autre cas , ces restes malheu-
 » reux , forcés de travailler uniquement à leur
 » conservation , de lutter contre ces calamités ,
 » privés des monumens anciens , se trouvent
 » replongés dans l'ignorance et demeurent ainsi
 » pendant plusieurs siècles dénués du secours
 » des lettres et de celui des muses.

» C'est parce que ces événemens ont anéanti
 » tous vos anciens monumens , car vous étiez
 » en Grèce , comme nous en Égypte , dans l'usage
 » d'écrire l'histoire de votre nation et d'assurer
 » par des édifices la mémoire des faits les plus
 » intéressans ; c'est , dis-je , parce que ces évé-
 » nemens vous ont fait retomber dans l'impé-

» ritie de l'enfance, que vous n'avez aucune
 » connaissance de ce qui s'est passé avant vous.
 » En effet, ce que vous me citez à l'instant
 » comme des particularités intéressantes de
 » votre histoire, diffère bien peu des fables que
 » l'on raconte aux enfans.

» D'abord vous ne rappelez qu'une seule inon-
 » dation, quoiqu'il y en ait eu beaucoup d'au-
 » tres avant celle dont vous faites mention. Vous
 » ignorez de plus que vos ancêtres et les autres
 » Athéniens descendent d'une race généreuse
 » et illustrée par les plus grandes actions; que
 » la partie la plus nombreuse des sujets de
 » cette race a péri à la suite des révolutions, et
 » qu'il n'en est resté qu'un faible rejeton : vous
 » n'avez aucune idée de ces révolutions; vous
 » ne savez point enfin que ce sont elles qui,
 » pendant plusieurs siècles, ont privé du se-
 » cours des sciences les infortunés qui avaient
 » pu se soustraire aux désastres, et qui les ont
 » mis, par-là, dans l'impuissance de vous ins-
 » truire des maux qui les avaient accablés.

» Avant cette fatale inondation de la terre,
 » il existait, ô Solon! une cité d'Athènes (pre-
 » mière société). Les peuples qui la formaient
 » étaient renommés à raison de leur grande
 » prudence dans la guerre et dans la paix; et
 » leurs belles actions, comme la sagesse de

» leurs lois, l'emportent de beaucoup sur toutes
 » les actions et sur toutes les lois dont nous
 » avons connaissance ».

Critias dit ensuite que « Solon étonné conju-
 » rant les prêtres de lui dévoiler toute l'his-
 » toire de ces anciens Athéniens, — Rien ne
 » s'y oppose, lui répondit l'un d'eux; et je le
 » ferai volontiers par égard pour vous et pour
 » votre nation que j'estime, mais singulière-
 » ment en considération de la déesse (Athéna),
 » qui, il y a neuf mille ans, a établi votre cité,
 » l'a élevée, l'a instruite. Elle l'avait formée
 » en prenant des germes de la terre et de Vul-
 » cain (du feu). Mille ans après, la nôtre lui
 » dut aussi son origine; et l'histoire de tout ce
 » qui s'est passé depuis ce long espace de tems,
 » est écrite dans nos temples en caractères sa-
 » crés. Je vais donc vous donner une idée suc-
 » cincte des événemens remarquables et des
 » établissemens attribués avec justice à ces ci-
 » toyens qui ont existé pendant la durée de
 » ces neuf mille années.

» J'entrerais dans la suite dans plus de détails,
 » si nous en avons le loisir, et je prendrai, à
 » cet effet, le livre des histoires. Vous obser-
 » verez bientôt que beaucoup de nos lois res-
 » semblent à celles des anciens, si vous com-

» parez les unes avec les autres , et vous serez
» frappé de leur rapport.

» Ici d'abord , comme chez les anciens , les
» prêtres vivent séparés du reste des citoyens.
» Les artistes y sont également classés , de ma-
» nière que chacun d'eux ne s'occupe que d'un
» genre de travail. Les bergers , les chasseurs ,
» les cultivateurs , forment de même des corps
» dont les professions sont différentes. Les mi-
» litaires sont aussi distingués de tous les autres
» sujets de l'état ; c'est une classe qui vit à part.
» Leurs fonctions déterminées par les lois , con-
» sistent à traiter de toutes les affaires relatives
» à la guerre. Nous nous servons des mêmes
» armes dont ils se servaient , nous employons
» les boucliers et les javelots comme ils les em-
» ployaient eux-mêmes , et notre nation est la
» première qui en ait fait usage en Asie. C'est
» une invention que nous tenons , comme vous ,
» de la déesse.

» Vous voyez que , même dès le principe ,
» nos lois ont eu la prudence en recomman-
» dation ; mais elles y avaient surtout la divi-
» nation et la médecine , qui conservaient ou
» rétablissaient la santé d'une manière mira-
» culeuse. Les lois enfin avaient prévu tout ce
» qui pouvait maintenir l'ordre et assurer une
» bonne discipline.

» Votre cité, avant la nôtre, avait eu de
 » semblables institutions. Aussi devint-elle opu-
 » lente dès le principe même. Elle dut encore
 » sa force à la déesse qui avait pris soin de
 » la fonder sous un climat où la température
 » de l'air forme naturellement les esprits à la
 » prudence. En effet, cette déesse sage et
 » guerrière avait préféré, pour cet établisse-
 » ment, le pays qui pouvait faire naître des
 » hommes qui fussent, comme elle, courageux
 » et sages.

» Ainsi les Athéniens, conduits par ces lois
 » divines, ont éclaté par les vertus les plus
 » rares, au milieu de toutes les autres nations,
 » et ont prouvé par-là qu'ils étaient issus des
 » dieux et guidés par eux.

» Nos monumens rappellent beaucoup d'ac-
 » tions éclatantes de votre cité. Mais il en est
 » une surtout, dans ce grand nombre, qui
 » brille par-dessus les autres, par la grandeur
 » d'âme et par le courage qu'elle annonçait.
 » Ces Athéniens, dit-on, résistèrent à une
 » multitude infinie d'ennemis armés, qui étaient
 » partis de la mer atlantique et qui étaient
 » prêts à envahir l'Europe entière et l'Asie.

» Ce détroit, qui sépare aujourd'hui l'Océan
 » de l'autre mer, était alors navigable. A son
 » entrée était située l'île que vous avez appelée

» Colonnes d'Hercules. Cette île était plus vaste
 » que la Libie et que l'Asie ensemble. Il était
 » facile de là de communiquer à d'autres îles
 » peu éloignées, et de ces dernières îles on
 » pouvait aisément passer en terre ferme. La
 » distance en effet était peu considérable. Cette
 » terre ferme était voisine de cette mer, et
 » placée au-delà de ces mêmes îles. Sur un
 » des côtés du détroit, un golfe superbe for-
 » mait un port naturel et sûr. Ces eaux étaient
 » la vraie mer, et ce qui vient d'être désigné
 » comme terre ferme, était un vrai continent.

» Dans ce vaste pays nommé Atlantique,
 » régnaient des rois dont la puissance était
 » aussi grande qu'elle était admirable. Leur
 » empire s'étendait sur toute cette île immense,
 » sur beaucoup d'autres îles, sur une grande partie
 » du continent voisin et même sur les terres
 » qui nous sont aujourd'hui soumises, puisqu'ils
 » ont fait la loi à cette troisième partie du
 » monde, que l'on appelle Libie, jusqu'à l'Égypte
 » et à l'Europe, et jusqu'à la mer d'Etrurie
 » (de Toscane). Leur force réunie allait en-
 » vahir, ô Solon ! et notre pays et le vôtre, et
 » toutes les autres contrées jusqu'aux colonnes
 » d'Hercules.

» Ce fut alors que votre cité se distingua avec
 » éclat au-dessus de toutes les autres nations.

» Comme

» Comme ses habitans l'emportaient par la
 » grandeur d'âme et par l'expérience dans l'art
 » militaire , ils affrontèrent les plus grands
 » dangers. Quelquefois d'autres Grecs se joi-
 » gnaient à eux : mais souvent ils s'exposaient
 » et se montraient seuls , parce que les autres
 » Grecs les abandonnaient. Ils soutinrent plu-
 » sieurs fois le choc violent de ces ennemis re-
 » doutables , ils les combattirent , les domptè-
 » rent , et conservèrent ou rendirent ainsi , par
 » leur grand courage , la liberté aux peuples qui
 » leur étaient chers ou qui étaient dans leur
 » alliance.

» Mais , après ces exploits étonnans , un trem-
 » blement de terres élevées , occasionné par
 » une pluie , qui , bien qu'elle ne dura qu'un
 » jour et une nuit , fut si abondante , qu'elle
 » crevassa toutes les couches terreuses et les
 » amollit , entraîna ces immenses régions , et
 » avec elles cette multitude innombrable de
 » guerriers.

» L'île-atlantique disparut ainsi dans le vaste
 » abîme des mers , et c'est le limon produit
 » par les détrimens de cette île engloutie , qui
 » s'oppose à ce que cette partie de l'Océan soit
 » navigable aujourd'hui ».

Voilà , ô Socrates ! le sommaire des faits que

nous racontait le vieillard Critias , qui les avait entendu raconter à Solon.

Observations sur le dialogue précédent.

Art. 365. Il résulte d'une lecture attentive de cet intéressant dialogue , que les Egyptiens , dont les observations astronomiques , dès le tems de Solon , dataient de plus de quarante-huit mille ans (*art. 317*) , ont pu connaître en astronomie des périodes ignorées aujourd'hui ou seulement soupçonnées et qui produisaient sur notre globe des révolutions desquelles la trace seule s'est encore conservée. Cette science , telle qu'elle est parmi nous , nous apprend au reste que les corps célestes ont des périodes qui ne deviennent sensibles qu'après plusieurs milliers de siècles. Ces périodes ont lieu même pour les élémens qui constituent nos corps , et s'aperçoivent visiblement sur notre globe. En effet , l'eau s'évapore continuellement de la terre pour aller se réunir , sur nos côtes élevées , à la masse des glaces , et cette masse s'augmente chaque année d'une quantité qui a été mesurée en plusieurs endroits ; les dépôts , autrefois limoneux , se consolident de plus en plus , se dépouillent , par voie de filtration , de ce qui leur restait de principes aqueux ; les principes ignés , d'un

ART. 365. *Observations sur le Timée.* 147

autre côté, se dégagent également des composés dont ils étaient un des mixtes essentiels : leur abondance rend aujourd'hui inhabitables les pays qui ont été le berceau de l'espèce humaine; et lorsque cet élément sera plus concentré, ne paraît-il pas bien naturel qu'il agisse sur ceux qui l'avoisineront? mais c'est pénétrer dans un avenir heureusement trop éloigné (1).

Il paraît que le déluge d'Ogigès, dont le nom n'est pas donné par le Timée, mais qui y est suffisamment indiqué par le tems auquel Platon place l'inondation qu'il semble confondre avec celle de Deucalion, a été une de ces grandes catastrophes auxquelles notre globe est sujet. Le bassin de la Méditerranée alors était seulement le lit d'un fleuve très-considérable, et le détroit de Gibraltar formait son embouchure. Le prêtre égyptien ne parle point en effet de la Méditerranée de ce tems comme d'une mer (2). C'était sans doute, seulement en certains endroits, un fort grand lac, que la des-

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 158 et 159.

(2) *Id.*, p. 176.

148 ART. 365. *Observations sur le Timée.*

truction de l'Atlantide et l'irruption des eaux de l'Océan changea en une longue mer. On observera que Platon fait durer cette marée seulement un jour et une nuit.

Les premiers hommes venus des pays situés hors de la zone inondée dans celle qui l'avait été, parurent véritablement des dieux par leurs bienfaits. Ils firent dans les pays abandonnés ce qu'Yao fit dans son empire, et y devinrent ainsi de véritables créateurs. Leurs connaissances astronomiques perdues et oubliées par le petit nombre d'infortunés échappés au déluge et changés en quelque sorte en pierres par cette horrible révolution, parurent surnaturelles à ceux-ci. Ce fut ainsi que la divination, ou l'art de prédire l'avenir, donna bientôt naissance à la divinisation. Les premiers astronomes ou prêtres, instruits à l'avance des événemens que les révolutions devaient amener infailliblement, n'ont eu rien à faire eux-mêmes pour être regardés comme des dieux ; ils n'ont eu qu'à laisser faire le peuple. Son amour-propre est moins blessé lorsqu'il croit que ceux qui exécutent des actions remarquables par l'adresse ou l'industrie, sont aidés par des divinités bonnes ou mauvaises, que s'il avouait que ces hommes, quoique semblables à lui d'ailleurs, le surpassent par leurs talens. Le

ART. 365. *Observations sur le Timée.* 149

même motif a fait penser que les événemens qui étaient prédits, parce que d'après les lois physiques, connues des observateurs, ils devaient nécessairement arriver, n'arrivaient que parce qu'ils avaient été prédits par des êtres à qui Dieu voulait se communiquer, ou qui étaient des dieux eux-mêmes. Il eût fallu bien de la vertu pour refuser un rang aussi distingué, surtout lorsqu'on ne l'avait point sollicité, surtout encore lorsque l'on voyait que cette erreur même était un moyen de conduire les hommes à la vertu (1).

Ce fut ainsi qu'Athéné ou Athéna, qui vint fonder Athènes neuf millè ans avant le voyage de Solon en Egipte, que l'on place 593 ans avant l'ère chrétienne (2), et qui vivait conséquemment 9593 ans avant cette même ère, fut regardée comme une divinité. Son nom, différent de celui de Neithen, que lui donnaient les Egiptiens, a paru allégorique. On croit qu'*ἄθῆνα* est composé du premier des nombres ordinaux chez les Grecs, ἄ, et de *θήν*, réu-

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 167 et 168.

(2) Voyage du jeune Anacharsis en Grèce. Paris, 1790, t. 7, p. vj, des tables.

nion ou amas. Il signifie donc première réunion, première société. Ce nom, selon cette étimologie, assez plausible, a été donné à Neithen, parce que c'est la sagesse qui réunit les hommes, et que ce sont ses lois qui maintiennent les sociétés (1).

Lorsque le culte de cette déesse passa en Italie, son nom y fut encore changé. Athéna devint Minerve, c'est-à-dire, la sagesse inspirée par Dieu à l'homme; car ce nom de Minerve veut dire sagesse de l'être vivant, vérité divine inspirée à l'homme. Jupiter est un mot composé qui signifie Dieu père, créateur de toute chose, C'est *JEHOVAH pater. Jéhovah* s'est toujours prononcé par abréviation *io, iou,* ou *jo, jou.* Ainsi la sagesse, née du cerveau de Jupiter, n'est qu'une expression allégorique, rendue par le mot *Minerve*, ou plutôt *Minerva*, dénomination composée de *Munah, Emunah*, qui veut dire en hébreu, sagesse, et de *Eva, Erva, Herta*, qui signifie être vivant, principe de vie, de régénération et de fécondité. Les hommes en qui on a remarqué cette sagesse

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 155 et 156.

ART. 365. *Observations sur le Timée.* 151

incrée, ont tous porté un nom relatif à celui de Minerve : *Ménès* en Égypte, *Minos* en Crète, *Numa*, par inversion, à Rome. — Minos a été nommé juge aux enfers, pour faire entendre que c'est la sagesse éternelle, la vérité éternelle qui peut seule prononcer, avec justice, sur les actions des hommes après leur mort (1).

Quoi qu'il en soit de toutes ces étimologies que je ne prétends nullement garantir, je me borne à conclure ici que, dans le système de Platon ou plutôt des prêtres de Saïs, la submersion de l'Atlantide fut produite par le déluge d'Ogigès. Examinons les détails de cette submersion dans le second dialogue où Platon nous en a parlé.

§. 3. *Critias ou l'Atlantide* (2), dialogue de Platon.

Art. 366. La scène est encore ici à Athènes, entre Timée, Critias, Socrate et Hermocrate.

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 164 et 165.

(2) Id., p. 175 et suiv. Je continue d'adopter la tra-

T I M É E.

Autant le repos est agréable après un voyage de longue haleine , autant , ô Socrates ! le silence est doux , à la suite d'une sérieuse et pénible dissertation Ainsi , après avoir rendu grâce aux dieux , je laisse à Critias , comme nous en étions convenus , le soin de nous entretenir.

C R I T I A S.

J'accepte votre proposition , Timée ; mais en même tems je réclame l'indulgence que vous avez demandée , lorsque vous aviez à traiter une question importante. J'aurai même besoin , pour ce que j'ai à dire , de dispositions plus favorables encore de la part des auditeurs.

S O C R A T E S.

Je vous réponds de leur suffrage , mon cher Critias ; car un poète n'a plus de peine à persuader , lorsqu'il a commencé par plaire et par faire admirer ses vers.

duction de M. Cadet , qui n'écrit pas l'*Atlantide* , mais l'*Atlantique*. J'emploie seulement ce dernier mot comme adjectif , en disant l'île ou la terre atlantique.

HERMOCRATES.

Courage, Critias ; les lâches, les pusillanimes n'ont jamais remporté de prix. Commencez donc votre discours avec assurance, après avoir invoqué Apollon et les muses, et faites de ces anciens, de ces grands hommes, un éloge si brillant, qu'il puisse les illustrer à jamais.

CRITIAS.

En ce moment, vous montrez du courage, mon cher Hermocrates, parce que ce sera demain seulement que vous aurez à parler, et que vous avez à m'entendre auparavant..... Mais, sans plus balancer, j'entrerai en matière, dès que j'aurai invoqué les dieux. Je m'adresserai donc à ceux dont vous venez de parler et aux autres, mais singulièrement à *Mnémosuné* ou la Mémoire ; car c'est en cette divinité que sont placés tous les faits intéressans qui feront le sujet de ce discours. Il me semble que j'aurai bien rempli ma tâche, si je puis me les rappeler tous, et raconter ces histoires qui, transmises à Solon par les prêtres égyptiens, sont parvenues jusques à moi par son organe.

J'observerai d'abord qu'il s'est passé, comme

nous l'apprend la tradition , neuf mille ans depuis l'époque de la guerre qui s'est faite entre les peuples situés au-delà et ceux placés en-deçà des colonnes d'Hercules. Je vais m'occuper maintenant de ces différentes nations.

Toutes celles qui se trouvaient en-deçà des colonnes d'Hercules , étaient sous la conduite de la cité d'Athènes , lorsqu'elle termina la guerre par la défaite de ses ennemis. Les peuples d'au-delà de ces colonnes étaient commandés par les rois de l'île Atlantique , plus grande , comme nous l'avons déjà dit , que la Libie et l'Asie ensemble. Mais ensuite l'île ayant été submergée par l'effet d'un tremblement de terre , le limon qu'elle forma par son mélange avec la mer rendit ces lieux inaccessibles ; et c'est l'obstacle que rencontrent encore aujourd'hui en pleine mer les navigateurs qui veulent aller au-delà. Je ferai connaître dans ce discours , selon que l'occasion s'en présentera , quels étaient les Barbares et les Grecs qui existaient alors. Mais il semble convenable de rendre compte avant tout des Athéniens de ces tems reculés , et de donner une juste idée de leurs ennemis. Il convient également de donner une idée de ce que les républiques étaient dans le principe ; de la manière suivant laquelle on faisait la guerre , de l'ordre que l'on y suivait ,

et des effets qui en résultaient. Voilà quels sont les objets dont je vais m'occuper.

Les dieux résolurent autrefois de se partager l'universalité de la terre qui formait diverses régions. Ce partage ne fut point amené par un différend; car il ne serait pas concevable que les dieux ignorassent ce qui leur convient, ni qu'ils se disputassent entr'eux, ni que l'un d'eux veuille usurper un droit qui ne lui appartiendrait pas et qui serait plus propre à un autre qu'à lui.

Au reste, d'après cette détermination, chacun s'empara de ce qui était selon son vœu. Tous se prêtèrent réciproquement des secours pour l'arrangement de leurs portions respectives, et ils parvinrent ainsi à disposer des pays, de manière à les rendre habitables. Ils veillèrent, de même que des pasteurs, sur les habitans de ces pays; ils y maintinrent les possessions dans un état florissant, et y entretenirent des bestiaux. Mais ils ne forcèrent point un corps à se soumettre à un autre corps, comme le font ceux qui, dans nos plaines, gardent les chevaux et les troupeaux; au contraire, semblables à un pilote habile, ils dirigèrent l'homme sans le commander; et cet obéissant et docile animal cédait à la persuasion comme un vaisseau léger obéit au mouvement du gouvernail; ainsi les hommes étaient con-

duits par la sagesse des dieux, qui pénétrait jusque dans leur âme. Chaque dieu en usait de même dans le pays qu'il avait eu en partage.

Héphaïstos (Vulcain) et Athéna (Minerve) ayant une nature commune, soit parce qu'ils sont nés du même père, soit parce qu'ils tendent aux mêmes fins, tant à raison de leur amour pour la vertu, qu'à cause de leur inclination pour les arts, eurent pour eux un même et unique lot qui fut le pays dépendant de la cité d'Athènes. C'était en effet le plus convenable, le mieux disposé à la sagesse et à la prudence. Ils créèrent pour habitans de ce pays des hommes généreux, dont l'âme fut par eux formée telle qu'il est nécessaire de l'avoir dans une république. Les noms de ces premiers habitans se sont conservés jusqu'à présent; mais leurs actions ont été effacées de la mémoire des hommes, par le long espace de tems qui s'est écoulé depuis l'existence de ces hommes jusqu'à présent. Il est encore une autre cause qui a concouru à la perte entière de ce souvenir; c'est l'état dans lequel sont restés pendant long-tems les hommes qui ont survécu à la révolution (diluvienne). Ces hommes en effet furent ceux qui vivaient dans les montagnes, et qui étaient absolument illettrés. Ils ne connaissaient ni la puissance de ceux qui gou-

vernaient le pays, ni les merveilles qu'ils avaient fait exécuter. Les noms de ces souverains furent les seules choses dont ils purent conserver la mémoire; et ils les ont donnés à leurs enfans les plus chéris, comme un témoignage d'une affection particulière. Mais ils ignoraient quelles avaient été les vertus éminentes de ces premiers héros qui avaient porté ces noms, et la sagesse de leurs lois; ils n'avaient de leurs actions qu'une idée très-légère, effet d'une trace presqu'insensible, laissée par le bruit incertain d'une renommée qui s'affaiblit d'abord et se perd enfin à la suite des tems.

En effet, comment auraient-ils pu en conserver le souvenir pendant les premiers siècles qui suivirent la révolution? Ce n'était que par un travail pénible et accablant, qu'ils se procuraient ce qui leur était nécessaire pour soutenir leur vie et celle de leur famille. Les moyens qu'ils mettaient en usage pour y parvenir, consumaient tout leur tems. Ils ne s'occupaient d'aucun autre objet; et quelques remarquables que fussent les faits qui s'étaient passés avant eux, ils négligèrent d'en conserver la mémoire. On ne fait, dans aucun pays, des recherches sur l'histoire, qu'autant que l'abondance des productions nécessaires à la vie, laisse le loisir de songer au superflu.

Voilà comment les noms seuls de ces hommes anciens se sont conservés, tandis que les détails de leurs belles actions demeurèrent ensevelis dans l'oubli.

Je le présume ainsi parce que, suivant le rapport de Solon, les prêtres égyptiens, en racontant l'histoire de cette guerre, dont l'époque remonte fort haut dans les siècles passés, ont cité des noms qui étaient connus encore longtemps après cette époque. Tels sont ceux de Kécrops (ou Cécrops), Erekhthéos (1) (ou Érechtée), Erikhthonios (ou Érichton), Erisikhthôn (ou Erisichton), et beaucoup d'autres dont il est fait mention avant Théséus (Thésée).

Les femmes aussi portaient des noms semblables et faisaient les mêmes ouvrages que les hommes. Elles partageaient avec eux les exercices militaires; et si la déesse était représentée sous l'habit militaire, et exposée ainsi au culte public, c'était pour enseigner aux peuples que la force et le génie, donnés par la nature à chacun des individus de l'un et de l'autre sexe des animaux qui vivent en société, doivent être mis en commun pour défendre, maintenir ou attaquer en faveur de la cause publique.

(1) Je représente le χ des Grecs par kh.

Ce pays alors était peuplé sans doute par une autre espèce de citoyens, également habiles aux travaux de l'agriculture et à ceux des autres arts.

Dans le commencement, les militaires vivaient séparés des prêtres; la nation fournissait tout ce qui était nécessaire à leur nourriture et à leur éducation; mais jamais ils n'exigeaient des autres citoyens rien au-delà de ce nécessaire. Tout était commun entr'eux; ils n'avaient rien en propre. Ils remplissaient toutes les fonctions dont j'ai fait le détail hier, en parlant des gardiens.

On a écrit comme un fait très-certain, et il est probable en effet que dans ces tems les confins de notre pays s'étendaient de ce côté jusqu'à l'isthme, et de l'autre côté vers l'Épire jusqu'à la haute montagne de Cithère et jusqu'au Parnathos qui, à droite, viennent aboutir à Oropian, et à gauche, de la mer jusqu'au fleuve Asopos exclusivement. Mais on dit que ce terrain était infiniment plus fertile qu'aucun autre de l'univers, et qu'au moyen de cet avantage la contrée pouvait entretenir les armées des peuples qui étaient leurs voisins.

Ce qui reste de ce pays semble attester cette grande fertilité, puisque le sol ne le cède en bonté à aucun autre, qu'il produit d'excellens

fruits , et qu'il abonde en pâturages propres à toutes sortes d'animaux. Dans ces tems anciens, les productions que l'on en retirait , étaient de la meilleure qualité, et leur abondance était considérable.

Quelqu'un me demandera peut-être de lui faire connaître les raisons qui rendent ces faits probables ; quels indices , me dira-t-il , peuvent faire présumer que la partie existante aujourd'hui soit un reste de cet ancien pays ?

Cette partie se prolonge dans la mer très-en avant du continent ; c'est un promontoire autour duquel les eaux ont peu de profondeur ; et voici comment il s'est formé.

Il y a eu beaucoup de déluges considérables depuis neuf mille ans ; car c'est-là le nombre des années qui se sont écoulées jusqu'à présent. Ces inondations détachent le terrain des parties élevées ; elles les en dépouillent continuellement , le font ou glisser ou se précipiter en masses dans les profondeurs de la mer environnante. Ces terres entraînées ne s'arrêtent que rarement sur les revers des éminences , pour y former des collines , quoique cela soit arrivé quelquefois , et cet accident est également digne d'attention.

C'est par une suite de ces événemens , que les petites îles , semblables au corps d'un ma-

lade exténué, n'ont plus maintenant qu'une sorte de carcasse nue et privée de terre molle et fertile. Il n'y est plus resté qu'une masse aride et sans substance.

Autrefois le sommet des plus hautes montagnes était couvert d'une terre épaisse, et ces campagnes, que l'on appelle aujourd'hui landes pierreuses, étaient très-fertiles, parce que le sol en était fort gras et de bonne qualité. Les montagnes étaient couronnées d'épaissés forêts. Les preuves en existent encore aujourd'hui. Il y a en effet plusieurs monts qui ne produisent plus maintenant que des plantes propres aux abeilles, sur lesquels on a cependant coupé autrefois les grands arbres dont on a formé ces poutres énormes que l'on voit encore à présent dans nos temples et dans nos plus vastes édifices.

Cette contrée était aussi enrichie par une infinité d'arbres cultivés qui étaient de la plus belle grandeur et qui donnaient abondamment des fruits délicieux. Une pluie douce, envoyée chaque année par Jupiter, fertilisait les campagnes. L'eau à peine tombée ne s'écoulait pas aussitôt dans la mer par une pente escarpée, comme il arrive de nos jours; mais elle était conservée dans le sein de la terre qui s'en imbibait; et lorsqu'il en venait des lieux élevés,

elle se trouvait absorbée et se rendait ensuite dans des cavités d'où elle ne sortait que pour former des fleuves et des fontaines intarissables.

Ces faits sont constatés par les inscriptions qui se voient encore à présent aux endroits où il y avait anciennement des fontaines. Je ne parle donc ici que d'événemens bien certains.

Ce pays était cultivé et embelli par des agriculteurs qui, bien instruits de leurs devoirs, et les remplissant exactement, affectionnaient leur travail, se montraient ingénieux, adonnés à la vertu, et se plaisaient dans ces climats où ils avaient trouvé un sol fertile, des eaux abondantes et un air sain et doux, pendant toutes les saisons de l'année. Voilà quel était l'état de ce pays. Voici maintenant comment cette cité se trouvait alors construite.

La forteresse, dans le principe, n'était point placée où elle est à présent. Mais une pluie abondante, tombée pendant une seule nuit, ayant humecté les parties les plus subtiles du sol au point de les délayer, la terre se crévassa, se sépara de toutes parts, puis s'éboula en un instant. Cet événement, antérieur au déluge de Deucalion, a eu lieu avant la troisième inondation fatale. Dans les tems les plus reculés, la cité s'étendait jusqu'à Eridanos et

Elissos ; elle comprenait dans son enceinte Pnuca et Lucabétos , et se terminait au pays de Pucnos. Elle était remplie de monticules , et la partie supérieure était plane , à l'exception de quelques endroits.

Les dehors étaient habités à droite par les artisans et par les cultivateurs qui se trouvaient ainsi à portée de leurs champs. Les militaires seuls occupaient la partie haute de la ville , et leurs demeures formaient une espèce d'enceinte autour du bois sacré , au milieu duquel était placé le temple dédié à Athéna (Minerve) et Héphestos (Vulcain). La classe des citoyens chargés de la construction des maisons communes et des salles à manger dont on se servait pendant l'hiver , avait ses ateliers dans la partie située au nord. Ils travaillaient les vases et les autres ornemens destinés à l'usage du temple , et les meubles et instrumens nécessaires à la vie ; mais il n'entraît ni or ni argent dans la fabrication de ces objets qui tous étaient d'un usage commun à tout le monde. Ces métaux n'étaient même jamais employés par les ouvriers. Les citoyens de cette république avaient saisi le juste milieu entre le faste et la parcimonie. Leurs habitations étaient simples et commodes ; ils s'y voyaient tranquillement vieillir et suivis par les enfans

de leurs enfans, élevés suivant les mêmes principes.

Ils avaient pour l'été des lieux d'exercice, des jardins et des salles à manger, exposés au nord. A l'endroit même où la forteresse est bâtie maintenant, était une fontaine qui fut détruite par un tremblement de terre, et de laquelle il n'y a plus de trace aujourd'hui, que ces filets d'eau qui coulent autour du lieu où elle se trouvait. Elle fournissait pour l'usage de chaque habitant, et avec abondance, une eau limpide dont la fraîcheur était graduée suivant le tems, de manière à rendre sa température également saine pendant l'été et pendant l'hiver. Voilà pourquoi les militaires occupaient cette partie. Ils étaient les gardiens des autres citoyens, et chefs de tous les soldats grecs qui voulaient servir sous leurs ordres. On avait la plus grande attention à ce qu'il y eût toujours un nombre égal d'hommes et de femmes exercés aux armes. Il y avait continuellement vingt mille soldats en activité.

Comme l'administration de ces citoyens était sage, qu'ils habitaient un pays excellent, et qu'ils gouvernaient avec la plus grande équité leur patrie et le reste de la Grèce, ils passèrent, soit à raison des belles proportions de leurs corps; soit à raison des vertus rares dont ils

étaient doués, pour le peuple le plus célèbre d'entre toutes les nations de l'Europe et de l'Asie, et pour celui qui tirait des dons de la nature le parti le plus avantageux. Quant à l'état dans lequel se sont trouvés, dans le principe, les ennemis de ces premiers Athéniens, je ne puis vous en raconter que ce que j'en ai entendu dire dans mon enfance. Je pense même que j'en ai oublié une partie : mais peu importe ; c'est à des amis que je vais parler.

Avant de commencer, je dois vous avertir qu'ils ne faudra pas vous étonner si vous m'entendez employer des mots grecs pour exprimer les noms de ces anciens Barbares. Cette singularité provient de ce que, dans le tems auquel Solon travaillait à insérer ces noms dans ses poésies, il en rechercha scrupuleusement la signification, parce qu'il avait découvert que les premiers Egypciens, historiens des événemens que je vais rapporter, avaient composé dans leur langue des mots de ces différens noms, et suivant alors cet exemple, il saisit le sens de chacun de ces termes et il en rendit la signification en langue grecque. Ces écrits étaient chez mon aïeul ; je les possède maintenant, et je me souviens de leur contenu, parce que j'en ai été frappé dans ma jeunesse.

Voilà comment ces mots, qui représentent

des objets étrangers à notre pays, se trouvent être néanmoins des expressions propres de notre langue. Vous le concevez sans doute aisément à présent.

Je serais fort long si je voulais remonter au principe de ce que j'ai dit auparavant sur le partage que firent les dieux, si je faisais connaître de quelle manière ils se sont distribué l'universalité de la terre : comment ils en ont fait différentes portions, les unes très-considérables, les autres très-petites ; comment ils se sont fait ériger des autels, élever des temples, et comment enfin ils ont formé des institutions sacrées.

Poseidôn (Neptune), à qui l'île atlantique était échue en partage, engendra dans ce lieu des enfans d'une femme mortelle. Je vais rapporter ce qu'il fit en cette occasion.

L'Atlantide, terminée du côté de la mer par des plaines, en renfermait une de la plus grande beauté et de la plus grande fertilité. Cette plaine, suivant ce qu'on en a dit, occupait le milieu de l'île ; et précisément à son centre, s'élevait, de cinquante stades (4750 toises selon les tables de l'Anacharsis [1]), un mont qui

[1] Page lxxiv dans les tables du Voyage d'Anacharsis. Paris, 1791. Cette élévation serait prodigieuse.

rendait des sons de tous côtés. Ce mont était travaillé par Evénor, un de ceux qui, dans le commencement, sont nés de la terre.

Celui-ci ayant communiqué avec sa femme Leukippé, il en était né Kleitô, fruit unique de cette union. Cette jeune fille ayant atteint l'âge de puberté, Poseidôn, Neptune, passionné pour elle, s'y mélangea et forma autour de la montagne qu'elle habitait une enceinte de zones alternatives de terres et d'eau courante. Ces divers cordons, les uns fort larges, les autres étroits, et dont deux étaient en terre et trois en eau, décrivaient autant de cercles, dont chaque partie également éloignée du centre de l'île écartait tout de ce point circonscrit, et en rendait l'accès impraticable à tous les hommes. Comment eussent-ils pu surmonter ces obstacles? il n'y avait point alors de vaisseaux; l'art de la navigation n'était pas même connu. Poseidôn (Neptune), comme dieu, embellit et orna sans peine le milieu de cette île. Il en fit jaillir diverses sources d'eau, les unes chaudes, les autres froides. Il ordonna en outre que le sol de cet espace produisit en abondance des alimens de toutes les espèces. Enfin, il eut cinq générations doubles. Chacun des êtres nouvellement mis au jour se trouva du genre masculin, et tous furent entretenus par lui.

Il divisa ensuite l'île atlantique entière en dix contrées, et il donna à son premier né tout le pays qui environnait l'habitation de Kleitô sa mère. Ce fut en effet la première et la plus considérable de toutes les habitations. Il accorda encore à ce premier né l'empire sur tous ses autres enfans, et ceux-ci furent faits princes dominant sur beaucoup d'hommes et de contrées. Il les distingua chacun par un nom différent.

Le roi de toute l'île fut nommé par lui Atlas. C'est de ce nom que la mer de cette partie a reçu le nom d'Atlantique. L'enfant né immédiatement après, et de la même génération, porte ce nom originaire de Gadeiros, qu'on appelle encore en langue grecque Eumêlê. Il eut en partage ces extrémités de l'île où sont les colonnes d'Hercules, et ce fut lui qui donna à cette contrée le nom de Gadeiros, qu'il avait lui-même.

Amphêrê fut le premier né de la seconde génération; l'autre fut Eudaimôn.

L'ainé de la troisième génération fut appelé Mnêseus; le second Autokhthon.

Le nom du premier de la quatrième fut Elassispos; celui du second Mêstor.

Ceux de la cinquième enfin s'appelèrent, l'un
Axaês;

Axaês; l'autre, qui fut le dernier de tous, Diaprépês.

Tous ces êtres et leurs descendans habitèrent ce pays pendant plusieurs siècles. Ils dominaient sur la mer, parce qu'ils étaient maîtres de beaucoup d'îles, ainsi que nous l'avons dit; ils régnaient même sur toutes ces îles qui sont habitées et qui s'élèvent du sein des eaux jusque dans la mer d'Égypte et dans celle de Toscane.

La race atlantique était un objet de vénération et de terreur pour tout ce qui existait. La souveraineté, abandonnée par un roi dans sa vieillesse, était toujours déferée par lui à son premier né. Ils la conservèrent pendant plusieurs siècles; durant ce même tems, ils possédèrent des richesses plus considérables que celles des rois qui les avaient précédés, et les souverains qui leur succéderont ne pourront avoir rien de comparable.

Tout ce qui était nécessaire se travaillait par leur ordre dans la cité et dans les autres parties du royaume. Il leur parvenait encore beaucoup de choses de l'extérieur, à cause de leur puissance. Mais l'île produisait avec abondance tout ce qui peut satisfaire les besoins de la vie; et d'abord toutes les matières solides ou liquides,

tirées des entrailles de la terre, de même que celles auxquelles on donne aujourd'hui le nom de landes (de laves). On exploitait alors en plusieurs endroits de l'Atlantide des mines d'une espèce de cuivre, qui, l'or excepté, était le plus précieux de tous les métaux. On y voyait des forêts qui fournissaient tous les bois que les architectes pouvaient désirer, des pâturages excellens pour la nourriture des animaux domestiques et des animaux sauvages. Il y avait un grand nombre d'éléphans, et indépendamment de cette espèce d'animaux très-vorace et très-grosse, les plaines, les montagnes, les étangs, les lacs, les fleuves en entretenaient une infinité d'autres de différente sorte. Quant aux végétaux, tout ce que nous connaissons aujourd'hui de plantes odoriférantes, de racines, d'herbages, d'arbres, de sucS liquides, de fleurs et de fruits, y était en quantité. La liqueur du raisin était aussi suave que celle que nous buvons aujourd'hui, et les alimens solides également délicieux. Cette denrée que nous appelons légume, et que nous assaisonnons pour la manger en ragoût, croissait aussi dans cette île. On y connaissait encore les liqueurs extraites des arbres, et ces mets qui satisfont en même tems la soif et la faim. Il s'y préparait de même d'excellens onguens. Des arbres nom-

breux et de diverses espèces donnaient les meilleurs fruits. On usait enfin de ces mets agréables et délicats que l'on ne sert sur les tables que pour réveiller l'appétit lorsqu'il est déjà satisfait par des alimens plus solides.

L'Atlantide, cette île jadis superbe, admirable, fertile, cette île qui n'est plus, produisait toutes ces choses. Ses habitans, profitant de tous ces biens, de toutes ces matières, élevaient des temples, des palais, construisaient des ponts, des arsenaux, et disposaient, pour l'usage et l'utilité de chaque citoyen, ces canaux naturels et ces zones de terre qui ceignaient l'ancienne métropole.

Des ponts jetés d'abord sur les canaux facilitèrent la communication de l'extérieur à l'endroit où était le siège souverain. Dès le principe, ils y élevèrent des autels en l'honneur de Dieu lui-même; puis en l'honneur de leurs ancêtres. Chacun d'eux ensuite, ajoutant des ornemens et faisant des dons suivant ses facultés, ils parvinrent, après un certain tems, à former des édifices admirables, par leur grandeur comme par la richesse de leurs décorations.

Ils firent un canal qui, de la mer, communiquait jusqu'au dernier cercle. Son étén-

due (1) était de trois arpens , sa profondeur de cent piés , et sa largeur de cinquante stades (2); et afin que les vaisseaux pussent arriver jusqu'à ce cercle et y mouiller comme dans un port , ils en élargirent la partie contiguë à l'embouchure et la rendirent propre à contenir les plus gros vaisseaux.

Les zônes de terre qui séparaient les canaux furent coupées par des ponts , de manière à laisser à des bâtimens de trois rangs de rames la liberté de communiquer d'un canal à l'autre. La forme des ponts ne faisait point obstacle au passage de ces bâtimens.

La mer était dominée par de hauts parapets assis sur les bords des zônes de terre. La plus grande de toutes ces zônes, celle dont la base était baignée par les eaux de la mer , avait trois stades (283 toises et demie) de largeur. Le canal intérieur qui suivait immédiatement , avait à peu près la même

(1) M. Cadet dit que sa *largeur* était de trois arpens. Mais l'arpent est une mesure de surface et non de longueur. Ainsi cette expression de M. Cadet est défectueuse.

(2) Le traducteur dit que le stade est une mesure de cent vingt-cinq pas , ce qui ferait 625 piés ou 104 toises et un pié; mais le stade , suivant les tables de l'Anacharsis , est de 94 toises et demie.

largeur. Après ces cordons, on en passait deux autres, l'un de terre et l'autre d'eau, qui n'étaient larges que de deux stades (189 toises). Enfin la même dimension du cercle le plus petit et le plus rapproché de l'île était seulement d'un stade (94 toises et demie). La partie de terre circonscrite en avait cinq (472 toises et demie) de diamètre. Le souverain y faisait sa résidence. Un mur d'enceinte et en pierre en défendait l'accès, et le passage des ponts était gardé par des portes et par des tours élevées de chaque côté.

La pierre nécessaire pour toutes ces constructions et pour celle des édifices placés dans cette enceinte se tirait de l'île même; et comme les carrières étaient profondes, on avait pratiqué des canaux qui y conduisaient. Les pierres de ces carrières étaient noirâtres, ou blanches, ou rougeâtres. Quelques-uns de ces bâtimens étaient d'une architecture simple; d'autres étaient ornés et quelquefois même peints de différentes couleurs. Chacun au surplus suivait à cet égard son goût particulier.

Le mur d'enceinte de la ville était recouvert à l'extérieur de lames d'airain; à l'intérieur, il était recouvert en étain. Le mur de la citadelle était garni de feuilles d'un cuivre très-fin, qui jetaient un brillant éclat. Le palais

royal, bâti dans cette citadelle, avait la distribution suivante.

Au milieu était placé le temple inaccessible et sacré de Poseidôn et de Kleitô : un mur doré environnait ce temple. C'était là que ces deux divinités s'étaient réunies dans le principe pour engendrer les dix races de rois. Chaque année les peuples de chacune des dix contrées s'y rassemblaient pour y célébrer en commun les mystères sacrés.

Le temple de Poseidôn était long d'un stade (94 toises et demie), son étendue de trois arpens (1); et sa hauteur proportionnée à ces deux premières dimensions. Sa forme était dans le genre barbare. L'extérieur était décoré par divers ouvrages en argent, à l'exception du toit néanmoins; car cette dernière partie, ainsi que la coupole qui couronnait tout l'édifice, était en or. L'ivoire, l'or, l'argent, ou un cuivre très-fin, étaient la matière des ouvrages qui ornaient l'intérieur du temple. Au milieu de ce temple le dieu était représenté assis sur un char et

(1) Le traducteur fait encore ici la faute de prendre une mesure d'étendue de deux dimensions pour une étendue en largeur seulement. Il dit que le temple était large de trois arpens.

modérant des chevaux ailés et fougueux, dont il tenait les rênes entre les mains. Sa statue était si élevée et si majestueuse, qu'elle touchait à la voûte de l'édifice. Cent Néréides (on croyait alors qu'il y en avait ce nombre), placées sur autant de dauphins, étaient rangées autour de lui. Le temple était encore décoré par plusieurs statues et par des *ex voto* offerts aux deux divinités. Un superbe autel enfin, dont les belles proportions et le travail convenaient parfaitement à l'édifice, relevait l'éclat de tous ces ornemens.

A l'extérieur du temple, on voyait placées les statues de toutes les reines et celles de tous les hommes qui étaient de la race des dieux : elles étaient d'or. Il y avait aussi beaucoup d'autres statues que les rois ou des particuliers, soit de la ville, soit des diverses parties de l'empire, avaient érigées à leurs frais. Quant au palais royal, il répondait à la magnificence du temple et à ces ornemens sacrés, autant qu'à l'étendue de l'empire.

Il y avait pour l'usage des habitans des fontaines d'eaux froides et des fontaines d'eaux chaudes : elles prenaient leur source au sommet de la montagne; et à l'avantage de la salubrité elles joignaient celui de l'agrément. Autour de ces fontaines, en effet, des habitations et des

plantations d'arbres procuraient un abri contre le froid ou contre la chaleur. Dans les environs, des bassins construits, les uns à couvert, les autres en plein air, fournissaient pendant l'hiver des eaux chaudes pour les bains.

Ces bains étaient distingués suivant les personnes. Les uns étaient réservés aux princes, les autres servaient aux particuliers; des troisièmes étaient à l'usage des femmes. Les chevaux et les autres animaux, enfin, avaient également les leurs. Dans ces lieux, on ne s'écartait jamais des égards dûs au rang ou aux personnes; mais les lois de la décence y étaient scrupuleusement observées.

On avait conduit un petit ruisseau dans le bois sacré de Poseidon. Il y serpentait dans un lit profond; et après avoir arrosé tout le sol, il quittait ce lieu sacré pour aller se rendre dans un canal extérieur près des ponts. Ce bois était considéré comme une des merveilles du monde, à raison de sa grande fertilité et à cause de l'élévation et de la variété infinie des arbres qu'il produisait.

Chacune des dix contrées avait aussi dans une île formée à cet effet des temples, des bois sacrés, des jardins plantés en arbres et des places destinées, les unes pour l'exercice des hommes, les autres pour le manège. Mais

le principal hippodrome était autour de la plus grande île. Sa largeur était d'un stade (94 toises et demie), et l'enceinte entière de l'île formait son étendue en longueur. Les courses se faisaient ainsi dans cet espace circulaire. A peu de distance de l'hippodrome, étaient placées les maisons des valets et des hommes destinés à maintenir le bon ordre dans ce lieu d'exercice.

La forteresse élevée près de cet endroit et renfermée elle-même dans un cercle plus étroit, était gardée par des soldats bien éprouvés; et ceux d'entr'eux qui se rendaient le plus dignes de confiance obtenaient des logemens dans la forteresse même, près du palais.

De vastes arsenaux renfermaient tout ce qui était nécessaire pour la construction et pour le radoub des vaisseaux à trois rangs de rames, et des autres bâtimens. C'était dans ces arsenaux qu'éclatait la magnificence royale, et ils faisaient l'ornement principal des environs du palais.

En passant, on apercevait un mur de circonvallation qui commençait à l'un des côtés de l'embouchure du bassin à la mer et venait se terminer à l'autre côté. De toutes parts, il se trouvait à cinquante stades (4725 toises) de distance du plus grand des canaux circulaires

dont chacun formait autant de ports placés à l'extérieur de la ville.

Ces établissemens et toutes les choses qui en faisaient partie étaient regardés comme sacrés. L'espace qu'ils n'occupaient point était rempli par un grand nombre d'édifices. Les différens canaux, et singulièrement le grand port, étaient couverts d'une quantité assez considérable de vaisseaux et de marchands qui y arrivaient de toutes les parties de l'univers. L'affluence était telle que, pendant la nuit comme pendant le jour, on entendait un bourdonnement produit par le bruit confus du mouvement et des voix de la multitude.

Telles sont les particularités que j'ai entendu raconter sur la situation et les établissemens de cette cité et de cette contrée anciennes. J'essayerai maintenant de vous faire connaître ce qui concerne les autres contrées; je parlerai singulièrement de la nature de leur sol et de l'ordre qui s'y observait.

On divisait l'île en deux parties; l'une regardait la mer, l'autre était du côté de la ville. La première était très-élevée et presque à pic au-dessus des eaux. La seconde partie comprenait la plaine et s'étendait fort loin au-delà de la ville. Depuis le pié des montagnes jusqu'à la mer, la pente était égale et douce.

La longueur totale de l'île était de trois mille stades (283,500 toises); mais du centre des sommités à la mer, la distance la plus grande était de deux mille stades (189,000 toises). L'île s'étendait du midi au nord, et les lieux les plus élevés étaient seuls exposés au vent du nord. Ses montagnes, entre lesquelles on voyait plusieurs villages peuplés par des cultivateurs excellens et riches, surpassaient par leur nombre, par leur étendue et par leur beauté, toutes celles qui existent maintenant. Un nombre suffisant de fleuves arrosait toutes ces campagnes, et des lacs y entretenaient la fraîcheur nécessaire. De riches prairies fournissaient d'excellens pâturages aux animaux domestiques et aux animaux sauvages. Les ouvriers pouvaient choisir et trouver dans de belles forêts tous les bois dont ils avaient besoin. Ces lieux, enfin, étaient embellis, autant par les heureuses dispositions que la nature y avait développées, que par les soins et les richesses que les rois y avaient consacrés depuis long-tems.

La figure de l'île était une espèce de carré long dont les lignes étaient presque droites. Mais cette figure avait perdu de sa régularité depuis la formation du canal d'enceinte.

Les dimensions de ce canal en longueur, largeur et profondeur étaient si considérables,

que l'on a peine à croire leur existence; car, lorsque l'on compare ces travaux immenses aux établissemens de nos jours, il paraît impossible qu'ils aient pu être formés par la main des hommes. Cependant comme je dois rendre compte de ce que j'ai entendu dire, je continuerai ma narration. La profondeur de ce canal était donc d'un arpent, sa largeur d'un stade (94 toises et demie) en tous points, et sa longueur de dix mille stades (945,000 toises), puisqu'elle formait autour de l'île un canal de circonscription. Il recevait toutes les eaux des montagnes, et après avoir arrosé les campagnes suivant le besoin, il conduisait le reste de l'eau de l'un et de l'autre côté de la ville, et le versait ensuite dans la mer. Plusieurs autres canaux ouverts en ligne droite dans la campagne, hors de la ville, venaient également aboutir près de la mer à ce principal canal. Ils étaient longs de cent piés, et la distance de l'un à l'autre était de cent stades (9450 toises); ils se coupaient obliquement les uns les autres. Ils servaient pour transporter à la ville les bois tirés des forêts et toutes les denrées récoltées, chacune en leur saison. Les bâtimens destinés à ces transports étaient à deux rangs de rames.

La terre offrait chaque année deux mois-

sons, et les arbres étaient deux fois l'année chargés de fruits excellens. Les campagnes étaient arrosées l'hiver par les pluies du ciel; et l'été, par les eaux abondantes que leur distribuèrent les canaux.

A l'égard des troupes nécessaires pour le maintien de l'ordre et la sûreté du pays, voici ce qui se pratiquait. Les habitans de chaque territoire se choisissaient un chef, et l'entretenaient. On comptait soixante mille différens cantons dans la plaine, et l'étendue de chacun d'eux était de dix fois dix stades (1); mais dans les montagnes, le nombre des cantons était infini. Les soldats étaient obligés de suivre leurs chefs partout où ils allaient, et de partager leur sort. Il était établi que chaque chef conduirait à l'armée la sixième partie des chars de combat munis d'armes; l'équipage de ces chars était composé de deux chevaux avec leurs harnais, d'un homme pour descendre du char au besoin et qui n'avait pour toute arme qu'un petit bouclier, d'un autre homme pour tenir les rênes et guider les chevaux, de deux porteurs d'armes, de deux frondeurs, de deux archers, de trois soldats

(1) Ici le traducteur prend des mesures de longueur pour des mesures de surface.

armés à la légère, de trois jeteurs de pierres et de trois lanceurs de dards, enfin de quatre matelots pour concourir à former l'équipage des deux cent mille navires qui composaient l'armée navale. Les arsenaux de la capitale de l'empire étaient munis de tous les instrumens et ustensiles nécessaires à ce grand nombre de troupes. Les neuf autres villes renfermaient aussi des munitions de guerre de toutes les espèces; mais il serait trop long d'entrer dans ce détail. Voyons maintenant quelle était dans l'origine l'autorité des princes.

Les dix rois avaient, chacun dans leur contrée et dans la ville qui en était capitale, l'autorité absolue sur les autres hommes. Ils pouvaient à leur gré punir et condamner même à la mort; mais leur autorité ne s'exerçait que selon les lois de Poseidon. Elle était dirigée d'après ces lois que leurs ancêtres avaient gravées sur une colonne d'airain, placée vers le centre de l'île, dans un temple consacré à ce dieu.

A des époques éloignées les unes des autres, de cinq et alternativement de six années, ils s'assemblaient en ce lieu. Chacun indistinctement y prenait place; et lorsque tous les membres de l'assemblée étaient réunis, on y délibérait sur les affaires publiques. Celles des particuliers occupaient aussi l'assemblée. Les

plaintes y étaient examinées avec attention, et ceux qui étaient convaincus d'avoir prévariqué, pendant l'intervalle d'une assise à l'autre, étaient rigoureusement condamnés.

Dix taureaux étaient lâchés dans le temple pour être séparément offerts en victime, et afin qu'ils fussent plus agréables au dieu, on n'employait jamais, pour s'en saisir, ni pour les immoler, aucun instrument de fer, mais seulement des bois et des cordages.

Dès qu'on les avait arrêtés, ils étaient conduits près de la colonne, à l'endroit indiqué par les lois qui y étaient gravées, et aussitôt on les y mettait à mort.

Indépendamment des lois gravées sur cette colonne, il y avait aussi contre ceux qui les transgresseraient des sermens et des imprécations épouvantables.

A l'instant où les sacrifices étaient prêts, et que l'on allait brûler les membres des victimes, on remplissait de sang la coupe sacrée, et l'on en répandait autant de gouttes qu'il y avait d'assistans. Le reste était destiné au feu; mais avant, les assistans en aspergeaient la colonne pour la purifier. Cela fait, ils en puisaient dans la coupe avec de petits vases et le répandaient ensuite sur le feu, en promettant avec serment qu'ils jugeraient suivant les lois

écrites sur cette colonne ; qu'ils ne se permettraient jamais de s'écarter de leurs dispositions, et qu'ils puniraient ceux qui seraient coupables de ce crime. Ils ajoutaient que jamais ils ne commanderaient ce qui n'était point ordonné par les lois ; que jamais ils ne feraient rien de contraire à ce qu'elles prescrivait, et que le fils même serait dispensé de l'obéissance s'il arrivait que son père voulût le forcer à agir contre la loi. Enfin, après avoir invoqué les dieux sur eux et sur leur postérité, ils s'occupaient des préparatifs d'un repas. Vers l'approche de la nuit ils commençaient à manger et ne buvaient point sans faire aux dieux l'oblation de la liqueur contenue dans leur vase.

Mais lorsque le feu qui avait servi à brûler les victimes était presque éteint, chacun alors, couvert d'une robe de pourpre, venait s'asseoir autour ; les autres feux du temple s'éteignaient et l'on restait dans une obscurité profonde. C'était dans cet état que, ne connaissant point les autres, et n'étant point connus d'eux, ils jugeaient et étaient jugés. C'était en ce moment que l'on prononçait des condamnations terribles contre ceux qui s'étaient écartés des règles prescrites par les lois.

Au retour de l'aurore, lorsque les jugemens étaient prononcés, on les gravait sur des tables

d'or, et ces tables, ainsi que les vêtemens des condamnés, étaient exposés suspendus dans le temple pour servir d'exemple à la postérité.

Il y avait des lois concernant le rite et le dogme religieux; il y en avait de même sur tous les autres objets et touchant l'autorité des princes et l'exercice qu'ils devaient en faire. Dans le nombre de ces dernières, on remarquait les réglemens suivans.

Jamais les rois ne devaient entreprendre de guerre l'un contre l'autre, mais au contraire se donner mutuellement des secours si quelque audacieux, dans l'une des provinces, tentait d'extirper leur race. Il était dit que, lorsque l'on aurait arrêté de faire quelque entreprise relative à la guerre ou à tout autre objet, la conduite en serait confiée à l'un des descendans de la race atlantique. L'autorité absolue qu'avait le roi sur chacun des membres de son état, ne s'étendait point sur ceux qui avaient l'avantage d'être de cette race; et aucun d'eux ne pouvait être condamné à mort que dans une assemblée des dix souverains et dans le cas seulement où le plus grand nombre de ces juges opinerait pour cette sorte de peine.

La volonté du dieu qui avait formé ces contrées, y maintint pendant plusieurs générations la grande puissance de ce gouvernement;

et l'accord entre les différens membres de l'état exista aussi long-tems qu'ils conservèrent cette influence divine. Soumis aux lois, ils affectionnaient leurs princes ; mais ces princes savaient comme eux qu'ils étaient leurs semblables. Tous ces hommes portaient un cœur ami de la vérité : les inventions de la magnificence, les recherches du luxe n'étaient point de leur goût. Ils usaient de prudence et de modestie les uns envers les autres , et ces précieuses qualités les accompagnaient partout. Ils n'avaient d'attachement que pour la vertu ; le reste leur paraissait méprisable. Ni l'or , ni les autres richesses n'avaient pour eux aucun attrait ; ils ne les échangeaient même point. Les biens qui n'étaient pas nécessaires à leur vie , étaient regardés par eux comme un poids inutile. Ils étaient amis les uns des autres , et leurs repas se fesaient en commun. Ils vivaient avec la plus grande frugalité. Jamais l'incontinence ne les portait à faire un mélange de leurs alimens. Les mets étaient pour eux un moyen d'entretenir leurs forces , leur courage ; mais ils savaient que les plaisirs de la table pouvaient corrompre la vertu et affoiblir l'amitié.

Tant qu'ils vécurent animés de cet esprit divin , tant qu'ils en suivirent les principes, leur bonheur se multiplia. Mais lorsque , se laissant

aller à la mollesse , ils négligèrent d'écouter ce même esprit ; lorsque le patriotisme et la vertu les abandonnèrent ; lorsque les affections humaines l'emportèrent enfin sur l'amour de la sagesse, et qu'ils cédèrent au désir de se livrer aux plaisirs des sens , le vice détruisit les anciennes institutions. Les citoyens qui avaient encore le courage de travailler au maintien de ces institutions devinrent le sujet de la dérision publique. Leur indifférence pour les biens terrestres était regardée comme l'effet du délire d'un fou qui mépriserait ce qu'il y aurait de plus beau , de plus estimable. Ceux qui s'éloignaient le plus du sentier de la vertu , pour se livrer entièrement à la volupté , obtenaient le plus de considération. On eût dit que le nombre de leurs iniquités , que le nombre de leurs violences annonçait celui de leurs jouissances et de leur bonheur.

Mais le dieu des dieux , Jupiter , qui régit tout par ses lois , qui est maître de tout par sa puissance , jetant un regard sur ces mortels , apperçut que la dépravation et la mollesse régnaient parmi eux ; et voyant que cette race , autrefois généreuse , s'était abandonnée au vice , il résolut de la punir , afin que les hommes redevinssent tempérans , modestes et selon lui.

A cet effet, il convoqua l'assemblée des dieux dans un lieu d'où chacun d'eux, placé comme au milieu du trône du monde, considère tout ce qui est soumis à la nature; et ce conseil appelé, il commença ainsi.

La fin du dialogue manque.

Observations sur le dialogue précédent.

Art. 367. On voit que ce dialogue est le développement et l'explication du précédent. Ce n'est plus seulement la destruction de l'Atlantide, c'est encore sa formation qui s'y trouve expliquée par des faits que l'on prétend être en partie historiques et en partie allégoriques.

Ainsi, lorsque Critias assure que les dieux voulaient autrefois se partager l'universalité de la terre, on pense que cette phrase est l'image de ce qui s'est passé lorsque la terre était encore presque informe. Dans le tems du mélange des eaux avec les détrimens des éminences primitives, dit-on (1), ces matières abondantes remplissaient les grandes profondeurs qui étaient

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 179.

ART. 367. *Observations sur le Critias.* 189

entre ces éminences; et même elles formaient une couche générale ou presque générale par-dessus le globe; mais elles étaient susceptibles de resserrement, et les premiers affaissemens sensibles se sont faits nécessairement ensuite, de manière à établir des creux dans l'espace compris entre les éminences, c'est-à-dire, sur ces profondeurs primitives. C'est dans ces endroits que se sont faits les premiers amas d'eaux méditerranées, et les bassins qui contenaient les eaux se seront augmentés en proportion de la rapidité des courans, de la hauteur de leur chute, des écroulemens de terres, et des autres accidens qui ont pu se multiplier à l'infini.

Les dieux dont parle Platon, lors de ce prétendu partage de la terre, ne sont donc, dans ce système, rien autre chose que les élémens; les allégoristes pensent qu'il est aisé de s'en convaincre si l'on fait bien attention au fond de l'histoire de ce partage telle que la donne Critias (1).

Jupiter, que Platon nomme le dieu des dieux, est le dieu des élémens (2).

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 198.

(2) Id., p. 238.

Hêphaïstos, en grec Ἡφαίστος, Vulcain, signifie le génie. Ce mot est composé de l'article féminin η, et de φαῖστος, *illuminans*, éclairant. Il a deux acceptions, l'une au moral, l'autre au physique : la première exprime le génie qui éclaire, aussi Vulcain est-il le plus habile des artistes ; la seconde donne l'idée du feu matériel. On voit que pour faciliter l'intelligence des faits voilés sous les allégories de Platon, il serait nécessaire de rendre en français la valeur des termes grecs qu'il a employés comme noms propres. Lui-même convient d'avoir imité ainsi les historiens égyptiens desquels il tenait les faits qu'il racontait (1). Les deux endroits où Critias nomme Hêphaïstos peuvent donc être compris plus facilement en substituant à ce mot grec, le génie (2). Mais j'ai cru devoir laisser le nom propre, ces mots allégoriques faisant un effet peu agréable dans notre langue pour un récit dont le fond est évidemment historique.

J'ai déjà dit (*art.* 365) ce que j'entendais

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 181.

(2) Id., p. 194.

ART. 367. *Observations sur le Critias.* 191

par Ἀθήνα, Minerve, *Athéna*. C'est la sagesse divine accordée à l'homme. Ainsi, on peut substituer dans les deux endroits où Critias nomme Athéna, la sagesse divine (1), ou simplement la sagesse (2).

Ποσειδών, Poseidôn, est Neptune; ce mot vient de πῆς, *fluxus*, flux, et de ἰδών, *forma*, forme; il signifie la forme qui coule, ou l'eau. L'élément contenant était alors regardé comme celui qui possédait. Ce principe est une des clés de la théologie des allégoristes. L'Atlantide fut donc du partage de Neptune par cela seul qu'elle était une île, et que toutes les îles étaient dans son lot (3). On peut presque toujours, dans le discours de Critias, traduire Poseidôn par la forme qui coule, la mer, l'eau (4). Cependant le mot Neptune, pris simplement par Dieu, est le plus souvent le seul qui convienne (5), et cela est tellement vrai, qu'il y a un passage où il peut être pris pour le maître, le modérateur

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 181 et 182.

(2) Id., p. 194.

(3) Id., p. 199. Texte et note 2.

(4) Id., p. 201.

(5) Id., p. 202, 216, 217, 220, 229,

des élémens (1). Rien en effet n'est si trompeur que le système des allégoristes, dont les explications satisfont difficilement lorsque le mot qu'ils traduisent est souvent répété comme celui de Neptune l'est ici.

Il paraît que lorsque Poseidôn prit possession de l'Atlantide, il y avait des hommes dans cette île. Celui dont il épousa la fille se nommait Evenor, *Εύενος*, que les allégoristes traduisent par excavation. Ce mot vient, selon eux, du verbe *νορύειν* qui signifie excaver, et de son augmentatif *εὖ* (2). Leukippê, *Λευκιππη*, femme de cet Événor, signifie affaissement, et leur fille Kleitô, *Κλειτώ*, que Poseidôn épousa, veut dire échappement d'eau (3). C'est ainsi qu'on explique ce dernier nom la seconde fois que Critias l'emploie (4). La troisième, on lui fait signifier écoulement d'eau ou filtration (5). Cette allégorie n'est rien moins que sensible,

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 234.

(2) Id., p. 200. —

(3) Id., p. 201.

(4) Id., p. 204.

(5) Id., p. 216.

ART. 367. Observations sur le Critias. 193

et ce double mariage a besoin d'être expliqué. Voici donc l'explication que l'on en donne.

« Il devient très-intéressant », dit-on avec raison (1), « de faire ici la plus grande attention » à la valeur des expressions. Elle fera connaître qu'il s'agit d'événemens physiques ; » dont le récit est lié par des transitions propres à donner de la vraisemblance à l'allégorie et à en former un tout historique en apparence. Ces transitions étaient un voile » qui cachait la vérité à ceux qui n'avaient » ni le courage ni les vertus nécessaires pour » la voir sans crainte. Mais l'homme qui voulait » la connaître, l'homme qui voulait la prendre » pour guide, la dépouillait, alors qu'il avait à » la consulter, de ce voile mystérieux, et la » voyait telle qu'elle était réellement. Aussi les » philosophes de l'antiquité n'étaient trompés » ni par l'amphibologie des mots, ni par l'apparence de réalité qu'avait l'allégorie. Sans » beaucoup de recherches, ils eussent bientôt » reconnu que l'histoire de chacune de ces générations contenait la relation des révolutions

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 200 et suiv. Note.

194 ART. 367. *Observations sur le Critias.*

» les plus remarquables arrivées au globe, et
» singulièrement à l'île atlantique, et qui for-
» maient époque.

» Ce mont, eussent-ils dit, situé au milieu de
» la plaine, travaillé dans son intérieur, ren-
» dant des sons de tous côtés, est incontestable-
» ment un lit de dépôts, gonflé d'abord,
» tourmenté ensuite, puis creusé par une fer-
» mentation volcanique. Les terres des environs
» se resserrent par leur propre poids, les eaux
» s'en séparent et par sublimation, et beaucoup
» plus encore par filtration. Elles viennent se
» rendre dans des profondeurs formées sous
» la montagne, et les remplissent. Les filtrations
» se multiplient; les eaux se réunissent; déjà
» elles composent une masse considérable; il
» s'établit des courans : ils minent les terres,
» ils causent leur écroulement, ils détruisent
» les digues qui, à l'extérieur, séparaient la mer
» de ces eaux récemment réunies. Les courans
» deviennent rapides, ils se creusent un lit pro-
» fond et parviennent jusque dans les premières
» couches de dépôts calcinés et même jusqu'aux
» pirites. Ces deux sortes de matières, suscep-
» tibles d'effervescence par le contact des eaux,
» communiquent aussitôt leur fermentation dans
» tous les lits qui leur sont horizontalement
» contigus; la mer s'insinue par-dessous ces

ART. 367. *Observations sur le Critias.* 195

» lits; elle les désunit, les détache de leur
» base, les amollit et détermine enfin leur écrou-
» lement et leur séparation de la suite des dé-
» pôts appuyés sur des masses métalliques pla-
» cées moins profondément. Les extrémités de
» ces restes, dentelées inégalement, marquent
» les différens points de leur ancienne jonc-
» tion avec les parties écroulées. (Tels sont les
» événemens désignés par l'histoire de la pre-
» mière génération double et qui ont formé la
» première époque).

» Quoique les eaux ne détruisent point les
» lits de dépôts placés sur les bases moins pro-
» fondes, elles font néanmoins entrer en fer-
» mentation ceux d'entre eux qui sont à leur
» niveau : elles en forment un limon, en s'y
» mélangeant, et occasionnent le renversement,
» l'écroulement ou l'affaissement, en sens di-
» vers et suivant des pentes inégales, des lits
» supérieurs, plus dépouillés des parties aqueuses
» et faisant déjà corps ensemble.

» Lorsque l'eau ne peut point s'insinuer avec
» la même abondance, la chaleur, occasionnée
» par la fermentation, la convertit en vapeurs.
» Ces vapeurs soulèvent les lits; elles les rom-
» pent quelquefois avec les efforts les plus vio-
» lens; les flammes paraissent au même ins-
» tant, et avec elles sont lancées de toutes parts

196 ART. 367. *Observations sur le Critias.*

» des pierres énormes et des cendres brûlantes.
» Après ces événemens, la tranquillité se ré-
» tablît pour quelque tems (ici finit la seconde
» époque) et l'espèce humaine se multiplie.
» (C'est le commencement de la troisième
» époque.)

» Mais les causes de l'effervescence ne sont
» point détruites ; l'action se fait de nouveau
» ressentir. Elle se développe avec plus de
» force et plus généralement ; elle se commu-
» nique jusque dans les lits les plus éloignés de
» ces lieux. Il se forme de nouvelles tumeurs.
» (Fin de la troisième époque.) La force de la
» fermentation déchire ces nouveaux monti-
» cules ; les cratères sont ouverts ; les éruptions
» s'établissent partout ; les feux, les éclairs, la
» foudre menacent tous les êtres, et des pierres
» enflammées, des laves, des cendres, lancées
» au loin, dévastent les pays. La consternation
» est générale. (Quatrième époque.) Ces effets
» continuent tant que la matière qui sert d'ali-
» ment n'est point entièrement épuisée. (Ici
» commence la cinquième époque.) Mais ce
» moment arrivé, c'est-à-dire, celui auquel il ne
» reste plus que de vieux détrimens, le calme
» renaît pour exister d'une manière plus assurée
» et plus durable. (Alors finissent la cinquième
» époque, la cinquième génération double,

ART. 367. *Observations sur le Critias.* 197

» enfin la guerre des prétendus géans ou des
» élémens dans cette partie.)

» Il n'est point étonnant que des événemens
» de cette nature aient été pour tous les hommes
» un sujet de vénération et de terreur. Il ne
» l'est point que les malheureux échappés de
» ces terribles révolutions aient donné aux en-
» fans nés dans ces tems de calamité des
» noms propres à les leur rappeler. Il n'est
» pas plus étonnant que, long-tems après, on
» ait confondu les actions de ceux qui les pre-
» miers portèrent les noms qui désignaient
» ces événemens avec les détails de ces mêmes
» événemens, et réciproquement; qu'une sem-
» blable méprise ait eu lieu à l'égard des des-
» cendans de ces mêmes personnes, lorsque
» le nom se continuait de père en fils, et enfin
» que l'on ait regardé comme des dieux ceux
» qui descendaient le plus directement des pre-
» miers nés de cette race, et qui conséquem-
» ment étaient les princes; car le gouvernement
» monarchique et patriarcal est le plus ancien,
» le plus naturel, et l'on en retrouve les traces
» chez tous les peuples dont l'origine remonte
» à une haute antiquité. Ces chefs donc n'eurent
» rien à faire pour tirer partie de la méprise;
» il leur suffit de laisser agir la crédulité.
» L'homme en a beaucoup lorsqu'il est mal-

» heureux et ignorant. La grande erreur des
 » Grecs, dit Eusèbe, est de n'avoir point dis-
 » tingué les personnes des actions, et d'avoir
 » pris une chose pour une autre en se laissant
 » tromper par l'amphibologie des termes ».

Tel est le système des allégoristes qui ne sont pas restés courts sur les noms des dix enfans de Poseidôn. On sent combien ces sortes d'explications sont faciles avec une connaissance médiocre de la langue grecque.

Atlas, *Ατλας*, signifie, selon eux, les vertèbres d'une colline, celui qui soutient le poids, une montagne. Ainsi la mer atlantique est la montagneuse (1). Ils substituent donc ce nom de montagne à celui d'atlantique, en parlant de l'île elle-même (2).

Gadeiros, *Γαδειρος*, est formé de *γη*, terre, et de *δειρος*, colline. Gadeiros est donc une colline de terre. Les Grecs l'appelaient *Eumélé*, *Ευμηλη*, ce qui signifie armé de pointes, de piques, dentelé autour. La partie de l'île où s'était faite la séparation des lits et l'écroule-

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 205.

(2) Id., p. 210, et 212.

ART. 367. *Observations sur le Critias*. 199
ment dans la mer, de la portion qui avait
déjà disparu, devait être en effet très-inégale,
et former des pointes et des dentelures (1).

Amphérê, *Αμφήρη*, veut dire lançant ou je-
tant de tous côtés (2).

Eudaimon, *Ευδαιμον*, signifie prospérité.

Mnéseus, *Μνησεύς*, épousailles.

Autokhthon, *Αυτοχθον*, réitération de tu-
meurs (3).

Elasippos, *Ελασιππος*, élançement.

Mestor, *Μηστωρ*, fesant guerre.

Axaès, *Αξαις*, vieux détriment, ou vieux ré-
sidu.

Diaprépês, *Διαπρεπης*, fin de guerre, ou appa-
rition brillante réitérée (4).

Toutes ces allu ions sont assez difficiles à
saisir; et je me garderai bien de suivre les con-
jectures des allégoristes pour les expliquer.
J'observerai seulement que Sanchoniaton nous
donne aussi dix générations ou révolutions fe-
sant époque; qu'elles répondent assez généra-

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses
de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785,
p. 205 et 206.

(2) Id., p. 207.

(3) Id., *ibidem*.

(4) Id., p. 208.

200 ART. 367. *Observations sur le Critias.*

lement aux dix rois prétendus de l'Atlantide (1), que la Génèse a aussi dix générations avant le déluge, et que Bérosee en compte autant (*art.* 300).

Mais je ne sais si ce ne serait pas vouloir chercher des allusions partout que d'en trouver une entre ces dix générations et les dix ans que dura le siège de Troie (2).

Ce n'est pas seulement l'Atlantide, selon Critias, qui était soumise aux enfans de Poséidon; c'étaient toutes les îles de la mer Méditerranée jusque dans la mer d'Égypte et dans celle de Toscane. Toutes ces îles existaient donc avant la submersion de l'Atlantide; mais toutes, la Pianosa exceptée, ont subi les effets de cette grande révolution. L'île d'Elbe est en partie dépouillée de tous ses anciens dépôts; la masse primitive y est à nu en plusieurs endroits. Capraïa semble un groupe de laves entassées les unes sur les autres. Les volcans ont laissé des traces frappantes dans les îles de Sardaigne, de Corse, de Sicile, de Crète, etc.; et les hautes

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 208.

(2) Id., *ibidem*.

ART. 367. *Observations sur le Critias.* 201
chaînes de ces îles ressemblent à un corps dont
la chair, détachée et tombée de chaque côté des
os, laisserait voir un squelette presque entier.
Platon et le prêtre égyptien avant lui étaient donc
bien fondés selon les allégoristes qui ne voient
dans les enfans de Poseidon que l'histoire de
la submersion, à dire que ces enfans avaient
régné jusque sur les mers d'Égypte et de Tos-
cane (1).

Ces allégoristes supposent à Platon les idées
des naturalistes modernes, et lui font beaucoup
d'honneur; car je ne crois pas même qu'il les
ait soupçonnées.

Selon ces naturalistes, les volcans ont vitrioli-
sés ces parties de notre globe (2). La vitrioli-
sation était accélérée par la chaleur du globe,
moins faible alors, selon eux, qu'elle ne l'est
maintenant; propre, conséquemment, à faire
subir à la matière, en beaucoup moins de tems,
un plus grand nombre de modifications, et à
lui donner un développement qu'ils croient qu'elle
ne peut plus obtenir à moins d'événemens ex-
traordinaires (3).

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses
de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785,
p. 209.

(2) Id., p. 14.

(3) Id., p. 89.

202 ART. 367. *Observations sur le Critias.*

« Ces vérités sont très-sensibles », ajoutent-ils, « pour les naturalistes accoutumés à remonter aux causes des effets qui les frappent : nous n'avons plus d'aussi grands animaux dans aucun genre ; il y a beaucoup d'espèces entièrement éteintes ; beaucoup d'autres se sont sensiblement éloignées des lieux qui leur étaient autrefois naturels ; les coquillages et les madrépores ne sont plus communs que dans les pays chauds ; sous les climats froids, on ne voit plus que les détrimens de ces productions, formant des lits de pierres ; et pour expliquer ces faits extraordinaires, les phisiens ont eu recours à divers expédiens (1).

« Les uns nous ont dit que la rencontre d'une comète avait dérangé la direction de notre globe ; les autres, adoptant toujours l'idée de l'approche de la comète, ont prétendu que sa force attractive avait déchiré la croûte terrestre et fait sortir les eaux enfermées dans le centre de la terre. Ceci nous semble présenter une supposition de plus. Pourquoi donc penser que les lois phisiques seront en défaut ? La divinité n'aurait-elle fait l'ouvrage

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 90.

» qu'à demi ? peut-on imaginer qu'elle ait eu
» besoin de recourir à de secondes lois ? celles
» qu'elle a établies paraissent suivre une marche
» constante, soit qu'on les considère relative-
» ment aux grands corps qui nous environnent ,
» soit qu'on les considère relativement aux
» matières qui constituent notre globe et son
» atmosphère (1).

Ces idées sont très-saines ; mais je ne suivrai pas l'auteur plus long-tems pour ne pas trop m'écarter de mon sujet , et je me contente d'inviter le lecteur curieux de ces sortes de matières à lire son ouvrage. Mes idées sur le déluge qui submergea l'Atlantide étant infiniment plus simples, n'ont pas besoin d'aussi longs détails, quelque curieux qu'ils soient par eux-mêmes , et je me presse de terminer le système des allégoristes, tel que le présente M. Cadet le jeune.

Platon n'achève pas son histoire de la guerre des peuples placés en deçà et au-delà des colonnes d'Hercule , guerre qui ressemble beaucoup à celle des géans (2). Ces géans paraissent avoir été ceux qui étaient dans les îles et sur les

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse , par M. Cadet le jeune. Paris, 1785, p. 90 et 91.

(2) Id. , p. 177.

bords de la mer Méditerranée, et Platon a raison d'observer qu'il est naturel que leurs noms se trouvassent dans l'histoire grecque moderne. Il est aisé de concevoir qu'un père ait donné à son fils le nom d'un événement remarquable dont il aura voulu transmettre le souvenir à la postérité. Tous les peuples anciens ont suivi cet usage (1).

Ceux de ces noms qui nous ont été conservés par Platon, sont Cécrops ou Kécropos, *Κεκροπος*, faisant dentelure autour; Erekhthéos, *Ἐρεχθέος*, l'action de se noyer, la chute de l'eau; Erikhthonios, *Ἐριχθωνιος*, déchirement ou division; Erisikhthôn, *Ἐρισιχθων*, contention des divisions, ou débat des divisions (2), et Théséus, *Θησευς*, Thésée, nourricier. L'ordre suivant lequel ces noms sont placés n'est rien moins qu'indifférent aux jeux des allégoristes; il leur indique celui des révolutions; la terre, en effet, n'a commencé à produire que lorsque le combat des élémens a été terminé (3).

Quant à ce qu'ajoute Platon, que les femmes

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 185.

(2) Id., *ibidem*.

(3) Id., p. 186.

partageaient les ouvrages des hommes, il n'y a là nulle allégorie. La femme plus délicate, moins forte que l'homme, a, dans les dangers prévus et forcés, non pas plus de courage, mais beaucoup plus de prudence; et l'homme aura senti lui-même la nécessité de consentir à ce qu'elle s'associât à ses travaux. Tant qu'il n'y a pas de superflu, les travaux en effet se partagent naturellement entre les deux sexes (1).

Cet endroit n'est pas le seul où il soit évident que Platon n'a rien dit que de très-simple, sans projet de cacher un sens mystérieux. La description du sol sur lequel il dit qu'était construite l'ancienne cité d'Athènes, est celle d'un sol à peu près de même nature et de même forme que celui sur lequel est encore aujourd'hui située la ville de Volterre en Toscane (2).

On voit seulement que le philosophe athénien n'a pu parler très-librement sur l'ancienne histoire des dieux adorés dans sa patrie. Ce que Platon aurait pu dire de ces événemens

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 186 et 187.

(2) Id., p. 193.

serait bien précieux aujourd'hui ; mais il n'est point étonnant que le souvenir des malheurs de Socrates , son maître , ait forcé sa véracité de céder à sa circonspection : il a cru faire assez en énonçant dans un ouvrage destiné à être public , les faits sur lesquels il donnait des renseignemens détaillés , à ceux de ses disciples qu'il jugeait le plus dignes d'entendre la révélation des grandes vérités dont il avait une parfaite connaissance (1).

La description qu'il fait de l'Atlantide n'a rien que de vraisemblable. Il n'est pas étonnant qu'il y ait eu des métaux dans cette île. Sa proximité de la chaîne de l'Atlas en Afrique , où se trouvent les masses de matières les plus précieuses en ce genre , l'a exposé à recevoir des dépôts qui devaient contenir des minéraux de plus d'une espèce. Ce serait une erreur de mesurer la longueur du cours des anciens fleuves sur celle de leur cours actuel. Les Pyrénées et les Alpes portaient autrefois leurs dépouilles bien plus loin qu'aujourd'hui (2).

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse , par M. Cadet le jeune. Bastia , 1785 , p. 199.

(2) Id. , p. 211.

La submersion de l'Atlantide en a fait écrouler une grande partie. Les rochers qu'on voit encore entre la côte d'Espagne et celle d'Afrique, en entrant dans le détroit et du côté de la mer Méditerranée, le prouvent évidemment.

La topographie de l'île, telle que nous la donne Platon, n'est pas moins exacte. Dans toutes les îles, les parties les moins éloignées des continents ou d'autres îles sont les moins escarpées. Celle qui était à pic dans l'Atlantide devait regarder le grand Océan; c'était le point de séparation d'une ancienne couche limoneuse écroulée. La partie du côté de la ville n'était probablement séparée de l'Afrique que par ces canaux que formaient les eaux sortant par filtration des terres humides; ce fut ainsi que s'établit le courant qui se réunit ensuite à la mer. La plupart des îles ont été séparées de même des continents (1).

Platon n'est pas moins bon historien dans la partie morale que dans la partie phisique de sa description. Lorsqu'il dit que les soldats partageaient le sort de leurs chefs qu'ils suivaient

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 223 et 224.

partout, il fait paraître quelques principes de féodalité (1), et il n'avait cependant pas sous les yeux les modèles de ce gouvernement qui auraient pu lui en donner l'idée. Ce qu'il dit de l'esprit divin qui se perdit peu à peu, doit s'appliquer à la sagesse divine, la science des premiers hommes, qui s'oublia quand ils mirent leur confiance dans leur propre force. Leur aveuglement s'augmenta lorsque, dans les premiers tems où ils ressentirent les peines attachées à leurs égaremens, ils eurent recours à des prestiges, à des idoles, au lieu de rentrer dans la voie ancienne éclairée par cette sagesse divine. Leur opiniâtreté leur fit perdre enfin tout souvenir des lois que leurs ancêtres connaissaient, et leur aveuglement devint total. L'homme sauvage n'est point l'homme naturel, mais plutôt l'homme dénaturé (2). La civilisation, interrompue par les grandes catastrophes de la nature, s'efface insensiblement et se perd tout à fait, jusqu'à ce que la chaîne des connaissances humaines se reforme peu à peu et parvienne une seconde fois au degré qu'elle

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 228.

(2) Id., p. 236.

ART. 367. Observations sur le Critias. 209

avait déjà atteint et qui se perdra peut-être encore de la même manière.

Les traces de l'antiquité sont donc extrêmement précieuses, et il serait infiniment utile de les retrouver. Le Critias de Platon n'est pas ce que nous devons le moins regretter. On en découvrirait peut-être la fin dans les feuilles antiques de la bibliothèque de Portici. Il est bien à désirer que l'on développe ces feuilles précieuses avec un zèle moins tranquille. « Si » l'une des académies de France », disait un de nos littérateurs les plus distingués en 1785, « avait à sa disposition un recueil de cette es- » pèce, on en connaîtrait bientôt la richesse. » Le gouvernement lui-même veillerait à ce » que l'on travaillât avec activité à déchiffrer » ces écrits précieux. Il y occuperait continuel- » lement vingt personnes plutôt qu'une, et les » soins que l'on prendrait seraient infaillible- » ment récompensés avant peu. Comment pour- » rait-il arriver, en effet, que, parmi les livres » nombreux d'une bibliothèque formée dans le » même endroit où Pithagore avait établi les » premières écoles de philosophie, il ne se fût » conservé aucun des ouvrages des grands phi- » losophes qui avaient précédé celui-ci ou qui lui » avaient succédé? Je ne conçois pas, je l'avoue, » comment un seul académicien de Naples

210 ART. 67. *Observations sur le Critias.*

» peut être un instant sans craindre qu'une ir-
» ruption du Vésuve ne vienne anéantir, pour
» toujours et pour tout le monde, ce trésor
» dont il néglige de profiter. Je connais cepen-
» dant à Naples des hommes très-instruits (1) ».

Le vœu que l'on vient de lire est plus que jamais facile à exaucer aujourd'hui, que le royaume de Naples et l'empire français sont en quelque sorte réunis. J'ai donc pensé qu'il pouvait faire le sujet d'une digression intéressante, à laquelle je vais me livrer un instant.

Des manuscrits d'Herculanum.

Art. 368. Il faut d'abord, si l'on veut approfondir cet matière, connaître en général l'écriture des anciens et la forme de leurs manuscrits. J'exhorte ceux qui voudront s'occuper de cette entreprise, à lire :

1°. Les Recherches sur les manuscrits, par J. Blau (2).

(1) Mémoire sur les jaspes et autres pierres précieuses de l'île de Corse, par M. Cadet le jeune. Bastia, 1785, p. 238 et 239.

(2) Magasin encyclopédique, neuvième année 1804, t. 5, p. 484.

2°. Un ouvrage du savant abbé Marini, qui a pour objet tous les manuscrits écrits sur du *papyrus*, in-folio, du prix de huit piastres (1).

Les dix-sept cents rouleaux de *papyrus* trouvés il y a maintenant plus de cinquante ans à *Herculanum*, ont toujours été un objet de l'attention du public, surtout depuis que la France peut se flatter de posséder une petite partie de ce précieux dépôt, dont le roi de Sicile lui fit présent en 1804. On s'est occupé depuis long-tems, à Naples, à dérouler quelques-uns de ces volumes; mais ce travail, dont on connaît assez les grandes difficultés, n'a jamais beaucoup avancé; et un ouvrage copié et expliqué en 1754, par M. Piaggi, savant Napolitain, qui y était employé par son gouvernement, n'a été donné à l'impression que trente-neuf ans après, en 1793, où il parut sous ce titre : *Herculanensium voluminum quæ supersunt, tomus primus, Neapoli 1793. Ex regia typographiâ, cum 39 tabulis æneis, delineatis ab Antonio Piaggio et G. B. Malesci, et æri incisus ab Antonio Lentari, Bartolomeo Oratii, Josepho Aloja, et Januario Casanova, 180 pages,*

(1) Annoncé dans le même journal, année 1805, t. 5, p. 184; et année 1806, t. 1, p. 407.

212 ART. 368. *Manuscrits d'Herculanum.*

21 de préface, grand in-folio. On y avait trouvé un ouvrage de Philodème, philosophe épicurien, contemporain de Cicéron et poète, dont plusieurs épigrammes se sont conservées dans l'Anthologie grecque. Il tâche, suivant les principes de son école, de démontrer dans son *Traité*, que la musique est nuisible à l'état, et qu'elle produit sur l'âme et sur le corps une impression funeste. Quoique, comme on le voit par là, l'ouvrage de Philodème ne puisse guère consister qu'en lieux communs et en raisonnemens vagues, il ne laisse pas cependant d'avoir un certain intérêt quand il cite les opinions des philosophes antérieurs à lui pour appuyer la sienne; ou quand il combat ses adversaires, Diogènes de Babilone, Persée, et autres, parce qu'alors il nous apprend un grand nombre de faits que nous ignorions avant lui (1).

M. de Murr, à Nuremberg, connu depuis long-tems comme rédacteur d'un journal sur l'histoire des arts et de la littérature, et par une traduction abrégée des antiquités d'Herculanum, a donné dans un ouvrage imprimé en 1804, sous ce titre : *De papyris seu volumi-*

(1) Même journal, neuvième année 1804, t. 6, p. 137 et 138.

nibus græcis Herculanensibus commentatio, Argentorati, 59 p. in-8°. , un extrait de cette grande édition napolitaine de Philodème, qui était peu connue et peu répandue dans le commerce. On y trouve d'abord une introduction historique, dans laquelle M. de Murr parle des travaux que la cour de Naples fit entreprendre pour cet objet et qui nous apprend que jusqu'à l'an 1761 il y avait quatre volumes déroulés; savoir : le quatrième livre de Philodème sur la musique, qui est maintenant publié; le second livre de la rhétorique, du même auteur; un ouvrage de Métrodore, sur les lettres; et un autre encore de Philodème sur les vices et les vertus qui leur ressemblent. Après avoir interrompu le déroulement d'un cinquième ouvrage attribué à Phantias, on a remplacé celui-ci par un sixième dont on s'occupe depuis 1761, mais dont le public ne connaît pas encore l'argument ni l'auteur (1).

Depuis cet ouvrage de M. de Murr, de nouveaux détails ont été donnés en 1805 sur les manuscrits d'Herculanum.

On employait alors onze personnes à Naples

(1) Même journal, neuvième année, 1804, t. 6, p. 138. On y trouvera la suite de l'extrait de l'ouvrage de M. de Murr.

pour dérouler et copier. Les manuscrits qui ont été déroulés jusqu'ici sont au nombre de cent quarante, parmi lesquels huit ont déjà été interprétés et ont été remis au ministre Priore Seratti pour les faire examiner par l'académie et en ordonner l'impression. Ces manuscrits sont : six d'Epicure, intitulés *Περί τῆς φύσεως*, de la nature. Un autre est de Philodème; son titre est *Περί τῆς ὀργῆς*, de la colère (1).

Il y en a un sans titre et sans nom d'auteur. Il traite de la nature et du culte des dieux.

Les quatre suivans sont presque entièrement expliqués; mais ils n'ont pas encore été remis, parce que M. Jean Haïter et M. l'abbé Foti, de l'ordre de S. Basile, doivent concourir ensemble à cette publication. M. l'abbé Foti doit d'abord collationner les desseins avec l'original pour examiner les leçons, suppléer ce qui est nécessaire, et traduire. M. Haïter collationne de nouveau et change à sa volonté dans les supplémens et la traduction; il remet ensuite la copie à M. Foti pour la transcrire de nouveau. Le retard que M. Haïter apporte à son travail, est cause que ces manuscrits n'ont pas encore

(1) Même journal, année 1805, t. 5, pages 187 et 188.

été remis à l'académie ni au ministre. En voici les titres.

Un sur la logique, intitulé de la Force des Argumens tirés de l'analogie.

Un Traité des vices et des vertus contraires :

Περὶ κακίαν καὶ τῶν ἀντιχειμένων ἀρετῶν.

De la Mort. Περὶ θανάτου.

Ces trois ouvrages sont de Philodème.

Le quatrième a pour auteur Polistrate. Περὶ ἀλογου κατὰ φρονήσεως αὐτὸν ἐπιγραχῶσι πρὸς τὰς ἀλογῶς κατὰ θρασυνομήτους τῶν ἐν τοῖς πολλοῖς δοξαζομένων; c'est-à-dire, « du mépris déraisonnable; ce qui signifie de ceux qui méprisent injustement ce que d'autres louent ». Ce manuscrit est le moins endommagé, et l'on y voit beaucoup de passages absolument intacts.

Les autres *papyri* sont en grande partie de Philodème; ils traitent de la rhétorique, de la poésie et de la morale (1).

La publication de ces manuscrits ne peut se faire avec toute la promptitude que l'on désire, parce qu'on fait graver les dessins et l'on donne au public les originaux; de sorte que les gravures demandent beaucoup de tems et d'argent, et le défaut de cet argent nécessaire retardera

(1) Même journal, année 1805, t. 5. p. 188.

216 ART. 368. *Manuscripts d'Herculanum.*

beaucoup la publication. C'est M. Rosini, évêque de Pouzzoles (1), celui à qui on doit déjà la publication du manuscrit de Philodème sur la musique, qui est chargé par la cour de Naples de faire graver ces manuscrits et de les publier.

On n'a pas obtenu jusqu'ici tout le succès qu'on attendait. Sans doute il aurait été plus intéressant pour une grande partie des lecteurs de trouver un répertoire dramatique, que la bibliothèque d'un philosophe; mais dans les manuscrits qu'on déroule, on a des citations d'auteurs inconnus ou d'ouvrages perdus, enfin une foule de détails qui jetteront des lumières sur l'interprétation des auteurs classiques et des monumens.

On s'occupe actuellement à dérouler quelques manuscrits latins; peut-être y trouvera-t-on ce qui nous manque de Tite-Live (2), mais non de Tacite, dont les ouvrages inestimables ne furent malheureusement composés que vingt ans après la destruction d'Herculanum, sous le règne de Trajan (3).

(1) Le texte dit en italien *Pozzuoli*.

(2) Magasin encyclopédique. Année 1805, t. 5, p. 189.

(3) Id. Année 1806, t. 1, p. 405.

ART. 368. *Manuscrits d'Herculanum.* 217

On se plaint à Naples de ne plus entendre parler des manuscrits envoyés à S. M. l'Impératrice à Paris, et qui ont été remis à l'institut (1).

On peut lire encore quelques détails curieux sur ces manuscrits dans le Magasin encyclopédique, année 1805, tome 1, page 377, et surtout année 1805, tome 1, p. 401, où l'on trouvera une lettre savante à ce sujet, du révérend M. John Hayter, à son altesse royale le prince de Galles, avec quelques notes de M. Millin.

*Ossemens fossiles de quadrupèdes pachidermes
et d'éléphans.*

Art. 369. Comme on pourrait être séduit par les idées des allégoristes, telles que je les ai exposées ci-dessus (*art. 367*), et croire que la submersion de l'Atlantide n'a pas été une opération rapide et en quelque sorte instantanée, mais une révolution dont les événemens successifs ont été déguisés par Platon, sous le voile d'un récit historique, sans que l'on puisse en alléguer cependant aucun motif plausible,

(1) Magasin encyclopédique. Année 1805, tome 5, p. 189.

218 ART. 369. *Quadrupèdes fossiles.*

je vais rapporter ici le résumé général de l'un de nos plus habiles naturalistes, M. Cuvier, à la fin d'un assez gros volume *in-quarto* qu'il vient de publier sur les ossemens fossiles de quadrupèdes pachidermes et d'éléphants, trouvés dans les terrains meubles d'alluvion (1).

On donne le nom de *pachidermes* aux mammifères à sabots et à plus de deux doigts. Les genres connus de cette famille sont l'éléphant, l'hippopotame, le cochon, le tapir, le daman, le rhinocéros.

Le *Mastodonte* est un animal perdu, très-voisin de l'éléphant, mais à machelières hérissées de gros tubercules. On trouve ses os en plusieurs endroits des deux continens, et surtout près des bords de l'Ohio, dans l'Amérique septentrionale, ce qui lui a fait donner le nom d'animal de l'Ohio. Il a été improprement nommé mammouth par les Anglais et par les habitans des Etats-Unis. Le mammouth est une espèce particulière d'éléphant qui paraît également per-

(1) Tout ce qui suit est tiré de cet ouvrage de M. Cuvier, à la fin de sa première partie. Je donne seulement d'abord une courte introduction que m'a fournie M. de Leuze pour définir les mots *pachiderme* et *mastodonte* que l'on ne trouve pas dans plusieurs dictionnaires d'histoire naturelle.

due, mais dont les dents ne sont point mamme-
lonées comme celles du mastodonte.

M. Cuvier a décrit et figuré le squelette du mastodonte dans le huitième volume des *Annales du Muséum*, p. 270 et suivantes. Il lui a donné le nom de mastodonte à cause de la forme des dents. Il a comparé son squelette à celui de l'éléphant, et rendu compte des discussions qui ont eu lieu à son sujet.

L'animal qui a été trouvé récemment en Sibérie, conservé sous les glaces, était un mammoth et non un mastodonte.

L'espèce de mastodonte dont nous parlons n'est pas la seule; il y en a quatre autres plus petites dont on trouve aussi des ossemens fossiles (1).

Les terrains meubles qui remplissent les fonds des vallées et qui couvrent la superficie des grandes plaines, nous ont fourni, dans les seuls ordres des pachidermes et des éléphants, les ossemens de onze espèces, savoir : un rhinocéros, deux hippopotames, deux tapirs, un éléphant et cinq mastodontes.

Toutes ces onze espèces sont aujourd'hui ab-

(1) Ici finit l'introduction de M. de Leuze et commence le résumé de M. Cuvier.

320 ART. 369. *Quadrupèdes fossiles.*

solument étrangères aux climats où l'on trouve leurs os.

Les cinq mastodontes seuls peuvent être considérés comme formant un genre à part et inconnu, mais très-voisin de celui de l'éléphant.

Toutes les autres appartiennent à des genres aujourd'hui encore existans dans la zone torride.

Trois de ces genres ne se trouvent que dans l'ancien continent : les rhinocéros, les hippopotames et les éléphants ; le quatrième, celui des tapirs, n'existe que dans le nouveau.

Ces espèces appartenantes à des genres connus diffèrent néanmoins sensiblement des espèces connues, et doivent être considérées comme des espèces particulières et non pas comme de simples variétés.

La chose ne peut être sujette à aucune contestation pour le petit hippopotame et pour le tapir gigantesque.

Elle est encore bien certaine pour le rhinocéros fossile ;

Un peu moins évidente pour l'éléphant et le petit tapir fossiles ; il y a cependant des raisons plus que suffisantes pour en convaincre l'anatomiste exercé.

Enfin le grand hippopotame est le seul de

ces onze quadrupèdes fossiles dont on n'ait point assez de pièces pour pouvoir dire positivement s'il différait ou ne différait point de l'hippopotame aujourd'hui vivant.

Sur les onze espèces, une seule, le grand mastodonte, avait été reconnue avant M. Cuvier pour un animal perdu : deux autres, le rhinocéros et l'éléphant, avaient été bien déterminées quant au genre; mais M. Cuvier est le premier qui ait montré avec quelque exactitude leurs différences spécifiques; sept, savoir le petit hippopotame, les deux tapirs et les quatre mastodontes de moindre taille, étaient entièrement inconnues avant ses recherches; enfin la onzième, le grand hippopotame, reste encore aujourd'hui sujette à quelques doutes.

Tel est le résultat ostéologique de cette première partie de l'ouvrage de M. Cuvier. Tels sont les divers degrés de certitude auxquels il a pu amener les différentes propositions dont ce résultat se compose.

Quant au résultat géologique, il consiste principalement dans les remarques suivantes.

Ces différens ossemens sont enfouis presque partout dans des lits à peu près semblables; ils y sont souvent pêle-mêle avec quelques autres animaux également semblables à ceux d'aujourd'hui.

Ces lits sont généralement meubles, soit sablonneux, soit marneux, et toujours plus ou moins voisins de la surface.

Il est donc probable que ces ossemens ont été enveloppés par la dernière ou l'une des dernières catastrophes du globe.

Dans un grand nombre d'endroits, ils sont accompagnés de dépouilles d'animaux marins accumulées; mais dans quelques lieux moins nombreux, il n'y a aucune de ces dépouilles; quelquefois même le sable ou la marne qui les recouvrent ne contiennent que des coquilles d'eau douce.

Aucune relation bien authentique n'atteste qu'ils soient recouverts de bancs pierreux réguliers, remplis de coquilles marines, et conséquemment que la mer ait fait sur eux un séjour long et paisible.

LA CATASTROPHE QUI LES A RECOUVERTS ÉTAIT DONC UNE GRANDE INONDATION MARINE, MAIS PASSAGÈRE.

Cette inondation ne s'élevait point au-dessus des hautes montagnes; car on n'y trouve point de terrains analogues à ceux qui recouvrent les os, et les os ne s'y rencontrent point non plus, pas même dans les hautes vallées, si ce n'est dans quelques-unes de la partie chaude de l'Amérique.

Les os ne sont ni roulés ni rassemblés en squelette, mais épars et en partie fracturés. Ils n'ont donc pas été amenés de loin par l'inondation, mais trouvés par elle dans les lieux où elle les a recouverts, comme ils auraient dû y être, si les animaux dont ils proviennent avaient séjourné dans ces lieux et y étaient morts successivement.

Avant cette catastrophe, ces animaux vivaient donc dans les climats où l'on déterre aujourd'hui leurs os; c'est cette catastrophe qui les y a détruits, et comme on ne les retrouve plus ailleurs, il faut bien qu'elle ait anéanti les espèces.

Les parties septentrionales du globe nourrissaient donc autrefois des espèces appartenant aux genres de l'éléphant, de l'hippopotame, du rhinocéros et du tapir, ainsi qu'à celui du mastodonte, genres dont les quatre premiers n'ont plus aujourd'hui d'espèces que dans la zone torride, et dont le dernier n'en a nulle part.

Néanmoins rien n'autorise à croire que les espèces de la zone torride descendent de ces anciens animaux du nord qui se seraient graduellement ou subitement transportés vers l'équateur. Elles ne sont pas les mêmes, et l'examen des plus anciennes momies prouve qu'au-

224 ART. 369. *Quadrupèdes fossiles.*

cun fait constaté n'autorise à croire à des changemens aussi grands que ceux qu'il faudrait supposer pour une semblable transformation, surtout dans des animaux sauvages.

Il n'y a pas non plus de preuve rigoureuse que la température des climats du nord ait changé depuis cette époque. Les espèces fossiles ne diffèrent pas moins des espèces vivantes, que certains animaux du nord ne diffèrent de leurs congénères du midi; *l'isatis* de Sibérie, par exemple, *canis lagopus*, du chacal de l'Inde et de l'Afrique, *canis aureus*. Elles ont donc pu appartenir à des climats beaucoup plus froids.

§. IV. *Preuves de l'existence et de la submersion de l'Atlantide.*

Art. 370. Si le déluge d'Yao est le même que celui d'Ogigès, celui d'Ogigès est évidemment le même qui a submergé l'Atlantide. En effet, où l'attraction d'une comète puisa-t-elle les eaux qui, s'enfonçant dans le long golfe de la Méditerranée, s'élevèrent jusque sur les montagnes de l'Arménie? Ce ne fut certainement pas dans la Méditerranée elle-même qui encore aujourd'hui ne fournit pas assez d'eau pour que les marées y soient très-sensibles. Ce fut

ART. 370. *Submersion de l'Atlantide.* 225

donc dans le grand Océan où la zone qui s'étend du 33^e. au 37^e. degré de latitude, zone que le déluge de la Chine nous a prouvé être celle qui fut le siège principal de l'inondation, à au nord et au sud une quantité d'eau prodigieuse qui est venue s'y amonceler, et qui, rencontrant l'Atlantide long-tems avant la Sirie, l'a submergée sans peine et s'est ouvert une route nouvelle par le détroit de Gibraltar, appelé alors les *Colonnes d'Hercules*.

C'est à cette même latitude que l'on rencontre sur la côte occidentale de l'Amérique, la Californie, terre évidemment déformée aussi par ce même déluge et où la surverse des eaux après la marée a produit au sud la mer Vermeille et au nord ces grands lacs qui occupent le nord de l'Amérique septentrionale.

Ce fut de la même manière que les eaux de l'Océan atlantique, après s'être étendues jusqu'au fond de la mer Méditerranée, se portèrent vers le nord comme la partie la plus basse du globe, y formèrent le golfe Adriatique, la mer Noire, la mer Caspienne, le lac Aral, et descendirent jusque dans la mer Baltique d'où elles rentrèrent dans leurs anciennes demeures en forçant le détroit qui sépare Douvres de Calais, et qui fut aussi ouvert à cette époque.

Que ceux qui ne voient pas ces grands évé-

226 ART. 370. *Submersion de l'Atlantide.*

nemens tracés sur la carte de notre globe, en reconnaissent l'histoire dans Platon (1), et s'ils craignent que Platon ait voulu les tromper sans raison par une fable allégorique, qu'ils lisent ce que nous en dit Aristote dans son ouvrage sur le Monde qui est assurément très-sérieux, dans le chapitre où il décrit en détail la nature et la situation des mers qui enveloppent notre globe. Il y nomme la mer *Atlantique*, comme ayant fait une irruption à travers les colonnes d'Hercules pour venir se réfugier dans la mer Méditerranée comme dans un port (2). Il dit ailleurs que la submersion de l'Atlantide rend dangereuse la navigation de l'Océan atlantique (3). Strabon (4), parlant d'Eudoxe, auteur

(1) Non-seulement dans les deux dialogues rapportés ci-dessus, mais encore au commencement de son troisième livre des lois où il donne très-bien l'histoire des tems qui ont suivi le déluge. Il y affirme un fait positif qui est qu'on ne faisait pas remonter à plus de mille ou deux mille ans les découvertes faites par les Grecs. Voyez les lois de Platon (traduites par M. Grou). Amsterdam, 1769, t. 1, p. 131.

(2) *Aristotelis opera. Lugduni*, 1590, t. 1, p. 371. *Liber de mundo, cap. 3.*

(3) Histoire de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, t. 5, p. 52. Extrait d'un mémoire de M. Baudelot.

(4) Liv. 1, p. 70, dans l'édition d'*Atrebat.* 1587.

ancien, dit qu'il confirme le récit de Platon ; en effet, selon Eudoxe, ce que ce philosophe a publié de l'Atlantide sur le témoignage de Solon, n'est point une description faite à plaisir. Philon, juif, dans le traité qui a pour titre : « Si le monde est corruptible », ne révoque point en doute cette histoire et s'attache seulement à prouver que la destruction de cette île ne fait rien contre son système. Diodore de Sicile et Ammien Marcellin, dans les passages que j'ai rapportés ailleurs (1), disent la même chose. Pline s'autorise, ainsi qu'eux, du témoignage de Platon, qu'il regarde comme incontestable. « La nature », dit-il (2), « a retranché entièrement certaines régions : témoin premièrement cette terre atlantique où est aujourd'hui la mer du même nom, et qui, si Platon en est cru, avait une étendue immense ». On observera que l'incertitude du témoignage de Platon ne porte que sur l'Atlantide qu'il a fait réellement trop grande. Elie (3) fait dire à l'historien Théopompe, dans un entretien de Silène avec

(1) Art. 80 et 81 des Antiquités du département de Vaucluse.

(2) Histoire naturelle, livre 2, ch. 90.

(3) Livre 3, c. 18, p. 196, de l'édition de Léderling. *Argentorati*, 1713, dont il faut lire les notes.

228 ART. 370. *Submersion de l'Atlantide.*

Midas, roi de Phrygie, qu'au-delà de l'Europe, de l'Asie et de la Libie, qui sont, à proprement parler, des îles, est un véritable et unique continent d'une étendue immense. Tertullien (1), Arnobe (2) et plusieurs autres parlent d'après Platon dont ils confirment le récit par leurs suffrages ; enfin Génébrard prétend que l'on peut prouver la vérité de ce fait par plusieurs circonstances tirées de la Genèse.

Il existe peut-être encore un monument de l'Atlantide. Lorsqu'Alfonse V, roi de Portugal, permit, en 1461, à dom Henri de peupler les îles Açores, on trouva dans celle de Cuervo, la plus éloignée du côté de l'occident, une statue représentant un cavalier qui, de la main gauche, tenait la bride de son cheval, et de la droite montrait l'occident, précisément du côté de l'Amérique, sans doute connue des Atlantes. On voyait sur le roc une inscription en caractères inconnus (3) ; dont il serait à souhaiter que l'on eût pris soin de porter l'empreinte en France ; mais ces premiers navigateurs cher-

(1) Dans son apologie.

(2) Contre les Gentils.

(3) Histoire générale des Voyages, in-4°. Paris, 1746, t. 1, p. 12.

chaient des trésors et non de nouvelles lumières. On a conjecturé que ce monument était phénicien ou carthaginois (1), et les raisons que l'on en donne seraient assez plausibles, si l'alfabet punique n'était pas assez bien connu pour faire croire qu'on l'aurait interprété. Ce monument est probablement plus ancien que Tir et Carthage, et il appartient peut-être aux Atlantes dont la race a subsisté encore long-tems après le déluge, sous le nom de Quanzes ou Guanches, que l'on croit être un reste de ces anciens peuples. Tout récemment encore, dans une lettre datée du 25 octobre 1803, de Santa-Cruz de Ténériffe, le docteur Tilésius, savant embarqué en qualité de naturaliste sur une escadre russe, a examiné plusieurs des momies que l'on trouve dans les grottes des îles Canaries. On sait que l'art d'embaumer était pratiqué par les Guanches. Ces momies sont enveloppées dans des peaux de moutons. Le docteur Tilésius parle encore d'un monument antique dont il a pris le dessin et copié l'inscription. Il espère que l'on en pourra tirer d'utiles renseignements pour l'histoire du pays.

(1) Histoire de France, par Villaret; in-12, t. 16. Paris, 1765, p. 377.

Ce monument offre deux figures de Guan-ches sous leur ancien costume. Ils tiennent dans la main un fémur, sont couronnés de fleurs, et vêtus de peaux d'animaux (1).

Répétons donc avec le prophète Ezéchiel (2).

« O contrée superbe ! qui par votre grand
» commerce sur la mer avez comblé de biens
» tant de nations différentes ! qui, par la mul-
» titude de vos richesses et par l'abondance de
» vos peuples, avez enrichi les rois de la terre !
» la mer maintenant vous a brisée !

» Vos richesses sont au fond des eaux ; et
» toute cette multitude de peuples, qui était
» au milieu de vous, est tombée et a péri par
» votre chute.

» Vous êtes devenue un sujet de surprise et
» d'étonnement pour tous les habitans des îles,
» et les rois ont changé de visage en considé-
» rant cette tempête ».

Je ne m'arrêterai pas plus long-tems sur ce sujet. Il a été fort bien traité par M. Bori de Saint-Vincent, dans ses *Essais sur les îles For-*

(1) Magasin encyclopédique, neuvième année, 1803, t. 4, p. 521.

(2) Chapitre 27, vers. 33, 34 et 35. C'est de Tir que parle ce prophète.

ART. 370. *Submersion de l'Atlantide.* 231

tunées et l'antique Atlantide (1). Voyez surtout les chapitres 7 et 8 de cet ouvrage, auquel je crois devoir renvoyer ici pour revenir au déluge d'Ogigès.

§. V. *Du témoignage d'Acusilas (Aconsilaos) et de Clément d'Alexandrie sur le déluge d'Ogigès.*

Art. 371. Saint-Clément d'Alexandrie, philosophe platonicien, devenu chrétien, s'attacha à S. Panthénus, qui gouvernait l'école d'Alexandrie, et qu'il compare à une abeille industrieuse, qui formait son miel des fleurs des apôtres et des prophètes. Clément, élevé au sacerdoce, fut mis après lui à la tête de cette école l'an 190 de l'ère chrétienne. Il eut un grand nombre de disciples, que l'on compta ensuite parmi les meilleurs maîtres : entr'autres Origènes et Alexandre, évêque de Jérusalem. La violence de la persécution de Sévère le força d'abandonner son école. Il se cacha, non par crainte de la mort : « Mais quand Jésus-Christ » nous ordonne de fuir », dit-il, « ce n'est » pas qu'il veuille que nous regardions la per-

(1) Paris, germinal an XI, in-4^o.

» sécuton comme un mal, ni que nous redou-
 » tions la mort, mais pour nous apprendre que
 » nous ne devons ni être cause de notre mort,
 » ni contribuer aux crimes de ceux qui nous
 » persécutent, et qu'il ne faut leur donner aucun
 » sujet de dispute, de plainte, de procès, de
 » haine ». Il répondit à ceux qui demandaient
 « Pourquoi Dieu n'empêchait pas le mal que
 » l'on faisait aux chrétiens » ? — « Qu'il ne fal-
 » lait pas regarder comme un mal une mort
 » qui nous ouvrait un chemin plus court pour
 » aller à lui ». Il mourut vers l'an 220 (1).

Parmi ses ouvrages les plus célèbres, on compte ses *Stromates* ou Tapisseries, tissues des maximes de la philosophie chrétienne, auxquelles il a mêlé quelquefois celles de la philosophie stoïcienne ; car il jetait sur le papier, sans beaucoup de choix, tout ce qui se présentait à son esprit ou à sa mémoire (2).

C'est dans ces *Stromates* qu'il a parlé du déluge d'Ogigès en ces termes : « Moïse (*Mosès*)
 » avait trente-six ans lorsqu'il entreprit de sortir

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, tome 3, page 447, article Clément : et dict. de Sabbathier, art. Flavius.

(2) Id. *Ibidem*.

» d'Égypte , au tems de l'égyptien Amosis et de
» l'argien Inakhos. Du tems de Phoronée , qui
» succéda à Inakhos, il y eut dans la Grèce
» une inondation qui eut lieu du tems d'Ogigès
» et du royaume qui fut formé à Sicione d'abord
» par Egialée , premier roi de cette ville , puis
» par Europs , et enfin par Telchines ; il y
» avait aussi alors un royaume à *Krétos* dans
» la Crète. Car Acusilas (Acousilaos) dit que
» Phoronée fut le premier des hommes ; c'est
» pourquoi le poëte Phoronidos dit aussi qu'il
» fut le père des hommes mortels ; c'est aussi
» pourquoi Platon , qui a suivi Acusilas dans
» son *Timée* , écrit : — Un jour voulant
» exciter ces prêtres à lui raconter les faits an-
» ciens qui étaient à leur connoissance , il
» imagina de leur parler des événemens les
» plus reculés de tous ceux qui ont été transmis
» aux Athéniens ; et d'abord il raconta ce qu'il
» savait de Phoronée , appelé le premier des
» hommes , de Niobé , et de ce qui arriva après
» le cataclisme (ou le déluge) » (1).

L'époque de la publication des premières
histoires générales, des premières au moins

(1) *Clementis Alexandrini opera. Lutetiae, 1641, p. 321.*
Stromatum, lib. 1.

qui furent écrites en prose, est la même chez les Grecs que celle de la philosophie. L'historien Cadmus de Milet était contemporain du philosophe Phéréclides de Sciros (*Skuros*) et de ces hommes célèbres à qui la postérité crut devoir donner le nom de sages. Phéréclides écrivit en prose un Traité de philosophie; Cadmus, une histoire. L'entreprise était hardie, s'il est vrai, comme on l'a prétendu, et comme on ne peut guères en douter (1), que jusqu'alors les philosophes avaient été nécessairement poètes ou du moins versificateurs, et que les législateurs, c'est-à-dire, les hommes les plus sensés, et vraisemblablement les plus habiles de chaque nation, n'auraient pu faire adopter leurs lois sans le secours de la musique. Quoi qu'il en soit, il est certain que les deux écrivains qui les premiers osèrent s'offrir à leurs compatriotes sous cette forme simple, qui paraît l'expression naturelle de nos pensées, furent regardés comme des novateurs. Ces novateurs furent heureux et méritaient de l'être. On les censura peut-être d'abord; mais on les imita bientôt : ils avaient pris le ton de la nature; ils

(1) Voyez sur ce sujet l'excellent Traité de Jean-Jacques Rousseau sur l'origine des langues dans l'édition de Poinçot. Paris, 1792, tome 19, page 215.

le donnèrent à leurs contemporains et aux siècles suivans (1).

Long-tems auparavant, le retour des descendans d'Hercules dans le Péloponèse et l'établissement des Doriens qu'ils avaient amenés avec eux des montagnes de la Thessalie, avaient replongé la Grèce dans la barbarie et dans l'ignorance. Les mœurs que les Lacédémoniens conservèrent encore dans les siècles les plus polis, peuvent nous faire juger de ce que furent leurs ancêtres dans les premiers tems. Nous savons ce que produisit autrefois parmi nous l'invasion des Normands sous les faibles successeurs de Charlemagne. Les courses imprévues de ces pirates, en répandant la terreur par toute la France, étouffèrent tous les germes de littérature et de philosophie que Charles avait semés avec tant de soin dans ses états, et ramenèrent ces jours ténébreux que le génie d'un prince supérieur à son siècle avait dissipés. Un événement pareil avait produit une semblable révolution dans la Grèce. Tant de faits modernes sont la répétition et la copie de faits plus anciens; ils offrent des objets de compa-

(1) Histoire de l'académie royale des inscriptions. Paris, 1764, t. 29, p. 63 et 64 d'un Mémoire de M. de Bougainville.

raisons si justes et si frappantes, que nous devrions plus souvent chercher dans les circonstances de ces événemens modernes, dans leurs causes et leurs effets, la solution des problèmes que l'histoire ancienne nous présente. Il en résulterait des explications simples et naturelles, qui, faisant disparaître un faux merveilleux, ôteraient au pirrhonisme des armes dont il abuse contre l'antiquité (1).

Phérocides et Cadmus étaient de ces Grecs asiatiques descendus de ceux que le retour des Héraclides dans le Péloponèse avait autrefois forcés d'abandonner la Grèce, et qui conservèrent dans l'Asie mineure le goût des lettres, tandis que les Doriens, peuple féroce et grossier, l'éteignirent presque entièrement dans la Grèce européenne. Les Grecs d'Asie surent profiter de l'abondance et du loisir dont ils jouissaient sous un climat heureux, pour cultiver les arts et s'enrichir l'esprit par l'étude des sciences. On peut juger de leur succès par la prodigieuse variété des connaissances dont brillent les ouvrages d'Homère, né vers l'an 900

(1) Histoire de l'académie royale des inscriptions. Paris, 1764, t. 29 p. 64 d'un Mémoire de M. de Bougainville.

avant l'ère chrétienne. En effet, Hérodote, né l'an 483 avant l'ère chrétienne, dit qu'Homère est plus ancien que lui de quatre cens ans (1), et la Chronique de Paros fait fleurir ce poète l'an 907 (2).

Ce fut par les mêmes Grecs orientaux que les arts et la philosophie furent rendus à la Grèce occidentale, environ trois siècles après Homère. Cadmus de Milet était un peu moins ancien que Phérérides de Skuros, qui a vécu sous Cirus (3). Il publia, en quatre livres une histoire de Milet et de l'Ionie. Nous ignorons la méthode qu'il avait suivie dans cet ouvrage dont il ne nous reste que peu de fragmens. Il paraît même qu'au tems de Denis d'Halicarnasse (4) on doutait qu'il fût auteur de l'ouvrage qui se débitait alors sous son nom; les criti-

(1) Histoire de l'Académie royale des inscriptions. Paris, 1764, t. 29, p. 64 et 65 d'un mémoire de M. de Bougainville.

(2) Tablettes chronologiques, par Jean Picot. Genève, 1808, t. 1, p. 47.

(3) Pline, livre 7, chap. 56. Voyez la traduction française. Paris, 1771, t. 3, p. 283. Consultez aussi Suidas. M. de Bougainville dit le contraire de Pline, et je l'ai corrigé.

(4) *Dionys. de caractere Thucyd.*

ques le croyaient supposé. Ainsi les citations de cette histoire, éparses dans les rhéteurs et dans les scholiastes, ne nous⁷ mettent guère en état de juger ni du stile, ni de la méthode de l'ancien Cadmus. Tout ce que nous savons avec certitude, c'est qu'il avait écrit une histoire générale (1).

Acusilas (*Acousilaos*), d'Argos, vivait à peu près dans le même tems : Flavius Joseph (2) le joint à Cadmus : Clément d'Alexandrie (3) nous apprend que plusieurs le mettaient au rang des sept sages et le substituaient dans la liste à Périandre, dont les mœurs et le gouvernement tyrannique ne méritaient pas en effet l'honneur d'un pareil titre. De là on peut conclure qu'Acusilas vivait au tems de Solon et de Thalès. Le hasard ayant fait découvrir dans un champ qui lui appartenait quelques anciennes tables de bronze chargées d'inscriptions (4), cette découverte lui fit naître l'idée de rassembler les généalogies des plus anciennes familles et d'en former une suite qu'il publia sous le

(1) Histoire de l'académie des inscriptions, t. 29, p. 65 d'un Mémoire de M. de Bougainville.

(2) *In Apionem*, l. 1.

(3) *Stromat.*, l. 1, p. 219.

(4) Suidas, à l'article d'*Acousilaos*.

titre de *Généalogies*. Le passage que je viens de rapporter de S. Clément d'Alexandrie (1), fait voir qu'Acusilas commençait les tems historiques au règne de Phoronée, fils d'Inakhos, qu'il nommait le plus ancien des hommes. C'est sous ce Phoronée qu'il plaçait le déluge d'Ogigés. Platon qui, sans nommer Acusilas, adopte son opinion dans le *Timée*, le cite nommément dans son *Banquet*, sur l'antiquité de l'Amour, que cet écrivain, d'accord sur ce point avec Hésiode, faisait aussi ancien que la terre, et plus ancien que le chaos. C'en est assez pour montrer que son ouvrage remontait à l'origine des êtres et comprenait les tems antérieurs au règne de Phoronée. Clément d'Alexandrie (2) nous apprend même qu'on l'accusait d'avoir copié et mis en prose la *Théogonie* d'Hésiode (3).

On ne doit pas s'attendre que cet historien ait été fort habile chronologiste, surtout pour les tems extrêmement antérieurs à lui ; tels

(1) *Stromat*, liv. 1, p. 235, dans l'édition citée par M. de Bougainville.

(2) *Stromat*, liv. 6, p. 453 de la même édition.

(3) *Histoire de l'académie des inscriptions*, t. 29, p. 65 et 66 d'un *Mémoire* de M. de Bougainville.

que le déluge d'Ogigès qui avait de son tems plus de douze siècles d'antiquité, même selon le calcul ordinaire, et qui en avait plus de dix-sept dans le système que j'ai adopté et où ce déluge est le même que celui de l'empereur Yao. Aussi n'est-ce pas à lui que je m'en rapporterai. Je crois même qu'il n'y a pas de bons chronologistes parmi les Grecs, et que Varron, qui était romain, est le premier qui ait étudié l'histoire, sous ce rapport, avec quelque succès. C'est donc au témoignage de Varron que je m'en tiendrai, tel que nous le donne Censorin dont je vais parler.

§. VI. *De Censorin.*

Art. 372. Censorin, ou plutôt Censorinus, est un savant grammairien du troisième siècle de l'ère chrétienne; il nous a laissé un traité *de Die natali*, dans lequel il traite de la naissance de l'homme, des mois, des jours et des années. Le premier qui ait publié cet ouvrage depuis que l'impression a mis en commun les trésors de la littérature ancienne, est Jean Rivius, qui le fit paraître en 1519 à la suite de Macrobe; il a été imprimé plusieurs fois depuis ce tems-là en Italie, en France et en Allemagne (1). J'en ai une édi-

(1) *Censorini liber de Die natali. Lugduni Batavorum, 1767. Præfatio.*

tion publiée à Paris en 1524, où le Censorin se trouve de même à la suite du Macrobe. En voici le titre :

Macrobiani Aurelii Theodosii viri consularis, in somnium Scipionis M. Tullii Ciceronis libri duo, et Saturnaliorum lib. VII cum scholiis et indicibus Ascensianis. Addito libello argutissimo Censorini de die natali, subsequente ejusdem indice. Vænundantur in ædibus ejusdem Jodoci Badii Ascensii. Et à la fin du volume : finis apud Badium. Nonis novembr. anno 1524, in-folio (1).

Avant Elias Vinétus, personne n'avait osé donner des notes sur cet ouvrage. L'édition de ce savant parut à Poitiers, en 1567. Après lui, Alde Manuce, le neveu, et Louis Carrion firent encore de nouvelles observations. L'édition de Rostock parut en 1579, et celle d'Alde, en 1581. Henri Lindenbrock perfectionna infiniment l'ouvrage de tous ces commentateurs dans l'édition qu'il publia, à Hambourg, en 1614. Cette édition qui était accompagnée d'un commentaire très-bien rempli, et des variantes puisées dans celles de 1579 et de 1581, fut encore augmentée et corrigée dans celle qui parut, à Leyde, en 1642.

(1) Note prise sur l'ouvrage même.

Un savant anglais la fit réimprimer à Cambridge, in-8°, en y joignant, outre ses propres observations, des notes tirées de Scaliger, Meursius, Saumaise, Barthius et autres. Sigebert Havercamp a publié la dernière, à Leyde, en 1767, aussi in-8°, en conférant les éditions précédentes avec un manuscrit moderne à la vérité, mais très-bien soigné (1). Voici le titre de cette dernière.

Censorini liber de die natali cum perpetuo commentario Henrici Lindenbrogii, necnon notarum spicilegio collecto ex Scaligeri, Meursii, Salmasii, Barthii, aliorumque scriptis : ut et C. Lucilii, satyrarum quæ supersunt reliquæ cum notis et animadversionibus Franc. Jan. F. Douzæ, ex recensione Sigeberti Havercampi, cum indicibus locupletissimis. Lugduni Batavorum, apud S. et J. Luchtmans, academicæ typographos, 1767 (2).

C'est d'après cette édition et celle de 1524 que je vais rapporter le chapitre 21 de celle de 1767, qui, dans celle de 1524, fait partie du chapitre 15; en sorte que la division n'y est pas la même, ce qu'il est important d'observer

(1) Préface de l'édition de 1767.

(2) Copié sur l'édition même.

lorsque l'on voudra vérifier d'anciennes citations. Ce chapitre est le plus intéressant de tout l'ouvrage dont il fixe exactement la date, et le seul où il soit question d'Ogigès. Le commencement de l'ère de Nabonassar y est aussi déterminé, et j'aurai quelque chose à dire sur ce sujet.

Nunc verò id intervallum temporis tractabo quod ἰσορικὸν Varro adpellat. Hic enim tria discrimina temporum esse tradit. Primum, ab hominum principio ad cataclysmum priorem (1); quod propter ignorantiam vocatur ἄδριλον. Secundum, à cataclysmo priore ad olympiadem primam; quod quia in eo multa fabulosa referuntur, μυθικὸν nominatur: tertium, à primâ olympiade ad nos, quod dicitur ἰσορικὸν, quia res in eo gestæ veris historiis continentur. Primum tempus, sive habuit initium, sive semper fuit, certè quot annorum sit, non potest comprehendi: secundum non planè quidem scitur, sed tamen ad mille circiter et 100 annos esse creditur. A priore scilicet cataclysmo, quem Ogygium dicunt, ad Inachi regnum, anni circiter cccc. Hinc ad

(1) Ce qui suit jusqu'à *priore* manque dans l'édition de 1524, comme dans celle de Leyde et d'Alde, ce qui est une faute évidente.

olympiadem primam paullò plus cccc, quos solos, quamvis mythici temporis postremos, tamen, quia à memoriâ scriptorum proximos, quidam certiùs definire voluerunt, et quidem Sosibius scripsit, esse cccxcv : Eratosthenes autem, septem et cccc. Timæus ccccxvii, Aretes (1) ΙΟΧΙΙΙ, et præterea multi diversè : quorum etiàm ipsa dissensio incertum esse declarat. De tertio autem tempore fuit quidem aliqua inter auctores dissensio, in sex septemve tantummodò annis versata. Sed hoc, quodcumque caliginis, Varro discussit : et pro cæterâ suâ sagacitate, nunc diversarum civitatum (2) conferens tempora, nunc defectus, eorumque intervalla retrò dinumerans, eruit verum, lucemque ostendit, per quam numerus certus non annorum modò, sed et dierum perspici possit. Secundùm quam rationem, nisi fallor, hic annus, cujus velut index et titulus quidam est Ulpii et Pontiani consularatus ; ab olympiade primâ millesimus est et

(1) L'édition de 1524 comme celle d'Alde, écrit *Oretes* : mais l'édition de 1524 écrit seule *LCXIIII* au lieu de *DXIIII*. Ce sont deux fautes qui toutes deux se trouvaient dans l'ancienne édition d'Allemagne.

(2) L'édition de 1767 écrit *civitatium*. C'est sans doute une faute d'impression.

quartus decimus, ex diebus dumtaxat æstivis, quibus Agon olympicus celebratur; à Româ autem conditâ DCCCCXCI, et quidem ex parilibus (1), undè urbis anni numerantur. Eorum verò annorum, quibus Julianis nomen est, CCLXXXIII, sed ex die Kal. Jan. undè Julius Cæsar anni à se constituti fecit principium. At eorum, qui vocantur anni Augustorum, CCLXV perinde ex Kal. Jan. quamvis ex ante diem decimum sextum Kal. februarii imperator Cæsar, D. F. (2); sententiâ L. Munacii Planci, à senatû, cæterisque civibus, Augustus adpellatus est, se VII et M. Vipsanio (3) Agrippâ III, Coss. Sed Ægyptii, quod biennio ante in potestatem ditionemque Pop. Rom. vènerunt, habent hunc Augustorum annum CCLXVII (4); nam ut à nostris, ità ab Ægyptiis, quidam anni in litteras relati sunt, ut quos Nabonnazaru (5) nominant,

(1) L'édition de 1524, comme l'ancienne d'Allemagne et celle de Leyde écrivent *Palilibus*.

(2) L'édition de 1524, comme l'ancienne d'Allemagne, écrit *Jul. Cæsar Divi filius*.

(3) Ces deux mêmes éditions écrivent *Vipsano*.

(4) Ces deux éditions et celle d'Alde écrivent *CCLXVIII*; elles diffèrent donc d'un an. *

(5) L'édition de 1524, celle de Leyde et celle d'Alde écrivent *Nabonnagarii*.

quod à primo imperii ejus anno consurgunt, quorum hic DCCCCLXXXVI. Item Philippi qui ab excessu Alexandri magni numerantur, et ad hunc usque perducti, annos DLXII consummant; sed horum initia semper à primo die mensis ejus sumuntur, cui apud Ægyptios nomen est thoth: quique (1) hoc anno fuit ante diem VII Kal. jul. cum abhinc annos centum, imperatore Antonino Pio (2) II, et Bruttio Præsente coss., iidem dies fuerint ante diem XII, Kal. august., quo tempore solet canicula in Ægypto facere exortum. Quare scire etiã licet, anni illius magni, qui, ut supra dictum est, et solaris, et canicularis, et dei annus (3) vocatur, nunc agi vertentem annum centesimum. Initia autem istorum annorum propterea notavi, ne quis eos aut ex Kal. jan. aut ex alio aliquo tempore simili putaret incipere: cum his conditorum voluntates, non minus diversa sint (4) quàm opiniones phi-

(1) L'édition de 1524 écrit mal *quoque*.

(2) Au lieu d'*imperatore Antonino Pio*, l'édition de 1524 et l'ancienne d'Allemagne écrivent seulement *Ulpio*.

(3) Au lieu de *Dei annus*, les deux mêmes éditions écrivent *trieteris*.

(4) Ces deux mêmes éditions, après *notavi*, écrivent

losophorum. Id circò aliis à novo sole, id est à brumâ, aliis ab æstivo solstitio, plerisque ab æquinoctio verno, partim ab auctumno (1) æquinoctio, quibusdam ab ortû vergiliarum, nonnullis ab earum occasû, multis à canis exortû, incipere annus naturalis videtur.

Traduction et explication du chapitre précédent.

Art. 373. « Je vais à présent m'occuper de
 » cet intervalle de tems appelé historique par
 » Varron qui distingue trois intervalles de tems :
 » le premier, depuis le commencement des
 » hommes jusqu'au premier déluge; comme nous
 » connaissons peu ce tems nous l'appellerons in-
 » connu; le second, depuis le premier déluge
 » jusqu'à la première olimpiade; on y raconte
 » beaucoup de fables, ce qui l'a fait nommer fa-
 » bleux; le troisième, depuis la première olim-
 » piade jusqu'à nous, est historique, parce que
 » les faits nous en sont transmis par des histoires

seulement *ne quis nesciat voluntates, quæ non minùs diversæ sunt*, etc.

(1) J'aimerais mieux écrire *autumnali* avec l'édition de 1524.

» véritables. Le premier tems ; soit qu'il ait eu
» un commencement , soit qu'il ait toujours été ,
» est absolument indéterminé pour nous , quant
» au nombre d'années qu'il contient ; le second
» n'est pas déterminé avec exactitude ; mais
» cependant on le croit de seize cens ans ; dont
» quatre cens environ depuis le premier dé-
» luge appelé d'Ogigès , jusqu'au règne d'Ina-
» khos , et un peu plus de quatre cens depuis
» cette époque jusqu'à la première olimpiade. Ce
» dernier espace de tems , quoiqu'il termine les
» tems fabuleux , comme toutefois il est le plus
» voisin des écrivains dignes de foi , a été cal-
» culé avec plus de précision par certains auteurs.
» En effet , Sosibius écrit qu'il renferme trois
» cent quatre-vingt-quinze ans , Ératosthènes
» quatre cent sept , Timée quatre cent dix-sept ,
» Arétès cinq cent quatorze , et beaucoup d'autres
» encore diversement ; le peu d'accord qui se
» trouve entr'eux prouve l'incertitude de la chose.
» Quant au troisième intervalle , il y a bien aussi
» quelque différence entre les auteurs ; mais elle
» ne roule que sur six ou sept ans. Au reste , ce
» peu d'obscurité a été dissipé par Varron qui ,
» avec sa sagacité ordinaire , a comparé les tems
» des diverses cités , et a compté ce qui pouvait
» y manquer en rétrogradant : c'est ainsi qu'il a
» découvert la vérité , et qu'il a montré claire-

» ment, non-seulement le nombre des années,
 » mais celui des jours, et cela avec certitude.
 » C'est d'après cette méthode que, si je ne me
 » trompe, l'année qui sert d'époque et de matière
 » à cet ouvrage, le consulat d'Ulpius et de Pontia-
 » nus», fixé par l'art de vérifier les dates (1), à l'an
 238 de l'ère chrétienne, « est la mille et qua-
 » torzième depuis la première olimpiade, en da-
 » tant seulement de ces jours d'été auxquels se
 » célèbrent les jeux olimpiques, et neuf cent
 » quatre-vingt-onze depuis la fondation de
 » Rome, à dater des *Parilia* (ou *Palilia*) d'où
 » sont comptées les années de la ville; quant, »
 » ces années auxquelles on a donné le nom de
 » Juliennes, elle en est la deux cent quatre-vingt-
 » troisième, mais depuis le jour des calendes
 » de janvier, auquel Jules - César a placé le
 » commencement de ses années; c'est la deux
 » cent soixante-cinquième des années des Au-
 » gustes, aussi à dater des calendes de janvier,
 » quoique ç'ait été seulement le 16 des calendes
 » de février, que l'empereur César, fils de Jules,
 » sur l'avis de Munatius Plancus, ait été appelé
 » Auguste par le sénat et les autres citoyens, cet
 » empereur lui-même étant consul pour la sep-

(1) Troisième édition. Paris, 1783, t. 1, p. 355.

» tième fois, et Marcus Vipsanius Agrippa pour
 » la troisième. Mais les Égyptiens qui ont passé
 » deux ans auparavant sous la domination du
 » peuple Romain, comptent, par cette raison,
 » cette année des Augustes pour la deux cent
 » soixante-septième. De plus, les Égyptiens,
 » ainsi que nous, se servent, dans leurs let-
 » tres, de la date de certaines années, comme
 » de celles de Nabonassar qui commencent à
 » la première année de son empire, et dont ils
 » comptent la neuf cent quatre-vingt-sixième;
 » ils comptent aussi par celles de Philippe qui
 » datent de la mort d'Alexandre le grand, et
 » qui, conduites jusqu'à ce jour, complètent deux
 » cent soixante-deux ans. Mais les commence-
 » mens de ces années sont toujours pris au pre-
 » mier jour de ce mois que les Égyptiens appellent
 » thoth, et qui fut cette année au septième
 » jour des calendes de juillet, tandis qu'il y a
 » cent ans, sous le consulat de l'empereur An-
 » toninus Pius pour la seconde fois, et de Bruttius
 » Præsens, ces mêmes jours ne correspondaient
 » qu'au 12 des calendes d'août, dans le tems
 » auquel la canicule a coutume de se lever en
 » Égypte. C'est pourquoi il faut savoir aussi que
 » nous sommes à la centième année de cette
 » grande année qui, ainsi que je l'ai déjà dit, est
 » à la fois solaire, caniculaire et divine. J'ai

» eu soin de noter les commencemens de toutes
 » ces années, de peur que quelqu'un ne pensât
 » que toutes commencent aux calendes de jan-
 » vier, ou à quelque autre époque semblable,
 » tandis que les volontés de ceux qui les ont
 » inventées n'ont pas été moins diverses que les
 » opinions des philosophes. C'est ainsi que les
 » uns ont commencé l'année naturelle au soleil
 » nouveau, c'est-à-dire, au solstice d'hiver; les
 » autres au solstice d'été; la plupart à l'équinoxe
 » du printems, quelques-uns au lever des
 » pléiades; d'autres à leur coucher, beaucoup
 » au lever de la constellation du chien ».

On voit par ce que dit ici Censorin, que ce chapitre suffit pour fixer le commencement de toutes les époques en années avant l'ère chrétienne, qui sont celles dont je me suis servi constamment, comme les plus faciles à rapporter à notre manière ordinaire de compter.

Dabord l'ère des olimpiades répond à l'année 776 avant l'ère chrétienne, puisque l'an 1014 répond à l'an 238 de notre ère. Elle commence au solstice d'été.

L'ère de la fondation de Rome est plus tardive de vingt-trois ans, suivant Censorin, qui suit Varron. Elle commence donc l'an 753, à la fête des *Parilia*, ou plutôt *Palilia*, le 21 avril.

L'ère des années Juliennes, qu'il ne faut pas confondre avec celle des années de la période julienne, inventée par Scaliger, espèce d'année qui devrait être oubliée aujourd'hui comme inutile et mal imaginée, est postérieure de sept cent huit ans à celle de la fondation de Rome : elle commence donc à l'an 45 avant notre ère, et au 1^{er} janvier. C'est l'année de la réformation du calendrier par Jules César.

L'ère des années des Augustes date aussi des calendes de janvier, et dix-huit ans plus tard que celle des années juliennes, c'est-à-dire, de l'an 27 avant l'ère chrétienne. Ce fut cette année qu'Octavius fut surnommé Auguste.

L'ère des années des Augustes, en Égypte, date de l'an 29 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire deux ans plutôt ; cependant M. Picot dans les tablettes chronologiques qu'il vient de publier (1), la fait commencer à l'an 30, ce qui est évidemment contraire au texte de Censorin.

L'ère de Nabonassar n'étant déterminée ni par les solstices, ni par les équinoxes, n'a pas un commencement fixe, parce que l'année n'y est que de trois cent soixante-cinq jours, et conséquemment trop courte, ce qui, au bout de mille

(1) Genève, 1808, t. 1, p. 476.

quatre cent soixante ans, produirait la différence d'un an avec l'année solsticiale ou équinoxiale. C'est pour cela que Censorin dit que l'année de Nabonassar avait commencé le 7 juillet de l'an 238 de l'ère chrétienne, tandis que cent ans auparavant elle avait commencé le 12 août. Les mathématiciens ont calculé, selon le père Pétau (1), que cette ère a commencé le 26 février 747 avant l'ère chrétienne. Dès l'an 745, l'année commença seulement le 25 février, parce que cette année julienne était bissextile et avait conséquemment un jour de plus que l'an de Nabonassar. L'an 741, elle passa au 24 février par la même raison. C'est ainsi qu'elle commença le 23 février l'an 737, et ainsi de suite, jusqu'à l'an 224 de Nabonassar qu'elle commença le 1^{er}. janvier de l'an 524 avant l'ère chrétienne; elle continua ainsi jusqu'à l'an 227 de l'ère de Nabonassar qui s'arrêta au 1^{er}. janvier de l'an 521 avant l'ère chrétienne; mais l'année suivante fut bissextile et commença au dernier décembre de cette même année 521, en sorte qu'il y eut cette année deux années de Nabonassar qui com-

(1) *Dionysii Petavii rationarii temporum pars secunda. Parisiis, 1636, p. 41.*

mencèrent la même année avant l'ère chrétienne : d'où il arriva dans la suite que la somme de l'année de Nabonassar et de l'année avant l'ère chrétienne, qui jusqu'alors avait toujours été 748, fut 749. En effet, l'année 229 de Nabonassar commença le 31 décembre 520 avant l'ère chrétienne.

Ce fut de cette manière que les années de Nabonassar continuèrent jusqu'à l'an 748 qui répondit à l'an 1^{er}. avant l'ère chrétienne. L'an 749 répondit donc à l'an 1^{er}. de l'ère chrétienne, l'an 750 à l'an 2, et ici la règle est de retrancher 748 de l'année prise à l'ère de Nabonassar pour avoir l'année de l'ère chrétienne. Ainsi, l'année 886 que Censorin dit avoir commencé le 12 août, répondait à l'an 138 de l'ère chrétienne, et l'année 986 que le même auteur dit avoir commencé le 7 juillet, répondait à l'an 238, comme Censorin le dit aussi.

Tout cela a dû continuer de cette manière jusqu'à l'an 839 de l'ère chrétienne, qui a répondu à deux années de Nabonassar, ce qui change encore la règle d'une année.

Quant aux années égyptiennes qui commençaient le jour du lever de la canicule; ou le 12 août selon Censorin, leur ère est postérieure de 429 ans à celle de la fondation de Rome selon Censorin; elles ont donc commencé

l'an 324 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire, l'année de la mort d'Alexandre. Cette ère est la dernière dont parle Censorin, et confirme ce que j'ai dit (*art.* 307) sur l'année de la mort d'Alexandre.

J'ai cru devoir cette digression à Censorin pour faire connaître un auteur qui n'a jamais été traduit en français, et dont les éditions latines sont encore assez rares, quoiqu'il mérite d'être étudié avec la plus grande attention par tous ceux qui veulent savoir la chronologie. Je vais à présent développer l'utilité de son témoignage sur le déluge d'Ogigès.

§. VII. *Véritable date du déluge d'Ogigès.*

Art. 374. On a vu par le commencement du chapitre de Censorin que j'ai traduit, que le déluge d'Ogigès est placé par lui environ 1600 ans avant la première olimpiade, qui est de l'an 776. Ce serait donc sous l'an 2376 qu'il faudrait le fixer. Mais Censorin ne donne cette date que comme un à peu près, et le déluge d'Yao étant décidément de l'an 2297, la différence se trouve de 79 ans, ce qui est bien peu de chose pour des tems aussi reculés.

Censorin met 400 ans d'intervalle entre le déluge d'Ogigès et le règne d'Inakhos. Ce déluge

256 ART. 374. *Date du déluge d'Ogigès.*

est donc bien antérieur à Phoronée, et c'est ce qui doit être. Ce n'est pas après une pareille catastrophe que des étrangers viennent s'établir dans le pays qui en a été le théâtre. J'ai déjà dit (*art.* 82) que le territoire qui avait été submergé dans la Grèce ne put recevoir aucune culture que plus de deux siècles après l'inondation.

Il y a quelques difficultés sur le reste de ce passage, que M. Boivin m'a paru avoir très-bien restitué (1). Mais ces difficultés ne font rien aux deux faits que je viens de constater. Il reste seulement à discuter le témoignage de Jules Africain, tel que nous le rapporte Eusèbe, et d'après lequel les chronologistes modernes, à l'exemple de Pétau, ont beaucoup retardé l'époque du déluge d'Ogigès.

On observera d'abord que le projet d'Eusèbe comme celui de Tatien, de Jules Africain et de Clément d'Alexandrie, est toujours de prouver que l'histoire grecque était moderne, ce qui était indubitable relativement aux Chinois, aux Égyptiens et aux Indiens dont les sou-

(1) Mémoires de l'Académie des inscriptions. Paris, 1736, t. 2, p. 385.

ART. 374. *Date du déluge d'Ogigès.* 257.

venirs historiques ne furent point interrompus par le déluge ; mais les Siriens furent absolument dans le même cas et ne surent que ce qu'ils rapprirent dans la suite à Babilone et en Egipte. Voici à présent l'assertion de Jules Africain telle que nous la donne Eusèbe.

« Passons à la chronologie des Athéniens.
» Ils datent leur histoire d'Ogigès, qu'ils croient
» autochthone ou originaire de leur pays, et
» sous lequel arriva leur premier déluge, Pho-
» ronée régna à Argos, ainsi que le rapporte
» Acusilas. Les Grecs qui ont le mieux supputé
» les tems, comptent 1020 ans depuis ce dé-
» luge jusqu'à la première olimpiade. Ce nombre
» est d'accord avec ceux que j'ai déjà donnés
» et s'accorde aussi très-bien avec le témoignage
» des auteurs suivans : d'abord Hellanicos et
» Philokhoros qui ont écrit sur l'Attique, Castor
» et Thallos qui ont donné l'histoire de la Si-
» rie, enfin Diodore qui a embrassé l'histoire
» de toutes les nations dans sa bibliothèque, et
» Alexandre Polihistor. Tous ces auteurs, sans
» compter quelques-uns des nôtres, ont beau-
» coup mieux étudié la chronologie que tous
» les Athéniens. Si donc nous admettons ces
» 1020 ans, il sera prouvé que cet Ogigès,
» qui s'échappa du premier déluge auquel il

258 ART. 374. *Date du déluge d'Ogigès.*

» donna son nom, a vécu du tems que Moïse
» emmena les Hébreux hors de l'Egipite (1) ».

Cette conclusion met le projet de Jules Africain à découvert, et le témoignage d'Acusilas lui est contraire, quoiqu'il le rapporte d'après Clément d'Alexandrie. Car si Phoronée était contemporain d'Ogigès, l'histoire de la Grèce commence à celle d'Inakhos et non à Ogigès. De plus, comme l'histoire des descendans d'Inakhos n'est point interrompue, le déluge se trouvera avoir plus ravagé le continent de la Grèce que le Péloponèse, ce qui est contraire à la nature de cette grande marée, telle que je l'ai exposée. Enfin, si la Grèce n'avait point essuyé de déluge avant Phoronée, l'établissement d'Inakhos, fait dans un pays peuplé et habité, aurait occasionné des guerres dont l'histoire ne dit rien. Le témoignage d'Acusilas mérite-t-il d'être opposé à l'assertion de Varron et de Censorin ?

N'est-il pas plus simple de compter les 1020 ans avant la véritable première olimpiade qui est celle des jeux institués par Thésée, sui-

(1) *Eusebii Pamphili præparatio evangelica. Coloniae, 1688, p. 488 et 489.*

ART. 374. *Date du déluge d'Ogigès.* 259

vant les marbres de Paros (1), l'an 1259 avant l'ère chrétienne, ce qui porterait le déluge d'Ogigès à l'an 2279 avant l'ère chrétienne, seulement dix-huit ans après celle du déluge d'Yao ? Un rapport aussi approché n'offre-t-il pas toute la précision que l'on peut espérer pour des tems aussi reculés ?

Ce déluge d'Ogigès est donc le même que celui de Sirie ou des Juifs, que le père Pétau place sous l'an 2328 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire, trente-un ans trop tôt, ce qui est encore une fort petite différence, surtout vu l'incertitude de la chronologie de la Genèse, expliquée de plus de quatre cens manières différentes.

Si l'on observe encore que les colonnes élevées par les astrologues descendans de Seth, sont placées par Flavius Joseph, dans la terre Sériadique, et que le nom de Sères était donné du tems de Joseph aux Chinois (2) qui révéraient alors, ainsi que les Juifs, leur empereur Yao comme un dieu, on sera d'autant plus

(1) Tablettes chronologiques par Jean Picot. Genève, 1808, t. 1, p. 46. Époque 21 des marbres.

(2) Mémoire de l'académie des inscriptions, t. 35. Mémoire de M. de Guignes.

260 ART. 374. *Date du déluge d'Ogigès.*

tenté de croire que l'histoire chinoise était connue des Juifs, que les relations des Juifs avec la Chine sont extrêmement anciennes (1).

Il faudrait à présent déterminer la cause astronomique de cette grande et terrible marée qui a causé tant de ruines. C'est ce que je me garderai bien d'entreprendre. Je me contenterai d'observer qu'il en a existé une, ainsi que nous l'apprenons de S. Augustin (2). « On lit » dans l'ouvrage de Marcus Varron », dit-il, « qui a pour titre : De l'Origine du peuple romain, ce fait : Castor écrit que l'étoile très-brillante de Vénus, appelée par Plaute *Vesperugo* et par Homère *Hesper*, avec l'épithète de très-belle, essuya une révolution si prodigieuse qu'elle changea de couleur, de grandeur, de figure et de direction; ce qui n'était jamais arrivé et n'a plus été revu depuis. Adraste de Cizique et Dion de Naples, illustres mathématiciens, affirment que cet événement eut lieu sous le roi Ogigès ».

Castor est antérieur au grammairien Apollodore qui le cite (3), et florissait par consé-

(1) Voyez le Magasin encyclopédique, année 1805, t. 5, p. 447.

(2) *De Civitate Dei*, lib. 21, cap. 8, p. 2.

(3) *Biblioth.*, lib. 2, c. 3. Voy. Jonsius, liv. 2.

ART. 374. *Date du déluge d'Ogigès.* 261

quent vers l'an 150 avant l'ère chrétienne. Il avait publié plusieurs ouvrages sur l'ancienne histoire et l'ancienne chronologie grecque. C'est vraisemblablement le même que Jules Africain dit avoir donné l'histoire de la Sirie. Le tems des deux astronomes cités par Varron n'est pas connu ; mais il est probable qu'ils étaient postérieurs à Castor , au récit duquel ils avaient ajouté la date du phénomène qu'il n'avait apparemment pas donnée (1). Telle est du moins la conjecture de Fréret dans un mémoire où, suivant l'opinion commune , il place le déluge d'Ogigès sous l'an 1796 avant l'ère chrétienne et recherche les comètes qui ont pu l'occasionner. Comme ces dates prétendues astronomiques sont souvent citées avec un grand appareil de calculs qui semblent les rendre inattaquables , il m'a paru convenable de les réduire ici à leur juste valeur , et de faire voir qu'elles sont inférieures aux preuves historiques.

Du calcul des éclipses et des autres calculs astronomiques.

Art. 375. On trouve dans l'Art de vérifier

(1) Mémoires de l'académie des inscriptions, tome 10, p. 357.

les dates, par un religieux bénédictin, une chronologie des éclipses visibles en Europe, en Asie et dans la partie de l'Afrique connue des Romains, le tout calculé depuis l'ère chrétienne. Cette chronologie est l'ouvrage de M. Pingré qui l'a revue avec soin et y a corrigé plusieurs fautes dans la troisième édition, ainsi que l'assurent MM. le Monnier et d'Alembert, commissaires de l'académie royale des sciences (1). Ces messieurs qui paraissent assurément très en état d'en juger, disent que le travail de M. Pingré sera très-utile aux chronologistes et même aux astronomes.

Personne ne rend plus de justice que moi à des témoignages aussi formels, et j'étais assurément très-disposé à m'y soumettre s'il n'avait été question que des éclipses passées pour lesquelles je n'aurais certainement pas pris la peine de refaire les calculs de M. Pingré, opération qui aurait été extrêmement pénible pour moi.

Mais cet astronome ayant aussi parlé des éclipses à venir, et les annonçant avec la même assurance, parce que, sans doute, il se fiait aux principes qui l'avaient dirigé pour les calculs

(1) Page 52 de la troisième édition de l'Art de vérifier les dates. Paris, 1783, t. 1.

rétrogrades qui n'étaient pas contestés, j'ai trouvé dans cette partie de son travail un moyen d'en vérifier la justesse; et malgré toute ma confiance, j'ai cru devoir en profiter quand ce n'aurait été que pour convaincre les incrédules ou les pirrhoniens qui se présentent toujours partout.

J'ai donc pris la *Connaissance des Temps* qui vient de paraître et qui est publiée par le bureau des longitudes (1), composé des plus habiles astronomes que nous ayons à Paris. J'y ai vu annoncées quatre éclipses pour l'année 1809, dont deux de soleil et deux de lune.

Première éclipse de soleil, le 14 avril, invisible à Paris.

Commencement de l'éclipse centrale.....	7h. 18'. 5".
Conjonction.....	8 6 7
Milieu.....	8 16 8
Fin de l'éclipse centrale.....	9 15 0
Latitude en conjonction.....	0 ^{d.} 47 48
Longitude.....	0 signes 24 25 45

L'éclipsé sera centrale au méridien dans le

(1) Paris, 1807, p. 7.

264 ART. 375. *Calculs astronomiques.*

lieu dont la longitude est 131 deg. 29 min. à l'ouest de Paris, et la latitude 74 deg. 12 min. et demie, c'est-à-dire, dans ce que nous appelons le Nouveau-Monde.

Le 29 avril, éclipse de lune, visible à Paris.

Commencement.....	11 ^h . 15'. soir.
Milieu, le 30 avril.....	0 45 matin.
Conjonction	0 50
Fin.....	2 15

Grandeur, 10 doigts 24 min. dans la partie australe.

Le 9 octobre, éclipse de soleil, invisible à Paris.

Commencement de l'éclipse	
centrale.....	6 ^h . 54'. 0". mat.
Conjonction.....	7 50 9
Milieu	7 59 8
Fin de l'éclipse centrale...	9 5 4
Latitude en conjonction...	0 ^d . 46 49 austr.
Longitude.....	6 signes 15 35 30

L'éclipse sera centrale au méridien dans le lieu dont la latitude est 61 deg. 52 min. australe, et la longitude 53 deg. 33 min. et demie à l'est.

ART. 375. *Calculs astronomiques.* 265

l'est de Paris (1), c'est-à-dire, dans l'Océan austral, à peu de distance du cercle polaire.

Le 23 octobre, éclipse de lune, invisible à Paris.

Commencement.....	7 ^h . 51'. matin.
Milieu	9 26
Conjonction.....	9 34
Fin.....	11 4

Grandeur de l'éclipse, 8 doigts dans la partie boréale (2).

De ces quatre éclipses, les deux de soleil n'ayant pas paru visibles dans le monde ancien à M. Pingré, il n'en a rien dit. Il n'est pas bien sûr qu'il ait eu raison pour celle du 9 octobre; mais je ne m'arrêterai pas ici sur ce sujet auquel je reviendrai.

Quant aux éclipses de lune, voici ce qu'il en dit (3): celle du 30 avril arrivera à 1 heure du matin, et sa grandeur sera de 10 doigts;

(1) *Connaissance des Temps.* Paris, 1807, p. 7.

(2) *Id. Ibidem.*

(3) *L'Art de vérifier les dates.* Paris, 1783, t. 1, p. 85.

celle du 23 octobre sera à 9 heures et demie du matin. Sa grandeur sera de 9 doigts et demi.

La méthode de M. Pingré est de ne donner que l'heure du milieu de l'éclipse (1). Or, suivant la connaissance des tems, il se trompe d'un quart d'heure pour la première éclipse, et de 4 minutes seulement pour la seconde; il se trompe encore de 24 min. pour la grandeur de la première éclipse, et d'un doigt et demi sur la seconde. Il n'est donc pas tout-à-fait exact au bout de cinquante-un ans, c'est-à-dire, de 1766, tems où ses tables ont été rédigées, à 1807, tems auquel celles de la connaissance des tems l'ont été. Comment pourrons-nous donc y compter lorsqu'il s'agira de deux mille ans? non-seulement l'erreur plusieurs fois répétée deviendra plus grande; mais quels calculs ne faudrait-il pas entreprendre pour s'assurer de l'effet qu'auront pu produire dans cet intervalle les perturbations des planètes et celle des comètes que nous ne connaissons pas?

On observera de plus que les erreurs de M. Pingré ne sont point proportionnelles, et

(1) L'art de vérifier les dates. Paris, 1783, tome 1, p. 43.

ART. 375. *Calculs astronomiques.* 267

qu'elles sont même très-différentes pour les éclipses d'une même année. On serait donc tenté de croire que ses calculs n'ont pas été faits avec beaucoup de rigueur. Mais avant de le juger, fessons l'essai d'une autre année où nous puissions comparer les éclipses de soleil, dont le calcul est plus important en chronologie.

Je prends donc la *Connaissance des Temps* publiée en 1804 pour l'an XV de l'ère républicaine, et j'y trouve (1) trois éclipses, deux de soleil et une de lune, dont aucune ne sera visible à Paris.

La première éclipse de soleil le 18 frimaire, 9 décembre 1806. Conjonction à 14 h. 33 min., dans 8 signes 17 degrés 24 minutes, latitude australe 9 minutes. Elle sera visible dans la mer des Indes et la mer Pacifique. Elle sera centrale et annulaire à 14 h. 34 min., tems de Paris, par 146 deg. de longitude du premier méridien, et 32 deg. de latitude sud au milieu de la côte du sud de la Nouvelle-Hollande.

Eclipse de lune le 1^{er}. prairial, 21 mai 1807. Conjonction à 4 heures 51 minutes. Commence-

(1) Page 7.

ment 4 heures 18 minutes, fin 5 heures 44 min., grandeur 1 doigt et trois quarts au nord de la lune.

Eclipse de soleil le 16 prairial, 5 juin 1807. Conjonction 17 heures 33 minutes dans 2 signes 14 degrés 31 minutes avec 26 minutes de latitude australe. Elle sera centrale et totale à 17 heures 29 minutes par 103 degrés de longitude et 4 deg. de latitude sud, au midi de l'île de Ceylan; mais elle sera annulaire dans les pays où la centralité arrivera près de l'horizon; elle sera vue depuis Madagascar jusqu'à la Nouvelle-Hollande.

M. Pingré nous annonce aussi trois éclipses en ces termes (1) :

Eclipse de soleil, le 10 décembre 1806, à 2 heures et demie du matin. Très-petite éclipse, visible en Asie au sud est.

Eclipse de lune, le 21 mai 1807, à 5 heures et demie du soir. Grandeur 1 doigt et demi.

Eclipse de soleil, le 6 juin 1807, à cinq heures et demie du matin. Petite éclipse, visible au sud-est de l'Asie.

(1) L'art de vérifier les dates. Paris, 1783, tome 1, p. 85.

ART. 375. *Calculs astronomiques.* 269

Pour l'éclipse de lune, l'erreur est de 29 minutes, puisque le milieu, selon la Connaissance des Temps, serait à 5 heures 1 minute. On voit que cette erreur est plus grande ici que dans les deux exemples postérieurs que je viens de citer : quant à la différence sur la grandeur, elle n'est que d'un quart de doigt, ce qui est peu de chose. Mais il est singulier que l'erreur de tems soit plus forte pour une année postérieure, et cela donnerait lieu de craindre qu'il n'y eût ici et conséquemment peut-être en d'autres endroits quelque faute de calcul.

M. Pingré dit (1) que la date qu'il donne pour les éclipses de soleil est celle de la conjonction. On pourrait donc croire qu'il y a une erreur de 12 heures moins 3 minutes pour la première éclipse comme pour la seconde ; mais le jour astronomique datant de midi (2), il n'y a réellement qu'une différence de 3 minutes, à laquelle on ne peut faire attention. On ne trouve pas une concordance aussi exacte

(1) L'Art de vérifier les dates. Paris, 1783, tome 1, p. 44.

(2) Leçons d'astronomie, par la Caille. Paris, 1764, p. 166, art. 459.

dans le calcul des lieux où les deux éclipses seront visibles. M. Pingré veut que ce soit toujours au sud-est de l'Asie, tandis que la Connaissance des Tems place la première dans la mer des Indes et la mer Pacifique, qui sont le sud ou le sud-ouest de l'Asie, et la seconde depuis Madagascar jusqu'à la Nouvelle-Hollande, ce qui est tout à fait le sud-ouest de l'Asie.

Cette erreur peut devenir très-importante, lorsqu'il s'agit d'éclipses anciennes. Si le lieu où elles sont visibles n'est pas fixé d'une manière certaine, il en peut résulter aisément que l'une sera prise pour l'autre.

On voit, par ces diverses observations, que les calculs de M. Pingré, dans un espace de cinquante ans environ, sont fautifs à certains égards. Comment pourrait-on donc y compter pour des tems très-reculés, après une suite de révolutions de planètes et de comètes qui ont pu troubler leurs mouvemens ?

Je soumets ces réflexions à des astronomes plus habiles que moi, et je leur demande surtout si Whiston est excusable de fixer avec une précision presque ridicule (*art. 75*) le tems auquel la comète de 1680 a pu causer le déluge de Noé, tandis que Glairaut se trompa d'un mois en anticipant de 611 jours la révolution

de 1682 à 1759, cette même comète déjà observée en 1607 et 1682. Ainsi une révolution qui, du 26 octobre 1607 au 14 septembre 1682, avait duré 74 ans 10 mois 18 jours, a duré dans sa période immédiatement suivante, du 14 septembre 1682 au 18 mars 1759, 76 ans 6 mois 4 jours, c'est-à-dire, un an 9 mois et 16 jours de plus. On peut juger par cet exemple combien se trompait Whiston en faisant rétrograder régulièrement la période de sa comète de l'an 1680 à l'an 2348 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire pendant 4030 ans, et en voulant déterminer jusqu'au jour de cette année 2348, tandis que Clairaut, dès la première période de sa comète, aidé par Lalande, et après un travail de plusieurs années, s'est trompé d'un mois. Quant à la comète de 1680, il est reconnu aujourd'hui que sa période avait été mal calculée, et que l'on n'en peut annoncer le retour. Les calculs que fait à ce sujet M. du Séjour, dont le but a été de nous rassurer entièrement sur les comètes (1), ne peuvent mériter

(1) On en trouvera l'extrait dans la *Théorie de la terre*, par Jean-Claude de la Métherie. Paris, 1797, t. 5, p. 310. L'*Essai sur les comètes*, de M. du Séjour, a paru en 1775. L'article des déluges universels, p. 305 de ce même volume de M. de la Métherie est curieux.

272 ART. 376. *Influence des comètes.*

une confiance plus grande que ceux de Clairaut et Lalande.

Il faut donc être extrêmement réservé sur l'application de l'astronomie à l'histoire, et je crois qu'à tout prendre le récit d'un historien contemporain est préférable à tous les calculs.

Art. 376. On ne peut au contraire faire trop d'expériences sur les événemens qui se passent sous nos yeux, afin d'en pronostiquer d'avance les circonstances, si cela est possible. Nous sommes alors à portée de vérifier par nous-mêmes les résultats, et nous pouvons mieux juger les principes sur lesquels nous avons raisonné.

Lorsque j'ai annoncé, par exemple (*art. 295*), que la comète de 1807 a pu produire les marées extraordinaires qui ont eu lieu cette année, les astronomes n'ont paru faire aucune attention à cette assertion, et ont préféré de croire avec les météorologistes que les points lunaires suffisaient pour expliquer ces effets, comme si l'effet des points lunaires dont la période est fixe et assez courte, pouvait jamais paraître extraordinaire dans un port où des vieillards les observaient depuis long-tems. C'est en conséquence sur ces points que l'on s'est réglé pour annoncer cette année 1808 de nouvelles

marées extraordinaires, et il en a résulté la lettre suivante écrite d'Anvers le 24 octobre (1) :

« La fameuse marée qui devait produire des
 » inondations comme on n'en a pas encore
 » vues, annoncée par les journaux et par des
 » affiches dans notre ville, comme prédites
 » par un ouvrage d'ailleurs très-estimable, avait
 » justement effrayé tout le monde. La veille du
 » 19 de ce mois, jour où elle devait avoir lieu,
 » on ne voyait que des ouvriers travaillant à
 » maçonner et préserver les caves, etc. Plus
 » sieurs personnes avaient quitté leurs maisons.
 » Le 19 est arrivé, et rien n'a paru. Il faut
 » convenir que cela ressemble un peu aux pré-
 » dictions de Mathieu Laënsberg, sauf le res-
 » pect dû aux auteurs de l'ouvrage précité ».

M. de Lamarck, à qui la prédiction des effets des points lunaires semblait exclusivement réservée, et qui avait essuyé un échec à peu près semblable, écrivit alors (2) :

« Messieurs, dans la feuille du n°. 301,

(1) Journal de Paris du 28 octobre 1808, n°. 301, p. 2165.

(2) Id., p. 2167.

» 27 octobre, du Journal de Paris, vous dites
» que la Connaissance des Tems avait annoncé
» une tempête pour le 26 octobre (1), et que la
» tempête a eu lieu. Cette annonce d'une tem-
» pête dans la Connaissance des Tems n'est
» point fondée. Les savans qui composent cet
» intéressant ouvrage ne peuvent, non plus
» que moi, prédire ni les tempêtes, ni aucun
» autre fait particulier de l'atmosphère. Il n'y
» a encore personne qui ait assez de connais-
» sance sur les causes des variations de l'at-
» mosphère pour pouvoir le faire avec certitude.
» Aussi ni les savans dont j'ai parlé, ni
» moi, n'avons jamais fait de prédiction à cet
» égard.

» Seul, j'ai osé entreprendre une étude par-
» ticulière des phénomènes atmosphériques,
» rechercher les causes de ces phénomènes,
» et présenter des probabilités pour les époques
» de l'année où arrivent les points lunaires. Je
» l'ai fait, parce que j'ai remarqué que c'est à
» ces époques et dans le champ d'action de ces
» points que les phénomènes importans et dan-
» gereux de l'atmosphère se produisent tou-

(1) La lettre précédente dit le 19; mais c'est pour une marée et non pour une tempête.

» jours, et qu'on ne les observe jamais hors des
» limites de ces tems particuliers : j'en donne-
» rai des preuves dans l'annuaire qui va pa-
» raître. Cependant il m'est impossible, à l'ar-
» rivée de chacun de ces points, d'assurer que
» tel fait aura lieu.

» On a eu un point lunaire le 26 octobre ;
» c'était le premier cartier de la lune. J'avais
» jugé qu'il produirait peu d'effet, et il en a
» occasionné au contraire un fort remarquable.
» Il ne s'ensuit autre chose, qu'à l'égard d'un
» point que j'ai reconnu très-influent, j'avais
» fait une mauvaise probabilité. Il y en a eu
» bien d'autres dans le même cas ; mais si l'on
» avait en vue la recherche de la vérité à l'égard
» des objets de mon étude, la justice exigerait
» que chaque fois que mes probabilités ont
» été réalisées, on voulût aussi le faire re-
» marquer ».

Cette demande de M. Lamarck est parfaite-
ment juste, et personne ne peut nier l'influence
des points lunaires ; mais lui-même reconnaît
qu'il existe d'autres influences, et celle des co-
mètes n'est pas moins incontestable. J'ose dire
qu'il n'y en a pas de plus importante à cal-
culer, et je répète ici l'invitation que j'ai déjà
faite à MM. les astronomes de déterminer
celle qu'a pu exercer la comète de 1807, dont

276 ART. 376. *Influence des comètes.*

la marche m'a paru correspondre à une marée assez extraordinaire à Anvers. Je crois que peu de problèmes astronomiques doivent paraître plus intéressans que celui-là.

Fin du huitième volume.

646142



(ARTICLE 377).

A D D I T I O N S

ET CORRECTIONS

POUR LES VOLUMES PRÉCÉDENS.

HISTOIRE ANCIENNE DES SALIENS. (*Tomē I*).

PA G E 190, ligne 16. Le Magasin encyclopédique étant l'un des journaux où j'ai inséré le plus d'articles, je vais donner ici la liste non - seulement de ceux que j'y ai fournis, mais de ceux où il est question de mes ouvrages.

Première année (1795), tome 1, page 584. Extrait des œuvres de Xénophon, traduites par M. Gail. C'est M. Millin qui en est l'auteur. Il y annonce avec éloge ma Vie de Xénophon, alors prête à paraître.

Même année, tome 2, page 542. Extrait de ma Vie de Xénophon.

Même année, tome 4, page 136. Extrait de la traduction des Républiques de Sparte et

278 ART. 377. *Additions et corrections.*

d'Athènes, par M. Gail, sur le texte grec de Xénophon. Ma Vie de Xénophon y est encore citée.

Même année, tome 5, page 439. Extrait de mon *Traité des Progressions par addition.*

Seconde année (1796), tome 2, page 433. Extrait des *Mélanges mathématiques* du commandeur de Nieupoort. C'est moi qui en suis l'auteur.

Idem, tome 3, page 145. Exposition du système du Monde, par Pierre-Simon Laplace. L'extrait de cet important ouvrage est de moi, ainsi que les deux suivans.

Idem, page 289. Extrait de l'*hidrocinématique* de Charles Bossut.

Idem, page 433. Extrait de l'*arithmétique* d'Emile, par Devélay.

Idem, tome 5 (1797), page 142. Annonce de mon édition des *Maximes de la Rochefoucaud.*

Idem, page 182. Lettre de M. Devélay en réponse à mon extrait de son ouvrage.

Idem, page 287. Annonce de mon second volume des *Maximes de la Rochefoucaud.*

Idem, page 288. Mémoire de moi sur la direction des machines aérostatiques.

Troisième année (1797), tome 2, page 288.

ART. 377. *Additions et corrections.* 279

Annnonce de mon édition des œuvres de Vauvenargues.

Idem, page 503. Mémoire envoyé par moi sur les manuscrits de la bibliothèque de Carpentras et sur ceux de Peiresc en particulier. Il est de M. l'abbé de Saint-Véran, bibliothécaire de cette ville de Carpentras.

Idem, tome 3, page 348. Extrait de mon édition des œuvres de Vauvenargues, par M. de Sainte-Croix.

Idem, tome 4, page 232. Traduction en vers français des vers grecs de Jean Pédiasimos sur la méchante femme et la femme sage. C'est moi qui en suis l'auteur.

Cinquième année (1799), tome 2, page 127. Extrait fait par moi des Ruines, ouvrage de M. de Volney.

Idem, page 332. Dissertation de moi sur le tems auquel a vécu Pithagore.

Idem, page 424. Extrait du Voyage en Sirie et en Égypte, par M. de Volney. J'en suis l'auteur, ainsi que de l'extrait suivant.

Idem, page 431. Vers dorés de Pithagore, traduits par M. de Prilli.

Idem, tome 5, page 158. Annonce de ma traduction d'Aristarque de Samos, par M. de la Lande.

Idem, tome 6, page 225. Annonce d'une

nouvelle édition du Commentaire de Simplicius sur le Manuel d'Epictète, où se retrouve un fragment dont l'omission dans toutes les éditions précédentes m'avait induit en erreur dans ma Vie de Xénophon.

Sixième année (1801), tome 5, page 92. Annonce donnée par M. de la Lande de mon travail sur l'histoire de l'Optique dans la nouvelle édition de l'histoire des Mathématiques, par Montucla.

Septième année (1801), tome 4, page 341. Observations de M. Désessarts sur la critique de ses Siècles littéraires, par M. Ersch. Il cite comme un des articles qui doivent distinguer son ouvrage celui de Condorcet, dont je suis l'auteur.

Idem, tome 5, page 286. Annonce de ma seconde édition des Maximes de la Rochefoucaud.

Idem, tome 6, page 484. Extrait de cette même édition, par M. Chardon de la Rochette.

Neuvième année (1803), tome 4, page 375. Annonce donnée par M. de la Lande d'une pierre tombée du ciel à Apt le 8 octobre, de laquelle j'avais parlé dans le journal de Vaucluse.

Idem, tome 5 (1804), page 223. Mémoires

ART. 377. *Additions et corrections.* 281

sur l'inscription de l'enneagone et la division complète du cercle, par Daniel Encontre. Dès avant la révolution de 1789 j'avais annoncé, dans le journal de M. de la Blancherie, une construction de l'enneagone régulier inscrit au cercle.

Année 1805, tome 1, page 272. M. le professeur Schweighauser annonce la découverte d'un long passage de Simplicius qui manquait dans toutes les éditions, ce qui a donné lieu à une assertion que j'avais faite dans ma Vie de Xénophon, et qui n'était point exacte. C'est ce même fragment annoncé ci-dessus, cinquième année, tome 6, page 225.

Idem, tome 4, page 414. Détails sur une séance de l'académie celtique, où a été fait l'essai d'une méthode de M. de Cambri, dont j'ai fait l'éloge dans le premier volume de mes Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe, le même auquel cette addition est destinée.

Idem, tome 5, page 430. Annonce de ma Législation des rentes foncières.

Idem, tome 6, page 193. Histoire de l'Académie celtique, par M. Hennin père et par moi.

Idem, page 340. Rapport fait par M. Hennin

282 ART. 377. *Additions et corrections.*

père et moi , à l'académie celtique , sur le Manuel de correspondance de M. de Cambri.

Idem , page 433. Extrait de mes Mélanges de géographie , d'histoire et de chronologie anciennes , par M. Millin.

Idem , page 436. Extrait de mon Introduction à l'histoire d'Avignon , par le même.

Année 1806 , tome 6 , page 191. Annonce d'un ouvrage de M. Tissot le jeune , qui m'est dédié.

Idem , page 197. Extrait fait par moi d'une notice de M. de Cambri sur l'agriculture des Celtes et des Gaulois , avec des notes sur mon extrait , par M. Millin.

Considérations sur l'origine du Globe
(tome II).

Page 249 , ligne 17. *Alésia*. C'est une leçon fautive que celle d'*Alexia* dans quelques éditions des Commentaires de César. On lit *Alésia* dans les plus anciens manuscrits de César , dans Strabon , Pline , Florus , Plutarque , Polien , Dion Cassius. C'était la ville principale des *Mandubii* ; son nom se retrouve dans celui d'Alise ou plutôt du sommet du mont Auxois , où elle était située. Voyez l'article Alésia ,

page 49 de la notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville.

Page 280, ligne 5. C'est une singularité que l'on ne sache point avec certitude de quel pays on nous a apporté, dans l'origine, les diverses espèces du blé, ou s'il y a quelque contrée actuellement qui en produise de sauvage. Les uns disent que le froment est originaire d'Afrique; d'autres affirment, avec plus de vraisemblance, qu'on l'a transporté d'Europe dans le Levant. Linnæus dit d'une manière positive que le seigle croît naturellement dans l'île de Crète; d'autres prétendent qu'il s'en trouve de sauvage dans la Sibérie. Linnæus ajoute que le froment du printems, avec l'orge à deux rangs, *hordeum distichon*, viennent aussi d'eux-mêmes dans la Tartarie; mais j'ignore sur quelle autorité il se fonde. Un voyageur moderne a aussi trouvé l'orge et l'avaine croissant en Sicile parmi les buissons, comme l'herbe des champs; mais il n'ose pas décider si, dans l'origine, ces plantes venaient ainsi naturellement comme des herbes sauvages, ou si elles tiraient leur origine de celles que l'on cultive dans les champs labourés (1). Diodore de Sicile affirme, d'après le témoignage de plusieurs

(1) Voyage en Sicile, etc. Lausanne, 1773.

284 ART. 377. *Additions et corrections.*

personnes, ainsi que Pline, que le blé croissait de lui-même dans les champs de *Léontia* et dans plusieurs autres parties de la Sicile; mais ce fut seulement pendant le règne de Cérés. Aristote dit aussi, dans son traité de *Mirabilibus auscultationibus*, qu'il y a un froment sauvage dans le voisinage du mont *Ætna*. Ce passage de l'Odissée d'Homère est bien connu : « La terre, sans être cultivée, produit » de riches moissons. Le froment et l'orge couvrent les champs de leurs épis dorés ». Bérosee dit que le froment, l'orge, la vesce, le sésame, etc. sont des plantes sauvages dans le pays de Babilone entre le Tigre et l'Euphrate. (Œuvres complètes de J. J. Rousseau, tome 5. Paris, 1789. Lettres élémentaires sur la Botanique, tome 1, pages 162 et 163.)

Page 382, ligne 16. Silésie; lisez Sibérie. Le docteur Pallas parle de cette ville.

Mémoire et plan de travail sur les Celtes
(tome III).

Préliminaires. Page xliv, l. 8 Cette prononciation *ois* s'est conservée plus de quinze ans après Héraclius, qui date de 1647 (1), puisque

(1) Théâtre de Cornelle. Genève, 1774, t. 4, p. 75.

Molière a dit dans l'*Etourdi*, en 1658 (1) :

C'est ce que je disois,
Mais on voit des rapports admirables par fois (2).

et en 1662 dans l'*Ecole des Femmes* (3) :

(*Arnolphe*). Eh oui, je le connoi.
(*Horace*). C'est un fou, n'est-ce pas ?

(*Arnolphe*). Eh....

(*Horace*). Qu'en dites vous ? quoi (4) ?

Dans les Plaisirs de l'île enchantée, sur les fêtes données par Louis XIV, le 7 mai 1664 et jours suivans (5), Molière s'exprime ainsi :

Dis-nous par quel destin ou par quel nouveau choix,
Tu célèbres tes jeux aux rivages françois (6) ?

Enfin dans *Psyché*, tragédie-ballet, représentée pour la première fois en janvier 1670 (7), Molière, qui a fait la première scène du troi-

(1) Les Œuvres de Molière. La Haye, 1735, tome 1,
p. 1.

(2) Id., p. 60.

(3) Id., p. 329.

(4) Id., p. 349.

(5) Id., t. 2, p. 3.

(6) Id., p. 14.

(7) Id., t. 3, p. 393.

sième acte (1), y fait rimer *je le connois*, avec *des loix* et *tu vois* (2).

Cependant ce même Molière donne au son *oi* la valeur *ai* ou *é* dans le mot *adroite*, ce que nous ne ferions pas aujourd'hui. En effet, il fait dire au Tartuffe, dont les trois premiers actes furent joués dès le 12 mai 1664 (3), et dans la troisième scène du troisième acte :

D'abord j'appréhendai que cette ardeur secrète
Ne fût du noir esprit une surprise adroite (4).

Idem. Page xlv, l. 6. J'y remarquerai ici cette règle, page xv de cette courte grammaire :

« Cent et quatre-vingt prennent *s* au pluriel,
» quand ils se trouvent devant un substantif,
» une *h* aspirée ou une voyelle. Par exemple,
» on écrit cinq *cents* chevaux et quatre *vingts*
» ans, quatre *vingts* hommes. — Ils restent
» indéclinables, s'il y a un autre nombre après
» eux. *Cent vingt* mille hommes ».

J'observerai cependant que ce dernier exem-

(1) Les Œuvres de Molière. La Haye, 1735, tome 3, p. 394.

(2) *Id.*, p. 426.

(3) *Id.*, p. 69.

(4) *Id.*, p. 124.

ART. 377. *Additions et corrections.* 287

ple est mal choisi, parce que cent et vingt y sont au singulier et non au pluriel. Il aurait été plus convenable de citer deux *cent* onze, quatre *vingt* un, qui, en effet, se prononcent ainsi, parce que dans ces sortes de locutions cent et vingt ne terminent pas l'expression du nombre.

Je ne me suis pas toujours conformé à cette règle, et j'ai écrit, par exemple, dans mes *Considérations sur l'origine du globe*, page 243, ligne 20, huit *cens* quarante-quatre; la règle exige huit *cent* quarante-quatre. On trouvera dans mon ouvrage plusieurs autres exemples semblables.

Bérose et Annius de Viterbe.

(tome VII).

Page 7. On m'a fait ici une objection qui me prouve qu'il était utile d'expliquer que l'an 267 avant l'ère chrétienne est arrivé six ans avant et non après l'an 261. La voici littéralement :

« L'Histoire de Bérose finissait à l'an 267
» avant l'ère chrétienne. Il la dédia à Antio-
» chus II, l'an 261. — Ce fut donc avant de l'avoir
» achevée; mais il est dit, page 53, qu'il n'a
» dû la commencer que l'an 267.

» Les deux passages suivans présentent aussi
» une apparence de contradiction : Page 24;
» Antiochus Théos monta sur le trône l'an 261

288 ART. 377. *Additions et corrections.*

» ou 262 avant l'ère chrétienne ; page 67, An-
» thiocus Thréos ne monta sur le trône que
» cinq ou six ans après l'an 267 ».

Il semble cependant que cette dernière phrase
aurait dû suffire pour faire souvenir le lecteur
que les années avant l'ère chrétienne se rap-
prochaient de nous à mesure que leur nombre di-
minuait ; et qu'ainsi l'an 262 ou 261 était exac-
tement postérieur de cinq ou six ans à l'an 267 ;
mais j'aurais été plus clair en écrivant comme
je viens de le faire 262 ou 261 et non 261 ou 262.

Page 21, ligne 6. Babilonne; *lisez* Babilone.

Page 39, ligne 19. Censorin diffère une année
d'avec Pline: *lisez*, Censorin et Pline diffèrent
entr'eux d'une année.

Page 40, ligne 7. *Immunerabiles* ; *lisez*, *in-
numerabiles*.

Page 55, ligne 20. *Soli* ; *lisez*, *solii*.

Page 93, note (1), ligne 4. Après *j'ai*, placez
déjà, rejeté mal à propos à la ligne 6 où il
doit être effacé.

Page 98, ligne 10. Page 31 de ses Commen-
taires sur le Timée; *lisez*, cité par Proclus,
page 31 des Commentaires de Proclus sur le
Timée de Platon, ainsi que je l'ai dit plus haut
page 96, et que Vesseling l'a dit aussi. Iamblique
avait cependant fait aussi des Commentaires
sur le Timée, dont Fabricius dit un mot dans sa

Bibliothèque

ART. 377. *Additions et corrections.* 289

Bibliothèque grecque, tome 4, page 293. Mais nous n'avons plus cet ouvrage.

Page 98, ligne 11. 27,000, *lisez*, 270,000.

Page 130, ligne 16. De heureux; *lisez*, d'heureux.

Page 167, ligne 11. C'est effectivement onze ans après la mort d'Annius, en 1502, que Latinus est né en 1513.

Page 179, première ligne des notes. *Bibliothæcæ*; *lisez*, *Bibliothecæ*.

Page 190, ligne 5. 1752; *lisez*, 1572.

Page 191, ligne 6. attaque; *lisez*, accuse.

Page 233, ligne 8. obtenu; *lisez*, soutenu.

T A B L E

DES MATIÈRES.

ESSAI sur quelques-uns des plus anciens monumens de la géographie, *art.* 351, p. 1.

CHAPITRE PREMIER. Anciens monumens de l'Inde, *art.* 352, p. 2.

Des temples ou pagodes de Jagrenat et de Chalambrom, *art.* 353, p. 32.

Des pagodes ou temples des Indiens en général, *art.* 354, p. 35.

Intérieur des temples, *art.* 355, p. 36.

Détails sur la pagode de Jagrenat, *art.* 356, p. 42.

De la pagode de Chalambrom, *art.* 357, p. 51.

Nouvelles preuves de l'antiquité des Indiens, *art.* 358, p. 63.

CHAPITRE II. De la grande inondation de la Chine et du Yu-Kong, *art.* 359, p. 78.

Travaux de Yu, *art.* 360, p. 92.

Nouvelle répartition des impôts, *art.* 361, p. 107.

Observations sur le déluge d'Yao, *art.* 362, p. 126.

CHAPITRE III. Du déluge d'Ogigès, p. 129.

§. 1. Des auteurs qui ont parlé du déluge d'Ogigès avant Censorin, et premièrement de Pindare, *art.* 363, p. 129.

§. 2. Extrait du dialogue de Platon, intitulé : Timée, ou de la Nature, *art.* 364, p. 132.

TABLE DES MATIERES. 291

Observations sur le dialogue précédent , *art.* 365 ,
p. 146.

§. 3. Critias ou l'Atlantide, dialogue de Platon , *art.* 366,
p. 151.

Observations sur le dialogue précédent , *art.* 367 ,
p. 188.

Des manuscrits d'Herculanum , *art.* 368 , *p.* 210.

Ossemens fossiles de quadrupèdes pachidermes et d'élé-
phans , *art.* 369 , *p.* 217.

§. 4. Preuves de l'existence et de la submersion de
l'Atlantide , *art.* 370 , *p.* 224.

§. 5. Du témoignage d'Acusilas (Acousilaos) et de
Clément d'Alexandrie sur le déluge d'Ogigès , *art.* 371 ,
p. 231.

§. 6. De Censorin , *art.* 372 , *p.* 240.

Traduction et explication du chapitre précédent , *art.* 373,
p. 247.

§. 7. Véritable date du déluge d'Ogigès , *art.* 374 ,
p. 255.

Du calcul des éclipses et des autres calculs astronomi-
ques , *art.* 375 , *p.* 261.

Sur l'influence des comètes , *art.* 376 , *p.* 272.

Additions et corrections pour les volumes précédens ,
art. 377 , *p.* 277.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

646142

N 2